

Congo

UNITE
TRAVAIL
PROGRES

Enquête

UNITE
TRAVAIL PROGRES

UNITE
TRAVAIL PROGRES

<https://www.cnsee.org/finance/banque/>
<https://www.cnsee.org/finance/bourse/>
<https://www.cnsee.org/business/>
<https://www.cnsee.org/finance/crypto/>
<https://www.cnsee.org/finance/economie/>
<https://www.cnsee.org/emploi/>
<https://www.cnsee.org/entreprise/>
<https://www.cnsee.org/finance/>
<https://www.cnsee.org/formation/>
<https://www.cnsee.org/finance/generale/>
<https://www.cnsee.org/immobilier/>
<https://www.cnsee.org/finance/trading/>

et de Santé **2011-2012**

Démographique

INDICATEURS DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT CONGO 2011-2012

Indicateur	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
1. Éliminer l'extrême pauvreté et la faim			
1.8 Prévalence de l'insuffisance pondérale parmi les enfants de moins de 5 ans	9,9 %	13,2 %	11,6 %
2. Assurer l'éducation primaire pour tous			
2.1 Taux net de fréquentation scolaire au niveau primaire ¹	95,9 %	95,5 %	95,7 %
2.3 Taux d'alphabétisation dans la population des 15-24 ans ²	84,4 % ^a	92,4 %	88,4 % ^b
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes			
3.1a Ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire ³	na	na	1,0
3.1b Ratio filles/garçons dans l'enseignement secondaire ³	na	na	1,0
4. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans			
4.1 Taux de mortalité infanto-juvénile ⁴	86 ‰	78 ‰	68 ‰
4.2 Taux de mortalité infantile ⁴	49 ‰	45 ‰	39 ‰
4.3 Pourcentage d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole	75,3 %	74,5 %	74,9 %
5. Améliorer la santé maternelle			
5.1 Taux de mortalité maternelle ⁵	na	426 na	5.2 Pourcentage de naissances dont l'accouchement a été assisté par un prestataire de santé formé ⁶
5.3 Taux de prévalence contraceptive ⁷	na	44,7 %	na
5.4 Taux de fécondité des adolescentes ⁸	na	147 ‰	na
5.5 Couverture en soins prénatals par du personnel formé			
5.5a Au moins une visite prénatale	na	92,6 %	na
5.5b Quatre visites prénatales ou plus	na	78,9 %	na
5.6 Besoins non satisfaits en matière de planification familiale	na	18,2 %	na
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies			
6.2 Utilisation du condom au cours des derniers rapports sexuels à risques ⁹ : jeunes de 15-24 ans	60,1 % ^a	44,9 %	52,5 % ^b
6.3 Proportion de la population de 15-24 ans ayant une connaissance « approfondie » du VIH/sida ¹⁰	27,6 % ^a	14,4 %	21,0 % ^b
6.4 Ratio du pourcentage d'orphelins qui fréquentent l'école au pourcentage des non orphelins de 10-14 ans qui fréquentent l'école	1,00	0,99	1,00
6.7 Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dormant sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action (MIILDA)	27,4 %	25,3 %	26,3 %
6.8 Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont la fièvre a été traitée de manière appropriée avec des antipaludéens ¹¹	24,4 %	25,5 %	25,0 %
Urban Rural Ensemble			
7. Assurer un environnement durable			
7.8 Proportion de la population utilisant une source d'eau améliorée ¹²	95,8 %	41,8 %	76,4 %
7.9 Proportion de la population utilisant des installations sanitaires améliorées ¹³	18,0 %	5,5 %	13,5 %

na = Non applicable.

¹ Le taux est basé sur la fréquentation déclarée, non l'inscription, au niveau primaire parmi les enfants d'âge de fréquentation du niveau primaire (6-11 ans). Le taux comprend aussi les enfants d'âge officiel de fréquentation du niveau primaire qui fréquentent le niveau secondaire. Il s'agit d'une mesure indirecte de l'indicateur 2.1 des OMD : Taux net total de scolarisation dans le primaire.

² Correspond aux enquêtés qui ont fréquenté l'école secondaire ou le supérieur, ou qui peuvent lire une phrase ou une partie de phrase. ³ Basé

sur la fréquentation nette déclaré, non l'inscription, parmi les [6-11] ans pour le primaire, [12-18] ans pour le secondaire. ⁴ Exprimé en termes de décès pour 1 000 naissances vivantes. La mortalité par sexe fait référence à la période de 10 ans précédant l'enquête. La mortalité pour les deux sexes ensemble fait référence à la période de 5 ans précédant l'enquête.

⁵ Exprimé en termes de décès maternels pour 100 000 naissances au cours des 7 ans ayant précédé l'enquête.

⁶ Parmi les naissances des 5 années ayant eu lieu au cours des 5 années ayant précédé l'enquête.

⁷ Pourcentage de femmes actuellement en union qui utilisent une méthode contraceptive quelconque.

⁸ Équivalent au taux de fécondité par âge pour les femmes de 15-19 ans pour la période de 3 ans précédant l'enquête, exprimé en termes de naissances pour 1 000 femmes de 15-19 ans.

⁹ Des rapports sexuels à hauts risques sont des rapports sexuels avec un partenaire non marital et non cohabitant. Exprimé en pourcentage de femmes et d'hommes de 15-24 ans qui ont eu des rapports sexuels à hauts risques au cours des 12 derniers mois.

¹⁰ Sont considérées comme ayant une connaissance "approfondie", les personnes qui savent que l'utilisation régulière du condom au cours des rapports sexuels et la limitation des rapports sexuels à un seul partenaire fidèle et non infecté permettent de réduire les risques de contracter le virus du sida, celles qui savent qu'une personne en bonne santé peut néanmoins avoir contracté le virus du sida et celles qui rejettent les deux idées locales erronées les plus courantes concernant la transmission ou la prévention du sida.

¹¹ Pourcentage d'enfants de 0-59 mois ayant eu de la fièvre au cours des deux semaines ayant précédé l'interview et qui ont reçu n'importe quel médicament antipaludéen.

¹² Pourcentage de la population de droit dont la source principale d'eau de boisson est un robinet dans le logement/cours, un robinet public/fontaine, un puits à pompe/forage, un puits creusé protégé, une source d'eau protégée, la collecte d'eau de pluie, ou l'eau en bouteille. ¹³ Pourcentage de la population de droit dont le ménage a une chasse d'eau, fosse d'aisances auto-aérée, ou une fausse d'aisances avec dalle et qui ne partage pas cette installation avec d'autres ménages.

^a Limité aux hommes dans le sous-échantillon de ménages sélectionnés pour l'enquête auprès des hommes.

^b Le total est calculé comme une simple moyenne arithmétique des pourcentages des colonnes des hommes et des femmes.

Indicateurs des objectifs du millénaire pour le développement Congo 2011-2012

RÉPUBLIQUE DU CONGO

- Unité - Travail - Progrès -

Ministère de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de
l'Intégration

ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE ET DE SANTÉ DU CONGO (EDSC-II) 2011-2012

Centre National de la Statistique et des Études
Économiques (CNSEE), Brazzaville



ICF International, Calverton, Maryland, U.S.A.



Décembre 2012



Les personnes suivantes ont participé à l'analyse des données de l'EDSC-II et à la rédaction du rapport :

Gabriel BATSANGA (CNSEE)
Alfred Didier GANGA (CNSEE)
Jean BILONGO (CNSEE)
Stève Bertrand MBOKO IBARA (CNSEE)
Eva Galina AMPALE (CNSEE)
Victor MBEMBA (CNSEE)
Judicael BANTSIMBA MOUNDONGO (CNSEE)
Frédéric POUMBOU (CNSEE)
Frédéric NKEOUA (ACBEF)
Christophe GNIMI (Ministère de la Santé)
Lisile GANGA (UNICEF)
Jean KASEYA (UNICEF)
Jean Pierre POATY (consultant UNICEF)
Judith Flore BATSANGA OKOUYA (CNSEE)
Bernard BARRÈRE (ICF International)
Monique BARRÈRE (ICF International)

Ce rapport présente les principaux résultats de la deuxième Enquête Démographique et de Santé du Congo (EDSC-II). L'EDSC-II a été réalisée de septembre 2011 à février 2012 par le Centre National de la Statistique et des Études Économiques (CNSEE) (ministère de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration), en collaboration avec le ministère de la Santé et de la Population. L'EDSC-II a été financée par le Gouvernement du Congo, le Programme de Développement des Services de Santé (PDSS) sous financement de la Banque Mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). En outre, ICF International a fourni l'assistance technique dans le cadre du projet DHS.

Pour tout renseignement concernant l'Enquête Démographique et de Santé du Congo (EDSC-II), contacter le Centre National de la Statistique et des Études Économiques, BP 2031, Brazzaville, Congo (Téléphone/Fax (242) 81 59 09 ; email : cnsee@hotmail.fr ; Internet : www.cnsee.org).

Pour obtenir des informations sur le projet DHS, contactez ICF International, 11785 Beltsville Drive, Suite 300, Calverton, MD 20705, USA ; Téléphone : 301-572-0200, Fax : 301-572-0999 ; email : reports@measuredhs.com ; Internet : www.measuredhs.com.

Citation recommandée :

Centre Nationale de la Statistique et des Études Économiques (CNSEE) [Congo] et ICF International. 2013 *Enquête Démographique et de Santé du Congo (EDSC-II) 2011-2012*. Calverton, Maryland, USA : CNSEE et ICF International.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des tableaux et des graphiques	ix
Préface	xvii
Avant-propos	xix
Sigles et Abréviations	xxi
Carte du Congo	xxiv

CHAPITRE 1 CARACTÉRISTIQUES DU PAYS ET PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

Gabriel BATSANGA

1.1 CARACTÉRISTIQUES DU PAYS	1
1.1.1 Aspects géographiques et climatiques	1
1.1.2 Contexte politique et administratif	1
1.1.3 Évolution récente de l'économie	2
1.1.4 Situation démographique	4
1.1.5 Politique de santé	5
1.1.6 Politique de population	6
1.2 MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE	7
1.2.1 Cadre institutionnel	7
1.2.2 Objectifs de l'enquête	8
1.2.3 Questionnaires.....	9
1.2.4 Échantillonnage	10
1.2.5 Test d'hémoglobine	11
1.2.6 Déroulement des activités de l'EDSC-II	12

CHAPITRE 2 CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

Victor MBEMBA

2.1 CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES	15	2.2
CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT	19	2.3
BIENS POSSÉDÉS PAR LES MÉNAGES	22	2.4
CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION DES MÉNAGES	23	2.5
NIVEAU D'INSTRUCTION ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE	26	

CHAPITRE 3 CARACTÉRISTIQUES DES FEMMES ET DES HOMMES ENQUÊTÉS

Frédéric POUMBOU

3.1 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES ENQUÊTÉS	33	3.2
NIVEAU D'INSTRUCTION PAR CARACTÉRISTIQUE SOCIODÉMOGRAPHIQUE	36	3.3
ALPHABÉTISATION	38	3.4
CARACTÉRISTIQUES DES COUPLES	42	3.5
EXPOSITION AUX MÉDIAS	42	

3.6 ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	45	3.7
COUVERTURE MÉDICALE	51	3.8
CONSOMMATION DE TABAC	52	

CHAPITRE 4 NUPTIALITÉ ET EXPOSITION AU RISQUE DE GROSSESSE

Alfred-Didier GANGA

4.1 ÉTAT MATRIMONIAL	55	4.2
POLYGAMIE	57	4.3
ÂGE À LA PREMIÈRE UNION	60	4.4
ÂGE AUX PREMIERS RAPPORTS SEXUELS	62	4.5
ACTIVITÉ SEXUELLE RÉCENTE	63	

CHAPITRE 5 FÉCONDITÉ

Gabriel BATSANGA

5.1 MÉTHODOLOGIE ET QUALITÉ DES DONNÉES	67	
5.2 NIVEAU DE LA FÉCONDITÉ ET FÉCONDITÉ DIFFÉRENTIELLE	68	
5.3 TENDANCES DE LA FÉCONDITÉ	72	5.4
PARITÉ ET STÉRILITÉ PRIMAIRE	74	5.5
INTERVALLE INTERGÉNÉSIQUE	75	5.6
AMENORRHÉE, ABSTINENCE ET INSUSCEPTIBILITÉ POST-PARTUM	77	5.7
MÉNOPAUSE	79	5.8
ÂGE À LA PREMIÈRE NAISSANCE	79	5.9
FÉCONDITÉ DES ADOLESCENTES	80	

CHAPITRE 6 PRÉFÉRENCES EN MATIÈRE DE FÉCONDITÉ

Stève Bertrand MBOKO IBARA

6.1 DÉSIR D'ENFANTS	84	6.2
NOMBRE IDÉAL D'ENFANTS	88	6.3
PLANIFICATION DE LA FÉCONDITÉ	90	

CHAPITRE 7 PLANIFICATION FAMILIALE

Frédéric NKEOUA

7.1 CONNAISSANCE DES MÉTHODES CONTRACEPTIVES	95	
7.2 UTILISATION ACTUELLE DE LA CONTRACEPTION	97	7.3
UTILISATION ACTUELLE DE LA CONTRACEPTION PAR CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES	100	
7.4 SOURCE D'APPROVISIONNEMENT DES MÉTHODES CONTRACEPTIVES MODERNES	102	
7.5 CHOIX INFORMÉ DE LA MÉTHODE	103	
7.6 CONNAISSANCE DE LA PÉRIODE FÉCONDE	104	7.7
BESOINS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION FAMILIALE	105	7.8
UTILISATION FUTURE	107	7.9
EXPOSITION AUX MESSAGES SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE	108	7.10
CONTACT DES NON UTILISATRICES DE LA CONTRACEPTION AVEC LES AGENTS DE PLANIFICATION FAMILIALE	109	

CHAPITRE 8 AVORTEMENT

Eva Galina AMPALE

8.1 NOMBRE D'AVORTEMENTS SUR LA DURÉE DE VIE	111	8.2
ÂGE AU PREMIER AVORTEMENT	113	8.3
STADE DE LA GROSSESSE AU MOMENT DE L'AVORTEMENT	114	8.4
DÉCISION DE L'AVORTEMENT	115	8.5
RAISON DE L'AVORTEMENT	117	8.6
PROCÉDURE D'AVORTEMENT	118	8.7
LIEU OU A ÉTÉ EFFECTUÉ L'AVORTEMENT	119	8.8
ASSISTANCE À L'AVORTEMENT	121	8.9
COMPLICATIONS APRÈS L'AVORTEMENT	123	8.10
COÛT DE L'AVORTEMENT	123	

CHAPITRE 9 SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Monique BARRÈRE

9.1 SOINS PRÉNATALS ET VACCINATION ANTITÉTANIQUE	125	
9.1.1 Soins prénatals	125	
9.1.2 Vaccination antitétanique	131	
9.2 ACCOUCHEMENT ET SOINS POSTNATALS	133	
9.2.1 Accouchement	133	
9.2.2 Soins postnatals	136	
9.3 ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ	140	9.4
FISTULE OBSTÉTRICALE	141	

CHAPITRE 10 SANTÉ DE L'ENFANT

Jean BILONGO

10.1 POIDS À LA NAISSANCE	147
10.2 VACCINATION DES ENFANTS	149
10.3 MALADIES DES ENFANTS	154

CHAPITRE 11 ÉTAT NUTRITIONNEL DES FEMMES ET DES ENFANTS

Christophe GNIMI

11.1 ÉTAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS	166
11.2 ALLAITEMENT MATERNEL ET ALIMENTATION DE COMPLÉMENT	171
11.3 TYPE D'ALIMENTS CONSOMMÉS PAR LES JEUNES ENFANTS	176
11.4 PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES ENFANTS	178
11.5 CONSOMMATION DE MICRONUTRIMENTS PAR LES ENFANTS	180
11.6 ÉTAT NUTRITIONNEL DES FEMMES	183
11.7 ANÉMIE CHEZ LES FEMMES	184
11.8 CONSOMMATION DE MICRONUTRIMENTS PAR LES MÈRES	186

CHAPITRE 12 PALUDISME*Monique BARRÈRE*

12.1 SITUATION ET STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME AU CONGO	189
12.2 LUTTE ANTIVECTORIELLE	190
12.3 TRAITEMENT PRÉVENTIF ANTIPALUDIQUE AU COURS DE LA GROSSESSE	196
12.4 FIÈVRE ET TRAITEMENT ANTIPALUDIQUE DES ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS	197
12.5 NIVEAU D'HÉMOGLOBINE	201

CHAPITRE 13 MORTALITÉ DES ENFANTS*Bernard BARRÈRE*

13.1 MÉTHODOLOGIE ET QUALITÉ DES DONNÉES	203
13.2 NIVEAUX ET TENDANCES	205
13.3 MORTALITÉ DIFFÉRENTIELLE	208
13.4 GROUPES À HAUTS RISQUES	211

CHAPITRE 14 MORTALITÉ ADULTE ET MORTALITÉ MATERNELLE*Bernard BARRÈRE*

14.1 ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES	216
14.2 ESTIMATION DE LA MORTALITÉ ADULTE	217
14.3 ESTIMATION DE LA MORTALITÉ MATERNELLE	218

**CHAPITRE 15 CONNAISSANCE, ATTITUDES ET COMPORTEMENTS VIS-À-VIS DU
VIH/SIDA ET DES IST***Monique BARRÈRE*

15.1 CONNAISSANCE DU VIH/SIDA, DES MOYENS DE PRÉVENTION ET DE TRANSMISSION	222	15.2 STIGMATISATION
ENVERS LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH	232	15.3 OPINIONS
CONCERNANT LA PRÉVENTION DES IST ET DU VIH	235	15.4 RAPPORTS
SEXUELS MULTIPLES ET UTILISATION DU CONDOM	237	15.5 DÉPISTAGE
ANTÉRIEUR DU VIH	243	15.6 INFECTIONS
SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES (IST)	247	14.7 PRÉVALENCE
DES INJECTIONS MÉDICALES	249	15.8 LES JEUNES
DE 15-24 ANS ET LE VIH/SIDA	251	

CHAPITRE 16 STATUT DE LA FEMME*Monique BARRÈRE*

16.1 EMPLOI ET TYPE DE RÉMUNÉRATION	259
16.2 DÉCISION CONCERNANT L'UTILISATION DES GAINS	260
16.3 POSSESSION DE BIENS	263
16.4 PARTICIPATION DANS LA PRISE DE CERTAINES DÉCISIONS	265
16.5 OPINION SUR LA VIOLENCE CONJUGALE	267

16.6 INDICATEURS DU POUVOIR D'ACTION DES FEMMES	270
---	-----

vi • Table des Matières

CHAPITRE 17 SITUATION DES ENFANTS

Jean Pierre POATY

17.1 PROTECTION DES ENFANTS	273
17.2 DÉVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT	282

RÉFÉRENCES	289
-------------------------	-----

ANNEXE A PLAN DE SONDAGE

A.1 INTRODUCTION	291	A.2
BASE DE SONDAGE	291	A.3
RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON	292	A.4
POIDS DE SONDAGE	294	A.5
RÉSULTATS DES INTERVIEWS	296	

ANNEXE B ERREURS DE SONDAGE	299
--	-----

ANNEXE C TABLEAU POUR L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES	319
---	-----

ANNEXE D PERSONNEL DE L'EDSC-II 2011-2012	325
--	-----

ANNEXE E QUESTIONNAIRES	329
--------------------------------------	-----

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

	Page
CHAPITRE 1 CARACTÉRISTIQUES DU PAYS ET PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE Tableau 1.2	
Résultats des interviews Ménages et Individuelles	11
CHAPITRE 2	
CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES	
Tableau 2.1 Eau utilisée par les ménages pour boire	16
Tableau 2.2 Type de toilettes utilisées par les ménages	18
Tableau 2.3 Lavage des mains	19
Tableau 2.4 Caractéristiques du logement	20
Tableau 2.5 Biens possédés par les ménages	22
Tableau 2.6 Quintiles de bien-être économique	23
Tableau 2.7 Population des ménages par âge, selon le sexe et le milieu de résidence	24
Tableau 2.8 Composition des ménages	25
Tableau 2.9.1 Niveau d'instruction de la population des ménages : Femme	26
Tableau 2.9.2 Niveau d'instruction de la population des ménages : Homme	27
Tableau 2.10 Taux de fréquentation scolaire	30

Graphique 2.1 Pyramide des âges de la population	24
Graphique 2.2 Taux de fréquentation scolaire par âge	29

CHAPITRE 3 CARACTÉRISTIQUES DES FEMMES ET DES HOMMES ENQUÊTÉS

Tableau 3.1 Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés	34
Tableau 3.2.1 Niveau d'instruction : Femme.....	36
Tableau 3.2.2 Niveau d'instruction : Homme	37
Tableau 3.3.1 Alphabétisation : Femme	39
Tableau 3.3.2 Alphabétisation : Homme	40
Tableau 3.4 Caractéristiques différentielles des couples	42
Tableau 3.4.1 Exposition aux média: Femme	43
Tableau 3.4.2 Exposition aux médias: Homme	44
Tableau 3.5.1 Emploi : Femme	46
Tableau 3.5.2 Emploi : Homme	47
Tableau 3.6.1 Occupation: Femme	48
Tableau 3.6.2 Occupation: Homme	49
Tableau 3.7 Type d'emploi: Femme	50
Tableau 3.8.1 Couverture médicale : Femme	51
Tableau 3.8.2 Couverture médicale : Homme	51
Tableau 3.9.1 Consommation de tabac : Femme	52
Tableau 3.9.2 Consommation de tabac : Homme	53
Graphique 3.1 Proportion de femmes et d'hommes de 15-49 ans alphabétisés	41

Liste des tableaux et des graphiques • ix

CHAPITRE 4 NUPTIALITÉ ET EXPOSITION AU RISQUE DE GROSSESSE

Tableau 4.1 État matrimonial actuel	56
Tableau 4.2.1 Nombre de coépouses	58
Tableau 4.2.2 Nombre d'épouses	59
Tableau 4.3 Âge à la première union	60
Tableau 4.4 Âge médian à la première union selon certaines caractéristiques sociodémographiques sexuels	61
Tableau 4.5 Âge aux premiers rapports rapports sexuels selon certaines caractéristiques sociodémographiques	62
Tableau 4.6 Âge médian aux premiers rapports sexuels selon certaines caractéristiques sociodémographiques	63
Tableau 4.7.1 Activité sexuelle récente des femmes	64
Tableau 4.7.2 Activité sexuelle récente des hommes	66
Graphique 4.1 Proportion de femmes célibataires par âge selon différentes sources	57

CHAPITRE 5 FÉCONDITÉ

Tableau 5.1 Fécondité actuelle	69
Tableau 5.2 Fécondité par caractéristiques sociodémographiques	71
Tableau 5.3.1 Fécondité selon différentes sources	72
Tableau 5.3.2 Tendance de la fécondité par âge	72
Tableau 5.4 Enfants nés vivants et enfants survivants des femmes	74
Tableau 5.5 Intervalle intergénérisque	76

Tableau 5.6 Aménorrhée, abstinence et insusceptibilité post-partum	77
Tableau 5.7 Durée médiane de l'aménorrhée, de l'abstinence post-partum et de l'insusceptibilité post-partum	78
Tableau 5.8 Ménopause	79
Tableau 5.9 Âge à la première naissance	79
Tableau 5.10 Âge médian à la première naissance	80
Tableau 5.11 Grossesse et fécondité des adolescentes	81
Graphique 5.1 Taux de fécondité par âge selon le milieu de résidence	70
Graphique 5.2 Taux de fécondité par âge et par période de 5 ans avant l'EDSC-II 2011-2012	73
Graphique 5.3 Tendances de l'ISF des femmes de 15-34 ans, EDSC-I 2005 et EDSC-II 2011-2012	73
Graphique 5.4 Proportion d'adolescentes ayant commencé leur vie procréative, EDSC-I 2005 et EDSC-II 2011-2012	82

CHAPITRE 6 PRÉFÉRENCES EN MATIÈRE DE FÉCONDITÉ

Tableau 6.1 Préférences en matière de fécondité par nombre d'enfants vivants	84
Tableau 6.2.1 Désir de limiter les naissances : Femme	86
Tableau 6.2.2 Désir de limiter les naissances : Homme	87
Tableau 6.3 Nombre idéal d'enfants	89
Tableau 6.4 Nombre idéal d'enfants par caractéristique sociodémographique	90
Tableau 6.5 Planification de la fécondité	91
Tableau 6.6 Taux de fécondité désirée	91
Graphique 6.1 Désir d'enfants supplémentaires des femmes en union selon le nombre d'enfants vivants	85

x • Liste des tableaux et des graphiques

CHAPITRE 7 PLANIFICATION FAMILIALE

Tableau 7.1 Connaissance des méthodes contraceptives	95
Tableau 7.2 Connaissance des méthodes contraceptives par caractéristiques sociodémographiques	97
Tableau 7.3 Utilisation actuelle de la contraception selon âge	99
Tableau 7.4 Utilisation actuelle de la contraception par caractéristiques sociodémographiques	101
Tableau 7.5 Source d'approvisionnement des méthodes modernes	102
Tableau 7.6 Choix informé de la méthode	103
Tableau 7.7 Connaissance de la période féconde	104
Tableau 7.8 Besoins en matière de planification familiale	106
Tableau 7.9 Utilisation future	107
Tableau 7.10 Exposition aux messages sur la planification familiale	108
Tableau 7.11 Contact des non utilisatrices de la contraception avec des agents de planification familiale	110
Graphique 7.1 Prévalence contraceptive parmi les femmes en union	98
Graphique 7.2 Tendances de la prévalence contraceptive moderne parmi les femmes en union	100

CHAPITRE 8 AVORTEMENT

Tableau 8.1	Nombre d'avortements	112
Tableau 8.2	Âge au premier avortement	113
Tableau 8.3	Stade de la grossesse au moment de l'avortement	115
Tableau 8.4	Décision de l'avortement	116
Tableau 8.5	Raisons de l'avortement	117
Tableau 8.6	Procédure d'avortement	119
Tableau 8.7	Lieu où a été effectué l'avortement	120
Tableau 8.8	Assistance à l'avortement	122
Tableau 8.9	Complications après l'avortement	123
Tableau 8.10	Coût de l'avortement	124

CHAPITRE 9 SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Tableau 9.1	Soins prénatals	126
Tableau 9.2	Nombre de visites prénatales et stade de la grossesse	128
Tableau 9.3	Composants des visites prénatales	129
Tableau 9.4	Échographie	131
Tableau 9.5	Vaccination antitétanique	132
Tableau 9.6	Lieu de l'accouchement	133
Tableau 9.7	Assistance durant l'accouchement	135
Tableau 9.8	Moment où les premiers soins postnatals ont été dispensés à la mère	136
Tableau 9.9	Type de prestataire qui a dispensé les premiers soins postnatals à la mère	137
Tableau 9.10	Moment où les premiers soins postnatals ont été dispensés au nouveau-né	138
Tableau 9.11	Type de prestataire qui a dispensé les premiers soins postnatals au nouveau-né	139

Liste des tableaux et des graphiques • xi

Tableau 9.12	Problèmes d'accès aux soins de santé	140
Tableau 9.13	Connaissance et prévalence de la fistule obstétricale	142
Tableau 9.14.1	Connaissance de la fistule obstétricale et opinions : Femme	143
Tableau 9.14.2	Connaissance de la fistule obstétricale et opinions : Homme	145

Graphique 9.1	Indicateurs de santé maternelle, EDSC-I 2005 et EDSC-II 2011-2012	127
---------------	---	-----

CHAPITRE 10 SANTÉ DE L'ENFANT

Tableau 10.1	Taille et poids de l'enfant à la naissance	148
Tableau 10.2	Vaccinations par sources d'information	150
Tableau 10.3	Vaccinations selon certaines caractéristiques sociodémographiques	152
Tableau 10.4	Vaccinations au cours de la première année	153
Tableau 10.5	Prévalence et traitement des symptômes d'Infection Respiratoire Aiguë (IRA)	155
Tableau 10.6	Prévalence et traitement de la fièvre	157
Tableau 10.7	Prévalence de la diarrhée	159
Tableau 10.8	Traitement de la diarrhée	161
Tableau 10.9	Pratiques alimentaires durant la diarrhée	162
Tableau 10.10	Connaissance des sachets de SRO ou des liquides préconditionnés,	163

Graphique 10.1 Couverture vaccinale des enfants de 12-23 mois par type de vaccin selon l'EDSC-I 2005 et l'EDSC-II 2011-2012	149
Graphique 10.2 Prévalence des IRA, de la fièvre et de la diarrhée chez les enfants de moins de 5 ans selon l'âge	154

CHAPITRE 11 ÉTAT NUTRITIONNEL DES FEMMES ET DES ENFANTS

Tableau 11.1 État nutritionnel des enfants	167
Tableau 11.2 Allaitement initial	172
Tableau 11.3 Type d'allaitement selon l'âge de l'enfant	173
Tableau 11.4 Durée médiane de l'allaitement.....	175
Tableau 11.5 Aliments et liquides reçus par les enfants le jour ou la nuit ayant précédé l'interview	177
Tableau 11.6 Prévalence de l'anémie chez les enfants	179
Tableau 11.7 Présence de sel iodé dans le ménage	180
Tableau 11.8 Consommation de micronutriments par les enfants	181
Tableau 11.9 État nutritionnel des femmes	184
Tableau 11.10 Prévalence de l'anémie chez les femmes	185
Tableau 11.11 Consommation de micronutriments par les mères	186
Graphique 11.1 État nutritionnel des enfants de moins de cinq ans	169

CHAPITRE 12 PALUDISME

Tableau 12.1 Possession de moustiquaires par les ménages	191
Tableau 12.2 Accès à une moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action (MIILDA)	192
Tableau 12.3 Utilisation des moustiquaires par la population des ménages	193
Tableau 12.4 Utilisation des moustiquaires par les enfants	194
Tableau 12.5 Utilisation des moustiquaires par les femmes enceintes	195
Tableau 12.6 Utilisation d'antipaludéens à titre préventif et du Traitement Préventif Intermittent (TPIg) par les femmes au cours de la grossesse	196

xii • Liste des tableaux et des graphiques

Tableau 12.7 Prévalence, diagnostic et traitement précoce de la fièvre chez les enfants	198
Tableau 12.8 Type d'antipaludéens et moment de leur prise par les enfants ayant eu de la fièvre	200
Tableau 12.9 Hémoglobine < 8,0 g/dl	201
Graphique 12.1 Pourcentage de la population des ménages qui ont accès à une MIILDA dans le ménage	192

CHAPITRE 13 MORTALITÉ DES ENFANTS

Tableau 13.1 Quotients de mortalité des enfants de moins de 5 ans	206
Tableau 13.2 Quotients de mortalité des enfants selon certaines caractéristiques socio-économiques	208
Tableau 13.3 Quotients de mortalité des enfants selon certaines caractéristiques démographiques de la mère et des enfants	210
Tableau 13.4 Comportement procréateur à hauts risques	212
Graphique 13.1 Tendances de la mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile	207

Graphique 13.2 Mortalité infanto-juvénile et caractéristiques socio-économiques	209
Graphique 13.3 Mortalité infantile et caractéristiques des naissances	211

CHAPITRE 14 MORTALITÉ ADULTE ET MORTALITÉ MATERNELLE

Tableau 14.1 Taux de mortalité des adultes	217
Tableau 14.2 Quotient de mortalité adulte	218
Tableau 14.3 Mortalité maternelle	218

Graphique 14.1 Rapport de mortalité maternelle avec intervalles de confiance pour la période 0-6 ans avant l'EDSC-I 2005 et l'EDSC-II 2011-2012	219
---	-----

CHAPITRE 15 CONNAISSANCE, ATTITUDES ET COMPORTEMENTS VIS-À-VIS DU VIH/SIDA ET DES IST

Tableau 15.1 Connaissance du SIDA	222
Tableau 15.2 Connaissance du sida et source d'information	223
Tableau 15.3 Connaissance des moyens de prévention du VIH	225
Tableau 15.4.1 Connaissance approfondie du SIDA : Femme	226
Tableau 15.4.2 Connaissance approfondie du SIDA : Homme	228
Tableau 15.5 Connaissance de la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant	230
Tableau 15.6.1 Attitudes de tolérance à l'égard des personnes vivant avec le VIH : Femme	232
Tableau 15.6.2 Attitudes de tolérance à l'égard des personnes vivant avec le VIH: Homme	234
Tableau 15.7 Opinion sur la négociation de rapports sexuels protégés avec le conjoint	235
Tableau 15.8 Adultes favorables à l'enseignement de l'utilisation du condom en tant que moyen de prévention du sida	237
Tableau 15.9.1 Partenaires sexuels multiples : Femme	238
Tableau 15.9.2 Partenaires sexuelles multiples : Homme	239
Tableau 15.10 Prévalence ponctuelle et prévalence cumulée des partenaires sexuels concomitants	241

Liste des tableaux et des graphiques • xiii

Tableau 15.11 Rapports sexuels payants et utilisation du condom au cours des derniers rapports sexuels payants	242
Tableau 15.12.1 Couverture du test du VIH antérieur à l'enquête : Femme	244
Tableau 15.12.2 Couverture du test du VIH antérieur à l'enquête : Homme	245
Tableau 15.13 Femmes enceintes conseillées et ayant effectué un test du VIH	246
Tableau 15.14 Prévalence déclarée des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et symptômes déclarés d'IST	248
Tableau 15.15 Prévalence des injections médicales	250
Tableau 15.16 Connaissance approfondie du VIH/sida et connaissance d'un endroit où se procurer des condoms parmi les jeunes	251
Tableau 15.17 Âge aux premiers rapports sexuels parmi les jeunes	253
Tableau 15.18 Rapports sexuels pré-nuptiaux et utilisation du condom au cours des rapports sexuels pré-nuptiaux parmi les jeunes	254
Tableau 15.19.1 Partenaires sexuels multiples au cours des 12 derniers mois parmi les jeunes : Femme	255
Tableau 15.19.2 Partenaires sexuelles multiples au cours des 12 derniers mois parmi les jeunes : Homme	256
Tableau 15.20 Disparité d'âges entre partenaires sexuels parmi les femmes de 15-19 ans	257
Tableau 15.21 Test du VIH	257

récent parmi les jeunes	258
Graphique 15.1 Recherche de traitement pour les IST	249

CHAPITRE 16 STATUT DE LA FEMME

Tableau 16.1 Emploi et type de rémunération des femmes et des hommes actuellement en union	260	Tableau 16.2.1 Contrôle de l'utilisation de l'argent gagné par les femmes et importance de l'argent gagné par les femmes par rapport à celui gagné par le conjoint	261
Tableau 16.2.2 Contrôle de l'utilisation de l'argent gagné par les hommes	262		
Tableau 16.3 Contrôle par les femmes de l'utilisation de leurs propres gains et contrôle de l'utilisation des gains du conjoint	263		
Tableau 16.4 Possession de biens par la femme	264		
Tableau 16.5 Participation dans la prise de décision	265		
Tableau 16.6 Participation des femmes dans la prise de décision selon certaines caractéristiques sociodémographiques	266		
Tableau 16.7.1 Opinion des femmes concernant le fait qu'un mari batte sa femme	268		
Tableau 16.7.2 Opinion des hommes concernant le fait qu'un mari batte sa femme	269		
Tableau 16.8 Indicateurs du pouvoir d'action des femmes	271		
Graphique 16.1 Participation des femmes en union à la prise de décision	267		

CHAPITRE 17 SITUATION DES ENFANTS

Tableau 17.1 Enregistrement des naissances d'enfants de moins de 5 ans	274
Tableau 17.2 Enfants orphelins et résidence avec les parents	276
Tableau 17.3 Fréquentation scolaire par état de survie des parents	277
Tableau 17.4 Travail des enfants	278
Tableau 17.5 Travail des enfants et fréquentation scolaire	279
Tableau 17.6 Discipline des enfants	281
Tableau 17.7 Éducation de la petite enfance	282
Tableau 17.8 Soutien à l'apprentissage	283

xiv • Liste des tableaux et des graphiques

Tableau 17.9 Matériel d'apprentissage	284
Tableau 17.10 Encadrement inapproprié des enfants	286
Tableau 17.11 Indice de développement du jeune enfant	287

ANNEXE A PLAN DE SONDAGE

Tableau A.1 Répartition de la population et du nombre de ZD selon le département et le type de résidence	292	Tableau A.2 Répartition des ménages et taille moyenne des ZD en ménage selon le département et le type de résidence	292
Tableau A.3 Répartition de l'échantillon des grappes et de l'échantillon des ménages selon le département et le type de résidence	294	Tableau A.4 Répartitions des nombres attendus de femmes et d'hommes enquêtés avec succès selon le département et le type de résidence	294
Tableau A.5 Résultats de l'enquête	297	Tableau A.6 Résultats de l'enquête: Homme	298

ANNEXE B ERREURS DE SONDAGE

Tableau B.1 Liste des variables sélectionnées pour le calcul des erreurs de sondage, Congo 2011-2012	302	Tableau B.2 Erreurs de sondage :
Échantillon National, Congo 2011-2012	303	Tableau B.3 Erreurs de sondage :
Échantillon Urbain, Congo 2011-2012	304	Tableau B.4 Erreurs de sondage :
Échantillon Rural, Congo 2011-2012	305	Tableau B.5 Erreurs de sondage :
Échantillon Kouilou, Congo 2011-2012	306	Tableau B.6 Erreurs de sondage :
Échantillon Niari, Congo 2011-2012	307	Tableau B.7 Erreurs de sondage :
Échantillon Lékoumou, Congo 2011-2012	308	Tableau B.8 Erreurs de sondage :
Échantillon Bouenza, Congo 2011-2012	309	Tableau B.9 Erreurs de sondage :
Échantillon Pool, Congo 2011-2012	310	Tableau B.10 Erreurs de sondage :
Échantillon Plateaux, Congo 2011-2012	311	Tableau B.11 Erreurs de sondage :
Echantillon Cuvette, Congo 2011-2012	312	Tableau B.12 Erreurs de sondage :
Échantillon Cuvette-Ouest, Congo 2011-2012	313	Tableau B.13 Erreurs de sondage :
Échantillon Sangha, Congo 2011-2012	314	Tableau B.14 Erreurs de sondage :
Échantillon Likouala, Congo 2011-2012	315	Tableau B.15 Erreurs de sondage :
Échantillon Brazzaville, Congo 2011-2012	316	Tableau B.16 Erreurs de sondage :
Échantillon Pointe-Noire, Congo 2011-2012	317	Tableau B.17 Erreurs de sondage pour les taux de mortalité adulte et les taux de mortalité maternelle, Congo 2011-2012
	318	

ANNEXE C TABLEAU POUR L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES

Tableau C.1 Répartition par âge de la population des ménages	319
Tableau C.2.1 Répartition par âge des femmes éligibles et enquêtées	320
Tableau C.2.2 Répartition par âge des hommes éligibles et enquêtés	320
Tableau C.3 Complétude de l'enregistrement	321
Tableau C.4 Naissances par année de naissance	321
Tableau C.5 Enregistrement de l'âge au décès en jours	322
Tableau C.6 Enregistrement de l'âge au décès en mois	322
Tableau C.7 État nutritionnel des enfants	323
Tableau C.8 Complétude de l'information sur les frères et sœurs	324
Tableau C.9 Taille de la fratrie et rapport de masculinité des frères et sœurs	324
Tableau C.10 Complétude de l'information sur les sœurs décédées	324

Liste des tableaux et des graphiques • **XV**

PRÉFACE

D

Depuis 2004, le Gouvernement de la République du Congo s'est engagé dans la réalisation de grandes opérations de collecte et d'analyse de données statistiques auprès des ménages, pour une meilleure planification stratégique.

Outre la planification, cet engagement constitue une réponse aux préoccupations suivantes :

avait réalisé en 2005, sur toute l'étendue du territoire national, la première enquête démographique et de Santé

- l'adhésion et l'implication des populations au processus d'élaboration et de mise en œuvre des programmes et projets de développement visant l'amélioration de leurs conditions d'existence ;

- la nécessité pour les pouvoirs publics, les institutions de recherche et différents partenaires au développement de disposer des indicateurs fiables nécessaires au suivi et à l'évaluation des actions de développement.

C'est dans cette optique que le centre national de la statistique et des études économiques (CNSEE)

du Congo (EDSC-I).

Les résultats de cette investigation avaient permis de produire ou de mettre à jour une batterie d'indicateurs dont une bonne partie a servi, notamment, à la finalisation du document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP).

Il est constant que la validité des indicateurs établis à partir des résultats d'une telle collecte reste limitée dans le temps. Ainsi, ceux de 2005 ont gardé leur pertinence pendant une période de cinq ans.

En 2011, il devenait impérieux de disposer de nouvelles données. C'est ainsi qu'en septembre 2011, a été lancée la deuxième enquête démographique et de santé du Congo (EDSC-II), clôturée en février 2012.

Cette opération a pu être menée grâce à l'appui technique d'ICF International et au soutien financier de la Banque Mondiale, par le biais du Programme de Développement des Services de Santé (PDSS), du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), qui s'est chargé de l'impression du questionnaire destiné aux femmes.

En cela, je voudrais exprimer toute la gratitude et la reconnaissance du gouvernement de la République du Congo aux représentants de ces différents organismes, ainsi qu'à toutes les personnes œuvrant en leur sein.

Je saisis cette occasion pour remercier toutes les autorités administratives locales pour leur implication et pour la mobilisation de leurs administrés.

Préface • xvii

Enfin, j'adresse mes sincères félicitations aux cadres nationaux et autres agents de terrain qui, en dépit des difficultés de toute nature, ont pu achever leurs travaux dans les délais prescrits.

Fait à Brazzaville, le 04 DEC 2012

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie,
des finances et du portefeuille public



The image shows an official stamp of the Ministry of Economy, Finance and Public Portfolio of the Republic of Congo. The stamp is circular and contains the text 'LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PORTFEUILLE PUBLIC' around the perimeter. In the center, there is a smaller circular emblem with a map of the Congo and the text 'REPUBLIQUE DU CONGO'. Below the stamp, there is a handwritten signature in black ink. The date '04 DEC 2012' is written above the stamp.

BRASSA, CONGO

AVANT-PROPOS

L

a deuxième Enquête Démographique et de Santé du Congo (EDSC-II) a été réalisée de septembre 2011 à février 2012, après un long et fastidieux processus de préparation marqué notamment par : (i) une sensibilisation des autorités locales et de leurs administrés, (ii) la mise à jour de la base de sondage sur toute l'étendue du territoire national, la confection et l'actualisation des outils de collecte et la mise en place des financements.

Cette importante opération s'est réalisée en recourant aux mêmes procédures et à la même méthodologie que celles qui avaient prévalu en 2005, lors de la première enquête du genre. Il y a cependant lieu de mentionner le fait que, contrairement à l'EDSC-I, les principaux résultats de la deuxième enquête seront disponibles au niveau de tous les départements que compte le pays. Ceci constitue une avancée majeure dans la mesure où, il sera, dès lors, possible d'envisager une planification des actions visant le bien être des

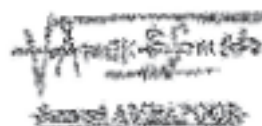
populations en tenant compte des spécificités locales. De ce fait, il ne s'est pas agi seulement d'une actualisation des indicateurs, mais de la mise en place d'une base de données qui intègre les différents démembrements de l'espace national.

De plus, outre les thèmes abordés en 2005, l'on s'est appesanti sur la planification familiale, la fistule obstétricale et la situation des enfants, qui ont fait l'objet de trois modules additionnels.

Tout comme en 2005, l'opération n'a pu être menée à son terme que grâce à la mobilisation d'importantes ressources financières, matérielles et humaines. Aussi, voudrais-je exprimer ma gratitude et ma reconnaissance à toutes les institutions et à toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre au succès de cette enquête. Il s'agit particulièrement :

- du Gouvernement de la République, pour sa sollicitude constante ;
- de la Banque Mondiale (Agence Internationale de développement) et du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), pour leur soutien matériel et financier ;
- du programme de développement des services de santé et du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), pour leur précieuse collaboration ;
- des experts d'ICF International, pour leur appui technique ;
- des autorités politiques, administratives, militaires et religieuses ainsi que des populations des zones enquêtées, pour leur adhésion ;
- de tout le personnel de l'EDSC-II pour sa disponibilité et son engouement.

Le Directeur Général du Centre National de la
Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE)



Avant-Propos • **xix**

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACT Artemisinin-based Combination Therapy (Combinaisons à base d'Artémisinine) ACBF
Association Congolaise pour le Bien-être Familial

BCG Bacille de Calmette et Guérin
BOP Budgétisation par Objectif de Programmes

CEEAC Communauté Économique des États d'Afrique Centrale
CDC Centers for Disease Control and Prevention
CDMT Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CEMAC Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale CIPD
Conférence Internationale sur la Population et le Développement CSI Centres de Santé
Intégrés
CMLS Comité Ministériel de Lutte contre le Sida
CNSEE Centre National de la Statistique et des Études Économiques CSLP Cadre

Stratégie de Réduction de la Pauvreté
CSPRO Census and Survey Processing System
CSS Circonscriptions Socio Sanitaires
CTS/PNDS Comité Technique de Suivi du PNDS

DHS Demographic and Health Survey
DIU Dispositif Intra Utérin
DL Décilitre
DSRP Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté et de l'Aménagement du Territoire DTCoq Vaccin
contre la Diphtérie, le Tétanos et la Coqueluche

EDS Enquête Démographique et de Santé
EDSC Enquête Démographique et de Santé du Congo
ECOM Enquête Congolaise auprès des Ménages pour l'évaluation de la pauvreté ENA
Emergency Nutrition Assessment
ET Écart Type

FCFA Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FRPC Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la croissance

GARD Gestion Axée sur les Résultats de Développement

IDA Agence Internationale pour le Développement
IDH Indice du Développement Humain
IEC Information, Éducation et Communication
IMC Indice de Masse Corporelle
IRA Infection Respiratoire Aiguë
ISF Indice Synthétique de Fécondité
ISFD Indice Synthétique de Fécondité Désiré
IST Infections Sexuellement Transmissibles

Sigles et Abréviations • xxi

MAMA Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée MICS Enquête
Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples MII Moustiquaires
Imprégnées d'Insecticides
MIILDA Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide à Longue Durée d'Action NEPAD
Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique NN Néonatal

OMD Objectifs du Millénaire pour le Développement OHADA Organisation pour
l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires OMS Organisation Mondiale de la Santé
ONG Organisation Non Gouvernementale
ONU Organisation des Nations Unies
ONUSIDA Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PAP Programme des Actions Prioritaires
PDSS Programme de Développement des Services de Santé PEV
Programme Élargi de Vaccination
PF Planification Familiale
PIB Produit Intérieur Brut
PID Pulvérisation Intra Domiciliaire
PNDS Programme National de Développement Sanitaire PNLP
Programme National de Lutte contre le Paludisme PNLN Programme

National de Lutte contre le SIDA PND Plan National de Développement
PNDS Programme National de Développement Sanitaire PNN Post
néonatal
PNP Politique Nationale de Population
PNS Politique Nationale de Santé
PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement PPS Point de
Prestation de service
PPTE Pays Pauvres Très Endettés
PTME Prévention de la Transmission Mère-Enfant

RDV Risque sur la Durée de Vie
REPS Racine carrée de l'effet du plan de sondage
RGPH Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SIDA Syndrome de l'Immunodéficience Acquise
SP Sulfadoxine Pyriméthamine
SRO Sels de Réhydratation par voie Orale
SRP Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SSR Santé Sexuelle de la Reproduction

TBFS Taux Brut de Fréquentation Scolaire
TBN Taux Brut de Natalité
TBS Taux Brut de Scolarisation
TGFG Taux Global de Fécondité générale
TMM Taux de Mortalité maternelle
TNS Taux Net de Scolarisation
TPI Traitement Préventif Intermittent
TRO Thérapie de Réhydratation par voie Orale

xxii • Sigles et Abréviations

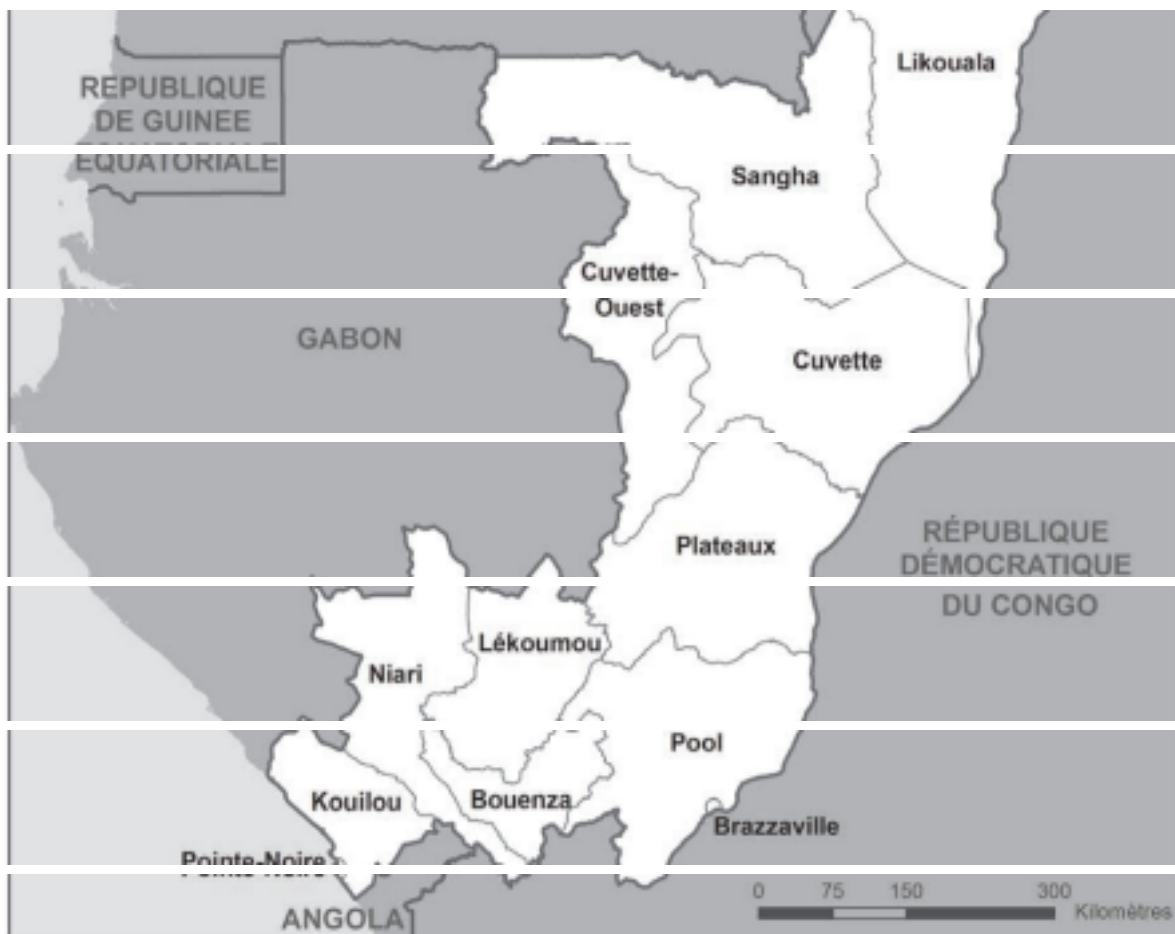
UA Union Africaine
UNFPA Fonds des Nations Unies pour la Population UNICEF
Fond des Nations Unies pour l'Enfance UPS Unité Primaire de
Sondage
USAID Agence des États-Unis pour le Développement International
VIH Virus de l'Immunodéficience Humaine

WHO World Health Organization

ZD Zone de Dénombrement

CONGO





xxiv • Carte du Congo

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE 1 CARACTÉRISTIQUES

DU PAYS ET

Gabriel BATSANGA

1.1 CARACTÉRISTIQUES DU PAYS

1.1.1 Aspects géographiques et climatiques

S

ituée en Afrique centrale, la République du Congo s'étend au sud-ouest sur 11 degrés de longitude est et 5 degrés de latitude sud et au nord-est sur 18 degrés de longitude est et 4 degrés de latitude nord.

Le Congo s'étale sur une superficie de 342 000 km². Le pays est pourvu d'une façade maritime de 170 km sur l'Océan Atlantique. Il est limité au nord par la République du Cameroun et la République Centrafricaine, au sud par la République Démocratique du Congo et la République d'Angola (enclave du Cabinda), au sud-ouest par l'Océan Atlantique, à l'est par le fleuve Congo et son affluent l'Oubangui qui le séparent de la République Démocratique du Congo et à l'ouest par la République du Gabon.

Le relief du Congo est essentiellement constitué du bassin sédimentaire du fleuve Congo et des roches anciennes. Le point le plus élevé est le Mont Nabemba, culminant à 1 040 m dans le département de la Sangha.

Le Congo est traversé par deux types de végétation :

- la forêt, qui couvre près des deux tiers du territoire national (65 %), est localisée au sud (massifs du Chaillu et du Mayombe), au nord-est (forêt inondée) et au nord-ouest (forêt exondée) ;
- la savane, qui s'étend de la vallée du Niari au Plateau Central, occupe le tiers du territoire national.

Située à cheval sur l'équateur, la République du Congo a un climat chaud et humide. La partie septentrionale du pays se caractérise par un climat de type équatorial avec des pluies étalées quasiment tout au long de l'année. On y distingue cependant deux saisons de pluies et deux saisons sèches : une grande saison de pluies entre septembre et décembre et une petite entre avril et mai d'une part et, d'autre part, une grande saison sèche entre juin et août et une petite entre janvier et mars. Le sud-ouest a un climat tropical humide caractérisé par une saison sèche de trois mois (juin à août) tandis que la partie centrale du pays a une position intermédiaire avec un climat subéquatorial.

Le Congo est doté d'un réseau hydrographique important. On note, principalement, la présence du fleuve Congo qui prend sa source en République Démocratique du Congo et qui, avec un débit de 40 000 m³, est le plus puissant au monde après l'Amazone. En outre, le pays est arrosé par plusieurs affluents de ce grand fleuve dont les plus importants sont, dans la partie septentrionale, l'Oubangui, la Sangha, la Likouala Mossaka, l'Alima et la Nkéni et, dans la partie méridionale, la Léfini, le Djoué et la Loufoulakari.

1.1.2 Contexte politique et administratif

Après avoir appartenu, pendant environ un siècle, à l'empire colonial français, la République du Congo a accédé à la souveraineté nationale le 15 août 1960, devenant ainsi un état indépendant, avant d'adhérer à l'Organisation de l'Unité Africaine en 1963 en tant que membre fondateur. Que ce soit avant et

après l'indépendance, le pays a été marqué, notamment, par plusieurs remous politico-ethniques qui ont, le plus souvent, engendré des changements de régime. Ainsi, l'on a assisté successivement : (i) à la première guerre civile en 1959, (ii) à la chute en 1963 du régime du premier Président, Fulbert YOULOU à la suite de revendications à caractère syndical et à une insurrection généralisée, (iii) à l'accession au pouvoir du Président Alphonse MASSAMBA DEBAT, qui mit fin au multipartisme et créa un parti unique dénommé Mouvement National de la Révolution, (iv) à la chute en 1968 du régime MASSAMBA DEBAT et l'arrivée au pouvoir du Président Marien NGOUABI qui, tout en renforçant le principe du parti unique, instaura un régime de type

marxiste. Une dizaine d'années après son accession à la souveraineté nationale, la République du Congo a été rebaptisée « République Populaire du Congo » par le Parti Congolais du Travail (PCT), qui a dirigé le pays jusqu'à l'instauration de la démocratie pluraliste en 1992. Il convient de relever que la période allant de 1968 à 1992 a été marquée, entre autres, par (i) l'assassinat, le 18 mars 1977, du Président Marien NGOUABI qui a été suivi par l'avènement au pouvoir d'un Comité militaire du Parti dirigé par le Président Joachim YHOMBI OPANGO, (ii) l'éviction de ce dernier le 5 février 1979 et son remplacement par le Président Denis SASSOU NGUESSO qui demeura au pouvoir jusqu'en 1992, avant d'être remplacé par le Président Pascal LISSOUBA, à la suite de la première élection présidentielle générale organisée dans le pays. Le retour au multipartisme, qui a restauré le nom de « République du Congo », s'est accompagné de troubles, entre 1992 et 1999. Un conflit armé, sans précédent dans le pays a eu lieu entre le 5 juin et le 15 octobre 1997, occasionnant la perte de milliers de vies humaines, d'importants préjudices au sein de la population et la destruction d'une grande partie du tissu économique du pays. Il s'est soldé par le départ en exil du Président Pascal LISSOUBA et son remplacement par son prédécesseur SASSOU NGUESSO, dans un climat d'instabilité et d'insécurité qui s'est poursuivi jusqu'en 1999. Grâce aux efforts du Gouvernement de la République et au soutien multiforme des partenaires nationaux et internationaux, la paix et la sécurité ont été restaurées dans la quasi-totalité du territoire national.

L'actuelle constitution du pays, promulguée le 20 janvier 2002, fait du Congo un état de droit à trois pouvoirs :

- Le pouvoir exécutif dirigé par un Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, élu pour 7 ans au suffrage universel ;
- Le pouvoir législatif composé de deux chambres : l'Assemblée Nationale et le Sénat ;
- Le pouvoir judiciaire exercé par la Cour Suprême, la cour constitutionnelle, la Cour des Comptes et de Discipline Budgétaire, les cours d'appel et les autres juridictions nationales.

Le découpage administratif du Congo subdivise le pays en 12 départements à savoir : Kouilou, Niari, Bouenza, Lékoumou, Pool, Plateaux, Cuvette, Cuvette-Ouest, Sangha, Likouala, Brazzaville et Pointe-Noire.

Le pays compte six communes qui sont les principales villes du pays. Il s'agit de : Brazzaville (capitale politique), Pointe-Noire (capitale économique), Dolisie, Nkayi, Mossendjo et Ouesso.

La langue officielle du Congo est le Français ; les langues nationales sont le Lingala et le Kituba.

Le Congo est membre d'institutions sous-régionales, régionales et internationales telles que la CEEAC, la CEMAC, l'Union Africaine, l'ONU, AFRISTAT et l'OHADA.

1.1.3 Évolution récente de l'économie

À la fin des conflits armés de la période 1997-1999, le gouvernement du Congo s'est investi dans la mise en place des bases de la relance effective de l'économie nationale en s'inscrivant dans la double

2 • Caractéristiques du pays et présentation de l'enquête

dynamique du sommet de Copenhague (1996), visant la réduction de moitié de la pauvreté d'ici à l'an 2015, cela conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement et de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PTTE).

En outre, depuis le début des années 2000, le gouvernement a lancé un vaste programme de réformes structurelles et de renforcement de la gouvernance, afin de consolider la paix et impulser le développement économique et social du Congo. Dans ce cadre, il a élaboré une Stratégie de Réduction de la Pauvreté pour la période 2008-2010. Cette stratégie a été conçue dans un contexte de préparation du Point d'Aboutissement de

l'Initiative PPTE, qui devait soulager le Congo par l'annulation d'une part importante de sa dette extérieure. C'est dans ce contexte que le gouvernement a lancé de vastes programmes de réformes et d'investissements ainsi que des innovations importantes dans la gouvernance économique. Il s'agit, entre autres, de la signature et la mise en œuvre du programme économique et financier soutenu par la communauté internationale, au titre de l'Initiative PPTE, matérialisé par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la croissance et la mise en œuvre d'un DSRP pour la période 2008-2010.

Ce DSRP1 a servi de cadre opérationnel pour la mise en œuvre de la vision de la « Nouvelle Espérance », et pour la formulation des stratégies économiques et sociales pour la marche du Congo vers la réalisation des OMD. La stratégie visait spécifiquement à : (i) renforcer la gouvernance et consolider la paix et la démocratie (Axe 1), (ii) diversifier l'économie pour relever et stabiliser la croissance (Axe 2) ; (iii) renforcer le secteur social et les ressources humaines en vue de soutenir la croissance et de progresser vers les OMD ; et (iv) combattre la pandémie du VIH/SIDA.

La mise en œuvre satisfaisante des programmes du DSRP1 entre 2008 et 2010, y compris le programme économique du Gouvernement, a permis au Congo d'enregistrer des avancées louables :

- au plan économique, avec des performances caractérisées par une croissance soutenue de l'ordre de 7,0 %, un taux d'inflation contenu dans la norme communautaire (~3 %), et des finances publiques assainies ;
- au plan social, par une nette amélioration des conditions de vie des ménages, et une forte baisse du taux de chômage (de 19,4 % en 2005 à 12,3 % en 2007), selon les résultats de la première Enquête Congolaise auprès des Ménages pour l'évaluation de la pauvreté (ECOM1 2005) et du RGPH-2007.

Saluées par la communauté internationale, ces performances ont permis à la République du Congo d'atteindre le Point d'achèvement de l'Initiative PPTE en janvier 2010, ce qui s'est traduit par une forte annulation de sa dette de l'ordre de 3 000 milliards de FCFA, soit environ un tiers de son PIB.

Toutefois, compte tenu du retard accumulé au sortir des violences politiques des années 90, des défis de taille demeurent. En particulier, l'économie reste très vulnérable du fait de sa forte dépendance au secteur pétrolier ; le taux de chômage demeure élevé, frappant particulièrement les jeunes ; les emplois créés par l'économie sont majoritairement précaires ou localisés dans des secteurs à faible productivité et donc peu rémunérés (secteur informel) ; les infrastructures et services sociaux de base accusent encore des insuffisances notoires, notamment l'énergie, l'eau, l'enseignement, les infrastructures de transport et les services de santé.

Le gouvernement a décidé, en outre, d'élargir le cadre stratégique du DSRP en un Plan National quinquennal de Développement. Aussi, pour renforcer l'efficacité des actions et en maximiser les impacts sociaux, il a placé ce cadre dans le contexte de la GARD.

Cette nouvelle génération du DSRP - le DSCERP - fédère l'ensemble des politiques macroéconomiques et sectorielles pour la période 2012-2016 pour atteindre les objectifs de croissance, d'emplois, de réduction de la pauvreté et d'atteinte des OMD ainsi que de développement équilibré. Il constitue donc le cadre d'opérationnalisation du « Chemin d'avenir ».

Outre le DSCERP, et dans la logique de la GARD, le Plan National de Développement comprend un ensemble de documents d'opérationnalisation, notamment : (i) le PAP 2012-2016, Livre II qui sert de cadre intégré de programmation des actions ; (ii) le CDMT 2012-2016, Livre III qui sert à la programmation budgétaire stratégique, et (iii) le SEEP, Livre IV. Ces outils ont été développés pour le PND, grâce aux efforts

soutenus du Gouvernement pour le renforcement des capacités techniques de planification stratégique et de Budgétisation par Objectif de Programmes, qui ont aussi abouti à la mise en place des PAP et du CDMT au sein des ministères sectoriels ainsi qu'au niveau central – Budget et Plan.

En fin 2011, la situation macroéconomique du Congo a été estimée comme suit :

- a) Un taux de croissance annuel du produit intérieur brut de 3,4 %, essentiellement impulsé par le secteur pétrolier. Cette croissance reste cependant inférieure à celle enregistrée en 2010 (8,7 %). Le PIB à prix courants a enregistré une hausse de 14,8 % passant de 6082,5 milliards de FCFA en 2010 à 6982,5 milliards de FCFA en 2011.
- b) l'amélioration des finances publiques : les recettes budgétaires ont enregistré une hausse de 29,7 %, s'établissant à 2887,5 milliards en 2011 contre 2227,1 milliards en 2010. Par ailleurs, les dépenses budgétaires ont été engagées à hauteur de 1721,3 milliards contre 1225,3 milliards en 2010, soit une progression de 40,5 %. En définitive, l'exécution du budget en 2011, s'est soldée par un excédent global, base engagement hors dons de 1137,2 milliards, contre un excédent de 1001,8 milliards en 2010. Les dépenses d'investissement ont été arrêtées à la somme de 1030,8 milliards (dont 821,3 milliards sur ressources propres) contre 546,0 milliards en 2010 ;
- c) le redressement des comptes extérieurs symbolisé notamment par un excédent de 979,8 milliards du solde global de la balance des paiements.

1.1.4 Situation démographique

La connaissance de l'effectif et des caractéristiques de la population du Congo a déjà fait l'objet de quatre opérations d'envergure nationale, à savoir, les recensements généraux de la population et de l'habitat/habitation de 1974, 1984, 1996 et 2007.

Il convient cependant de mentionner que les résultats du RGPH de 1996 avaient été invalidés par le Gouvernement de la République. Les données démographiques les plus actuelles disponibles à l'échelon national sont celles issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2007 (RGPH-2007) (voir Tableau 1.1 ci-dessous).

28 avril		démographiques de base RGPH	
On constate au tableau 1.1		RGPH	
que le Congo comptait, au		RGPH	
2007, date de	référence du dernier	Indicateurs	31/12/1984 28/04/2007
recensement général de la population et de l'habitation, 3 697 490 habitants. Ce qui correspond à un taux d'accroissement annuel moyen, par rapport à 1984, de 3 %.	15/02/1974	Population totale (p.1 000) 41,0 45,2 41,7 Taux brut de natalité (p.1 000) 17,9 11,7 13,0 Taux de mortalité infantile (p.1 000) 100,6 71,5 76,4 Espérance de vie (e ₀ , en années) 46,7 50,9 51,6	1 319 790 1 909 248 3 697 490

4 • Caractéristiques du pays et présentation de l'enquête

Cette population était inégalement répartie sur le territoire national : les six communes du pays abritaient 61,8 % de la population totale du pays ; en particulier, environ quatre habitants sur dix résidaient à Brazzaville.

La population âgée de moins de 15 ans représentait environ 39 % de la population totale contre 57 % pour les 15-59 ans et 5 % pour les personnes âgées de plus de 60 ans. Les femmes représentaient 51 % de la population totale du pays.

1.1.5 Politique de santé

Abritant le siège régional de l’OMS, la République du Congo se trouve prédisposée à souscrire aux déclarations et actes internationaux majeurs relatifs à la santé en Afrique. La loi n° 014-92 du 29 avril 1992 portant institutionnalisation du Programme National de Développement Sanitaire démontre parfaitement l’intérêt des autorités congolaises pour ce secteur vital.

L’application de cette loi s’est d’abord traduite par la mise en œuvre d’un premier PNDS 1992-1996 qui a permis un certain nombre de réalisations ayant considérablement modifié le paysage sanitaire du Congo. Il s’agit essentiellement :

- du découpage du territoire national en circonscriptions sociosanitaires ;
- de la mise en place, par décret n°95-3 du 4 janvier 1995, du Comité Technique de Suivi du PNDS (CTS/PNDS), cadre de développement d’une approche participative et intersectorielle dans l’analyse des problèmes de santé, la définition des stratégies et le suivi de la mise en œuvre ;
- de la rationalisation de l’organisation et du fonctionnement des Centres de Santé Intégrés ;
- de l’implication des communautés dans la planification et la mise en œuvre des activités des zones de santé ;
- de la formation des cadres, notamment des médecins.

Ces acquis ont abouti à l’adoption, en mai 2000, d’une Politique Nationale de Santé dont l’objectif global est d’améliorer l’état de santé des populations afin de promouvoir leur participation au développement socio-économique du pays.

La Politique Nationale de Santé (PNS) vise ainsi à :

- promouvoir et protéger la santé des individus et des collectivités sur l’ensemble du territoire ;
- garantir l’accessibilité des populations aux services et aux soins de santé de qualité ;
- renforcer les capacités nationales de gestion du système de santé.

Le second Programme National de Développement Sanitaire, qui a été exécuté dans le pays entre 2005 et 2009, fut une émanation de cette Politique Nationale de Santé. Il reposait sur quatre fondements cardinaux à savoir :

- le droit de l’ensemble des Congolais à la santé ;
- l’équité dans l’accès à l’offre de soins et à des prestations de qualité ;
- la solidarité de l’ensemble de la nation congolaise face à la maladie et à la santé ;

Caractéristiques du pays et présentation de l’enquête • 5

- l’exercice démocratique du droit à la santé : l’homme doit être acteur et bénéficiaire du développement sanitaire.

Les axes prioritaires d’action du PNDS 2005-2009 étaient essentiellement :

- le découpage en circonscriptions socio sanitaires ;
- la décentralisation du système de santé et le renforcement des Circonscriptions Sociosanitaires (CSS) ;

- le renforcement des programmes de lutte contre les maladies et de promotion de la santé ;
 - le développement des ressources humaines par le biais des formations initiale et continue des cadres ;
 - la réforme de la politique du médicament en mettant en place un instrument performant pour l’approvisionnement et la distribution des médicaments essentiels génériques ainsi que pour la promotion et l’usage rationnel des médicaments ;
 - le développement du système national d’information sanitaire visant la production d’un annuaire des statistiques sanitaires nationales, l’élaboration de la carte sanitaire nationale et la mise en place d’un observatoire de la santé ;
 - le renforcement de la qualité des soins et des services dans les formations sanitaires ; •
- la réforme du système de financement de la santé.

L’exécution du PNDS s’est cependant soldée par des résultats que l’on peut qualifier de moyens malgré les acquis obtenus. Cette politique s’est poursuivie avec la mise en œuvre du Programme national de développement des services de santé, en cours d’exécution, qui a permis non seulement la consolidation des acquis du PNDS, mais aussi l’équipement en moyens de locomotion, en médicaments et matériels divers.

Ce programme bénéficie de l’appui institutionnel, matériel et financier de la Banque mondiale, par le biais de sa filiale, l’Agence internationale pour le Développement (IDA), ainsi que des efforts importants consentis par le gouvernement de la République.

Pour améliorer la santé de la population congolaise, le Ministère en charge de la Santé exécute 11 programmes spécifiques dont certains, comme la santé de la reproduction, la vaccination, la lutte contre le paludisme et les maladies diarrhéiques, sont intégrés dans les activités quotidiennes des CSI, tandis que d’autres, comme le Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS), développent des structures et des actions spécifiques de plus en plus décentralisées.

1.1.6 Politique de population

Les questions relatives à la mise en place d’une politique nationale de population ont été abordées, pour la première fois au Congo, dès 1974, en particulier au moment des premières interventions au Congo du FNUAP, interventions qui se sont soldées notamment par l’appui de cette organisation onusienne à la réalisation du premier RGPH. L’intérêt du Gouvernement du Congo pour l’élaboration d’une Politique Nationale de Population s’est concrètement manifesté dans le second Programme de coopération (1991-1994) signé avec le FNUAP. L’un des objectifs majeurs de ce programme était, en effet, de formuler une Politique

6 • Caractéristiques du pays et présentation de l’enquête

Nationale de Population et de veiller à faire une place aux questions de population dans le plan national de développement.

Malheureusement, le contexte national, caractérisé par la naissance de troubles sociopolitiques récurrents ayant occasionné l’abandon ou le report de certains projets prioritaires, n’a pas, jusqu’à aujourd’hui, permis de doter le pays de ce cadre de référence nécessaire à la promotion du bien-être de la population.

Toutefois, dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement et conformément à la vision du Nouveau Partenariat pour le Développement de l’Afrique ainsi qu’aux recommandations émises lors

de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement et de la conférence de Beijing sur les femmes, le Gouvernement du Congo œuvre à l'amélioration de la qualité de vie de la population par la réduction de la pauvreté. Les troisième et quatrième programmes pays de coopération signés avec l'UNFPA, respectivement pour les périodes 2004-2008 et 2009-2013 contribuent, en particulier, à favoriser l'accès aux services de qualité en santé de la reproduction et à promouvoir l'intégration effective des questions de population et de genre dans le processus de développement.

Si le gouvernement remet à l'ordre du jour la question de la mise en place d'une politique nationale de population, il y a lieu d'espérer que les résultats des EDSC-I et EDSC-II, complétés par ceux du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2007, devraient servir de socle pour alimenter les réflexions relatives à l'élaboration de ladite politique.

1.2 MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

1.2.1 Cadre institutionnel

La deuxième Enquête Démographique et de Santé du Congo (EDSC-II), tout comme la première, a été exécutée par le Centre National de la Statistique et des Études Économiques (CNSEE), conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel n°985/MEPATI-CAB, portant institution et organisation de cette investigation.

Cette enquête, faisant partie du Programme International des Enquêtes Démographiques et de Santé (Demographic and Health Surveys-DHS) de ICF International, Calverton, Maryland (U.S.A), a été réalisée avec l'appui technique de ICF International, grâce à l'assistance financière du Gouvernement du Congo et du Programme de Développement des Services de Santé par le biais d'un financement de l'Agence Internationale de Développement (IDA – Banque Mondiale). Le projet EDSC-II a également bénéficié d'un soutien financier et matériel du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance. Le FNUAP s'est chargé de l'impression du questionnaire destiné aux femmes éligibles vivant au sein des ménages-échantillons et de l'achat d'un photocopieur.

S'agissant des organes, l'EDSC-II était régie par un comité de pilotage regroupant des représentants du ministère de la Santé et de la Population et ceux du ministère de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration. Pour la gestion courante des activités relatives à l'enquête, un directeur national et un directeur national adjoint avaient été désignés ; il s'agissait, en l'occurrence, du directeur général du CNSEE et du directeur général de la Santé. Enfin, une coordination technique, placée sous l'égide du directeur des Statistiques Démographiques et Sociales et comprenant des cadres (statisticiens) évoluant au CNSEE, était chargé de l'exécution, sur le terrain, des différentes phases de l'opération, avec la participation active et indispensable des agents de collecte des données recrutés pour la circonstance.

La coordination technique de l'enquête a fait appel aux linguistes de la chaîne nationale de télévision et au personnel de la santé pour traduire, en Lingala et en Kituba, les deux langues nationales du Congo,

Caractéristiques du pays et présentation de l'enquête • 7

environ 80 expressions et termes relatifs aux parties sensibles des questionnaires (notamment, les questions sur la reproduction, l'activité sexuelle, la contraception et les maladies) de sorte qu'au cours de l'enquête, les enquêtrices et enquêteurs pouvaient traduire les questions le plus fidèlement possible. Ces lexiques ont été testés et améliorés au cours des formations et du prétest avant leur utilisation pour l'enquête principale.

1.2.2 Objectifs de l'enquête

La deuxième Enquête Démographique et de Santé du Congo (EDSC-II) a pour objectif principal de produire de nombreux indicateurs socio-économiques, démographiques, sanitaires et nutritionnels aux niveaux de l'ensemble de la population et des sous-populations des femmes de 15-49 ans, des enfants de moins de 5

ans et des hommes de 15-59 ans. En particulier, l'EDSC-II vise à identifier et/ou à estimer :

Pour l'ensemble de la population :

- les niveaux de scolarisation ;
- les niveaux d'utilisation de sel iodé ;
- certains indicateurs de bien-être des ménages.

Pour les femmes de 15-49 ans et les enfants de moins de cinq ans :

- divers indicateurs démographiques, en particulier les taux de fécondité, de mortalité des enfants et de mortalité maternelle ;
- les facteurs directs et indirects qui déterminent les niveaux et tendances de la fécondité, tels que les comportements matrimoniaux, les comportements sexuels et l'utilisation de la contraception ;
- les catégories de femmes susceptibles d'avoir plus ou moins d'enfants et susceptibles d'utiliser la contraception ;
- les taux de connaissance et de pratique contraceptive par méthode, selon diverses caractéristiques sociodémographiques ;
- les problèmes liés à la pratique des avortements clandestins ;
- les facteurs directs et indirects qui déterminent les niveaux et tendances de la mortalité des enfants ;
- les différentes composantes de la santé de la reproduction et de la santé des enfants : visites prénatales et postnatales, conditions d'accouchement, allaitement, vaccinations, prévalence et traitement de la diarrhée, de la fièvre et des Infections Respiratoires Aiguës (IRA) chez les enfants de moins de cinq ans ;
- l'état nutritionnel des femmes et des enfants de moins de cinq ans au moyen des mesures anthropométriques (poids et taille) ;
- la prévalence de l'anémie chez les femmes et les enfants de moins de cinq ans au moyen d'un test d'hémoglobine ;
- le niveau de connaissance, les opinions et attitudes ainsi que les comportements à risque des femmes vis-à-vis des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et du VIH/sida.

8 • Caractéristiques du pays et présentation de l'enquête

Pour les hommes de 15-59 ans :

- les facteurs directs et indirects qui déterminent les niveaux et tendances de la fécondité, tels que les comportements matrimoniaux, les comportements sexuels et l'utilisation de la contraception ;
- les catégories d'hommes susceptibles d'utiliser la contraception ;
- le niveau de connaissance, les opinions et attitudes ainsi que les comportements à risque des hommes vis-à-vis des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et du VIH/sida.

L'ensemble des résultats obtenus constitue une base de données qui facilitera la mise en place et le suivi de politiques et programmes dans le domaine de la population et de la santé et, plus globalement, de

politiques visant à l'amélioration des conditions de vie de la population congolaise. Par ailleurs, les données ayant été collectées selon une méthodologie similaire à celle utilisée dans de nombreux autres pays ayant participé au programme DHS, elles font partie, de ce fait, d'une base de données utilisables et comparables au niveau international.

Enfin, la réalisation de cette enquête contribue à renforcer les capacités techniques, matérielles et organisationnelles du CNSEE pour entreprendre la collecte et l'analyse de données démographiques, socio économiques et sanitaires.

1.2.3 Questionnaires

Afin d'atteindre les objectifs fixés, trois types de questionnaires ont été utilisés :

1) *Questionnaire ménage*. Il permet de collecter des informations sur le ménage notamment les caractéristiques des membres du ménage et de leur logement. Il comprend les différentes parties suivantes :

- Tableau ménage qui permet de collecter, entre autres informations, l'âge, le sexe, le niveau d'instruction des membres du ménage ;
- Caractéristiques du logement (type de toilettes, eau, mur du logement, etc.) ;
- Moustiquaires ;
- Travail et discipline des enfants ;
- Test du sel disponible pour la teneur en iode ;
- Poids, taille et test d'hémoglobine des enfants de moins de 5 ans ;
- Poids, taille et test d'hémoglobine des femmes.

En outre, le questionnaire ménage permet d'établir l'éligibilité des personnes à interviewer individuellement. Il permet aussi de déterminer les populations de référence pour le calcul de certains taux démographiques.

2) *Questionnaire femme*. Il comprend les douze sections suivantes :

- Caractéristiques sociodémographiques des enquêtées ;
- Reproduction ;

- Contraception ;
- Grossesse et soins postnatals ;
- Vaccination des enfants, santé et nutrition;
- Mariage et activité sexuelle;
- Préférences en matière de fécondité ;
- Caractéristiques du conjoint et travail de la femme ;
- VIH/sida ;
- Autres problèmes de santé ;
- Mortalité maternelle ;
- Développement et éveil de l'enfant.

Caractéristiques du pays et présentation de l'enquête • 9

3) *Questionnaire homme*. Il s'agit également d'un questionnaire individuel comprenant les huit

sections suivantes :

- Caractéristiques sociodémographiques de l'enquêté ;
- Reproduction ;
- Contraception ;
- Mariage et activité sexuelle ;
- Préférences en matière de fécondité ;
- Emploi et rôle des sexes
- VIH/sida ;
- Autres problèmes de santé.

Ces instruments ont été développés à partir des questionnaires de base du programme DHS, préalablement adaptés au contexte du Congo et en tenant compte des objectifs de l'enquête.

1.2.4 Échantillonnage

L'échantillon de l'EDSC-II est représentatif au niveau national. Il est basé sur un sondage par grappes stratifié à deux degrés. Contrairement à l'EDSC-I qui avait découpé le pays en quatre domaines d'étude (Brazzaville, Pointe-Noire, le Sud et le Nord), l'EDSC-II a retenu comme domaine d'étude, chacun des douze départements du pays (Kouilou, Niari, Lékoumou, Bouenza, Pool, Plateaux, Cuvette, Cuvette-Ouest, Sangha, Likouala, Brazzaville et Pointe-Noire).

Trois départements comportant des zones urbaines et rurales (Niari, Bouenza et Sangha) ont été subdivisés en urbain et rural pour constituer ainsi 15 strates et l'échantillon a été tiré indépendamment dans chaque strate. Compte tenu des écarts très importants de taille des différents départements, un échantillon auto pondéré n'aurait pas permis d'obtenir suffisamment de cas dans les départements les moins peuplés. On a donc suréchantillonné les départements de faible taille et sous-échantillonné les départements les plus peuplés. Les données ont ensuite été pondérées pour redonner à chaque département son poids réel dans la population du Congo.

Au premier degré, 384 grappes ont été tirées, proportionnellement à leur taille, à partir de la liste des Zones de Dénombrement (ZD) établie lors du RGPH de 2007. Toutes les grappes sélectionnées ont fait l'objet d'un dénombrement exhaustif des ménages. Au deuxième degré, des ménages ont été tirés, à probabilité égale, à partir de la liste des ménages établie lors de l'opération de dénombrement. Le nombre de ménages tirés est de 24 dans chaque grappe urbaine et de 34 dans chaque grappe rurale. Au total, 11 727 ménages ont été sélectionnés pour l'enquête ménage.

10 • Caractéristiques du pays et présentation de l'enquête

Tous les membres des ménages tirés ont été enregistrés dans le questionnaire ménage. Toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans (résidentes habituelles ou visiteuses) qui se trouvaient dans ces ménages ont été enquêtées individuellement. En outre, ces femmes, de même que tous les enfants âgés de moins de cinq ans, ont été mesurés et pesés et, dans un ménage sur deux, ils ont fourni un échantillon de sang pour estimer la prévalence de l'anémie.

De plus, dans un ménage échantillonné sur deux, tous les hommes de 15 à 59 ans (résidents habituels ou visiteurs) ont également été enquêtés individuellement.

Toutes les 384 grappes sélectionnées dans l'échantillon ont pu être enquêtées. Par contre, sur les 11 727 ménages sélectionnés, 11 653 ont été identifiés et trouvés au moment de l'enquête.

Tableau 1.2 Résultats des interviews Ménages et Individuelles

Effectif de ménages, nombre d'interviews et taux de réponse par milieu de résidence (non pondéré), Congo 2011-2012

Résidence

Parmi les ménages identifiés, 11 632 soit un taux de réponse de 99,8 % (tableau 1.2). Ce taux de couverture a peu changé par rapport à celui obtenu en 2005 (99,2 %), lors de la réalisation de l'EDSC-I. En outre, on observe que les taux de réponse sont quasiment identiques en milieu rural (99,9 %) et en milieu urbain (99,5 %).

À l'intérieur des 11 632 ménages interviewés, 11 042 femmes âgées de 15-49 ans ont été identifiées comme étant éligibles pour

l'enquête individuelle et, pour 10 819 d'entre elles, l'interview a pu être menée à bien. Le taux de réponse s'établit ainsi à 98,0 % pour l'enquête

éligibles² 96,7 96,8 96,8 ¹ Ménages enquêtés/ménages identifiés²

auprès des femmes. Ce qui représente une amélioration par rapport au taux obtenu lors de la première EDSC, qui s'établissait à 95 %. Tout comme pour les interviews auprès des ménages, le taux de réponse en milieu rural est très légèrement supérieur à celui du milieu urbain (98,1 % contre 97,7 %).

L'enquête homme a été, quant à elle, réalisée dans un ménage-échantillon sur deux : au total, 5 316 hommes de 15-59 ans ont été identifiés dans les ménages du sous échantillon. Parmi ces hommes, 5 145 ont été enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 96,8 %. Ici aussi, on note une amélioration de la couverture par rapport à l'enquête de 2005 au cours de laquelle ce taux se situait à 90 %. Par ailleurs, on ne relève pas de différence selon le milieu de résidence.

1.2.5 Test d'hémoglobine

Dans un ménage sur deux, les femmes de 15-49 ans et les enfants de moins de cinq ans étaient éligibles pour le test d'hémoglobine en vue de diagnostiquer l'anémie. Ce test a été effectué en utilisant le système HemoCue. Un consentement éclairé a été lu à la personne éligible ou au parent/adulte responsable de l'enfant. Ce consentement expliquait l'objectif du test, informait l'individu éligible (ou le parent/personne responsable) que les résultats seraient communiqués immédiatement à l'issue du test, et sollicitait sa permission pour le test.

Interviews Ménages Urbain Rural Ensemble

Ménages sélectionnés 3 193 8 534 11 727 Ménages occupés 3 165 8 488 11 653 Ménages interviewés 3 150 8 482 11 632

Taux de réponse des ménages¹ 99,5 99,9 99,8

Interviews des femmes de 15-49 ans

Effectif de femmes éligibles 3 634 7 408 11 042 Effectif de femmes interviewées 3 549 7 270 10 819

Taux de réponse des femmes éligibles² 97,7 98,1 98,0

Interviews des hommes de 15-59 ans

Effectif d'hommes éligibles 1 769 3 547 5 316 Effectif d'hommes interviewés 1 710 3 435 5 145

Taux de réponse des hommes Enquêtés interviewés/enquêtés éligibles

Avant de prélever le sang, le doigt était nettoyé avec un tampon imbibé d'alcool et séché à l'air libre. Ensuite, le bout de doigt (ou du talon pour les enfants de moins d'un an et très maigres) était piqué avec une lancette rétractable, stérile et non réutilisable. Une goutte de sang était récupérée dans une microcuvette et ensuite introduite dans le photomètre HemoCue qui indiquait le niveau d'hémoglobine. Ces résultats étaient enregistrés dans le Questionnaire Ménage et communiqués à la personne testée, ou au parent/adulte responsable, en expliquant la signification des résultats. Si la personne présentait une anémie sévère (un taux d'hémoglobine inférieur à 7 g/dl pour les enfants et les femmes non enceintes, et inférieur à 9 g/dl pour les femmes enceintes), l'enquêteur lui fournissait une fiche de référence pour rechercher des soins auprès des

services de santé.

1.2.6 Déroulement des activités de l'EDSC-II

Cartographie

L'opération de cartographie et de dénombrement des 384 grappes de l'échantillon s'est déroulée sur le terrain du 15 mai au 30 juillet 2011, soit en deux mois et demi. Trente agents cartographes et énumérateurs, préalablement formés en une semaine à Brazzaville, ont été déployés sur l'ensemble du territoire national pour :

- Déterminer avec exactitude les limites des grappes ;
- Établir leurs plans de situation et dresser leurs croquis respectifs ;
- Indiquer les positions relatives de chaque structure occupée par les ménages et dresser la liste de ces ménages.

Enquête pilote

Un prétest des questionnaires a été effectué du 23 au 28 juin 2011 : trente agents ont été recrutés, formés et déployés en zone urbaine (Brazzaville) et en zone rurale (localités d'Ignié et de Goma Tsé-Tsé). Les enseignements tirés de ce prétest ont permis d'améliorer et de finaliser les questionnaires et les manuels d'instructions du personnel de collecte.

Enquête principale

La formation pour l'enquête principale s'est déroulée du 8 août au 8 septembre 2011. Cent cinq personnes ayant, au moins, un niveau de fin d'études secondaires ont suivi cette formation. Celle-ci comprenait non seulement des exposés théoriques concernant les techniques d'interview et d'enregistrement des informations et des exercices sur la façon de remplir les questionnaires, mais aussi de la pratique de terrain dans les zones hors échantillon et des exercices de pratique des mesures anthropométriques et du test d'anémie dans les centres de santé intégrés de Brazzaville. En outre, des spécialistes dans les domaines respectifs de la santé de la reproduction, la vaccination, la nutrition, de la protection sociale et du VIH/sida ont donné aux enquêteurs une formation complémentaire nécessaire à l'exécution de leurs futures tâches.

Cette formation a été essentiellement dispensée en français, avec des compléments donnés en langues nationales (lingala et kituba), en utilisant le lexique finalisé lors du prétest.

À l'issue de la formation, les 96 meilleurs candidats ont été retenus pour la collecte et répartis en seize équipes, composées chacune d'un chef d'équipe, d'une contrôlease, de trois enquêtrices et d'un enquêteur. Les personnes sélectionnées en qualité de chefs d'équipes et contrôleuses ont suivi une formation supplémentaire de deux jours leur permettant de se familiariser avec leurs futurs rôles et les différentes tâches qui leur ont été dévolues sur le terrain.

12 • Caractéristiques du pays et présentation de l'enquête

La collecte des données sur l'ensemble du territoire national a débuté le 10 septembre 2011 et s'est achevée le 10 février 2012. Des missions de supervision ont été organisées régulièrement dans le but d'évaluer les conditions de travail de chaque équipe, de contrôler la qualité du travail, de résoudre les problèmes éventuels rencontrés par les équipes, de les ravitailler en matériel, de payer les salaires et de ramener au centre de traitement, à Brazzaville, les questionnaires dûment remplis.

Traitement des données

La saisie des données sur micro-ordinateur a débuté le 15 septembre 2011, soit cinq jours après le

démarrage de l'enquête sur le terrain, en utilisant le logiciel CSPro, développé conjointement par le Bureau du Recensement des États-Unis, le Programme DHS et le Serpro S.A. Quatre personnes ont été chargées de la vérification des questionnaires ainsi que de la codification des questions non précodées. La saisie a été réalisée par seize opérateurs, assistés de quatre contrôleurs et supervisés par deux informaticiens. Tous les questionnaires ont fait l'objet d'une double saisie ; ce qui a permis d'éliminer du fichier les erreurs dues à la saisie. Par ailleurs, un programme de contrôle de qualité permettait de détecter, pour chaque équipe, certaines des principales erreurs de collecte. Ces informations étaient immédiatement répercutées sur les équipes de terrain lors des missions de supervision afin d'améliorer la qualité de la collecte des données.

À la suite de la saisie, les données ont été éditées en vue de vérifier la cohérence interne des réponses. La vérification finale a été réalisée par un informaticien et un démographe du programme DHS, utilisant une technique éprouvée au cours de dizaines d'enquêtes similaires antérieures.

Il faut relever que les données anthropométriques étaient saisies quotidiennement sur le terrain dans le logiciel Nutrisurvey ou ENA (Emergency Nutrition Assessment). Cela a permis de déceler et de corriger les flags (données aberrantes ou incohérentes) au fil de la collecte.

Analyse

L'analyse des données de l'EDSC-II a été effectuée en collaboration avec ICF International. Sur les dix-sept chapitres du rapport principal, onze ont été rédigés par les cadres nationaux et les six autres par les experts de ICF international. Un séminaire d'harmonisation et de préfinalisation du rapport final, d'une durée de onze jours, a été organisé à Dolisie (Département du Niari). Ce séminaire, qui a regroupé les auteurs des différents chapitres (à l'exception de ceux d'ICF International) et quelques personnes ressources, émanant principalement de l'UNICEF, a permis aux participants de formuler des observations et de proposer des amendements susceptibles d'améliorer le contenu du rapport d'analyse. La finalisation du rapport principal et du rapport de synthèse de l'EDSC-II a été effectuée au siège de ICF International par trois cadres nationaux, assistés des experts d'ICF International.

CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES **2** *Victor MBEMBA*

Principaux résultats

- Environ les trois quarts des ménages (76 %) utilisent, pour boire, de l'eau provenant d'une source améliorée. Cette proportion varie de 41 % en milieu rural à 96 % en milieu urbain. Dans la quasi-totalité des cas

(90 %), les ménages n'utilisent aucun moyen de traitement de l'eau.

- Seulement 11 % des ménages disposent de toilettes améliorées et non partagées. L'utilisation de ce type de toilettes est trois fois plus importante en milieu urbain (15 %) qu'en milieu rural (5 %).
- La population congolaise est jeune : près des deux tiers ont moins de 25 ans (62 %) et près de la moitié ont moins de 15 ans (44 %). Dans près des deux tiers des cas (64 %), les Congolais vivent en milieu urbain, essentiellement à Brazzaville et à Pointe-Noire.

L

L'objectif de ce chapitre est de présenter un état des lieux des conditions dans lesquelles vivent les ménages ciblés par l'EDSC-II, 2011-2012 ainsi qu'un profil démographique et socio-économique de la population de ces ménages. Ces informations permettront de mieux comprendre les résultats présentés dans les chapitres suivants ; en outre, elles peuvent se révéler très utiles pour la mise en place de politiques dans le domaine socio-économique.

La première partie de ce chapitre est consacrée à la présentation de certaines caractéristiques des logements comme le type d'approvisionnement en eau de boisson, le type de toilettes, les matériaux de revêtement du sol, la disponibilité de l'électricité et la possession de biens durables.

La deuxième partie est consacrée à la présentation de certaines caractéristiques démographiques de la population des ménages telles que la structure par âge et sexe ainsi que certaines caractéristiques socio-économiques comme le milieu de résidence et la composition des ménages.

La troisième partie présente les données sur le niveau d'instruction des femmes et des hommes des ménages enquêtés.

2.1 CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

Au cours de l'EDSC-II, des données ont été collectées concernant certaines caractéristiques du logement. Ces données sont présentées pour les ménages, en fonction du milieu de résidence et pour l'ensemble des résidents présents et les visiteurs.

Provenance de l'eau de boisson

Le Sommet Mondial pour l'Enfance a adopté une définition standardisée de l'eau salubre qui a été retenue dans l'EDSC-II. L'eau est considérée comme salubre lorsqu'elle provient d'une source d'approvisionnement améliorée telle que :

- les robinets installés à l'intérieur ou à l'extérieur du logement;
- les bornes fontaines ou robinets publics;
- les puits/forages équipés de pompes;

- les puits couverts ou protégés ; et
- l'eau en bouteille.

Selon cette définition, on constate que globalement 76 % des ménages utilisent, pour boire, de l'eau provenant d'une source améliorée, principalement des robinets publics/fontaines (27 %) et des robinets dans la cour/concession (22 %) (tableau 2.1). La proportion de ménages dont l'eau de consommation provient d'une source améliorée présente de fortes disparités selon le milieu de résidence : en milieu rural, seulement 41 % des ménages ont accès à une source d'eau améliorée contre 96 % en milieu urbain; c'est en grande partie, à des robinets publics/fontaines (40 %) que les ménages urbains s'approvisionnent en eau de boisson, alors qu'en milieu rural dans 22 % des cas, l'eau consommée est de l'eau de surface.

Tableau 2.1 Eau utilisée par les ménages pour boire

Répartition (en %) des ménages et de la population de droit par la provenance de l'eau pour boire, le temps pour s'approvisionner en eau et par le moyen utilisé pour traiter l'eau, selon le milieu de résidence, Congo 2011-2012

Caractéristique	Ménages Enquêtés					
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Source d'approvisionnement en eau de boisson						
Source améliorée	95,7	41,3	75,7	95,8	41,8	76,4
Robinet dans logement	5,3	0,4	3,5	5,2	0,4	3,5
Robinet dans cour/concession	33,4	2,0	21,9	34,1	2,2	22,6
Robinet public/fontaine	39,7	5,1	27,0	39,8	5,2	27,4
Puits à pompe/ forage	8,7	11,9	9,9	9,0	12,6	10,3
Puits creusé protégé	3,0	7,3	4,6	3,1	8,2	4,9
Source d'eau protégée	1,7	8,5	4,2	1,7	8,3	4,1
Eau de pluie	0,0	5,8	2,1	0,0	4,8	1,7
Eau en bouteille	3,9	0,2	2,5	2,9	0,1	1,9
Source non améliorée	2,9	55,0	22,0	2,6	54,3	21,2
Puits creusé non protégé	1,8	11,1	5,2	1,7	11,6	5,3
Source d'eau non protégée	1,0	21,9	8,7	0,9	20,8	8,1
Eau de surface	0,0	22,0	8,1	0,0	21,9	7,9
Autre	1,5	3,6	2,3	1,6	3,7	2,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pourcentage utilisant pour boire l'eau d'une source améliorée 95,7 41,3 75,7 95,8 41,8 76,4						
Temps de trajet pour s'approvisionner en eau de boisson						
Eau sur place	46,2	19,3	36,3	45,9	19,8	36,5
Moins de 30 minutes	24,2	29,3	26,1	25,1	29,7	26,7
30 minutes ou plus	27,3	50,4	35,8	26,6	49,6	34,9
NSP/manquant	2,3	1,0	1,8	2,5	0,9	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moyen de traitement de l'eau¹						
Ébullition	2,3	0,9	1,8	2,4	0,8	1,8
Ajout d'eau de Javel/chlore	4,2	6,2	4,9	4,5	7,0	5,4
Passée à travers un linge	0,5	0,2	0,4	0,5	0,2	0,4
Céramique, sable ou autre filtre/	0,4	0,4	0,4	0,8	0,1	0,5
Autre	2,3	1,6	2,0	2,2	1,7	2,0
Aucun traitement	90,1	90,0	90,0	89,7	89,2	89,6
Pourcentage utilisant une méthode de traitement approprié ² 7,2 7,3 7,3 7,5 8,0 7,7						
Effectif 7 352 4 280 11 632 32 111 17 966 50 077						
¹ Les enquêtés pouvant déclarer plusieurs types de traitement, la somme des pourcentages peut excéder 100 %.						
² Les méthodes appropriées pour le traitement de l'eau comprennent l'ébullition, l'ajout de chlore, l'utilisation d'un linge pour passer l'eau, le filtrage et la désinfection solaire.						

16 • Caractéristiques des ménages

Les résultats sont également présentés selon le temps de trajet nécessaire pour s'approvisionner en eau. Globalement, dans 36 % des cas, les ménages disposent d'eau sur place et, dans 26 % des cas, il faut moins de 30 minutes pour aller chercher l'eau. Par contre, pour plus d'un tiers des ménages (36 %), le temps de trajet est estimé à 30 minutes ou plus. Les écarts en fonction du milieu de résidence sont importants, les ménages du milieu rural ayant moins facilement accès à de l'eau que les ménages urbains : pour 50 % des ménages ruraux, le temps de trajet est évalué à, au moins, 30 minutes contre 27 % pour les ménages du milieu urbain.

L'amélioration de la qualité de l'eau au moyen de certains traitements peut contribuer à réduire les risques de contracter des maladies liées à une mauvaise qualité de l'eau. Au cours de l'EDSC- II, des questions ont été posées aux membres des ménages pour savoir si l'eau de boisson était traitée et quel traitement était utilisé pour assainir l'eau. Parmi les moyens proposés pour rendre l'eau potable, figurent l'ébullition, l'ajout de chlore ou d'eau de Javel, le filtrage à travers un linge et l'utilisation d'un filtre à eau.

Dans la quasi-totalité des cas (90 %), les ménages n'utilisent aucun moyen de traitement de l'eau. Seulement 7 % utilisent une méthode de traitement appropriée de l'eau, en grande partie l'ajout d'eau de Javel/chlore (5 %) : cette proportion varie de 6 % en milieu rural à 4 % en milieu urbain.

Types de toilettes

L'élimination inadéquate des excréments humains est associée à un risque accru de contracter des maladies dont les maladies diarrhéiques et la poliomyélite. Les installations sanitaires considérées comme adéquates sont les toilettes à chasse d'eau reliées à un système d'égouts ou à une fosse septique, les fosses d'aisances améliorées ventilées, les fosses d'aisances avec dalle et les toilettes à compostage. Pour être considérées comme améliorées, ces types de toilettes ne doivent être utilisées que par les membres du ménage.

Les résultats du tableau 2.2 montrent que 11 % des ménages congolais utilisent des toilettes améliorées non partagées. L'utilisation de ce type de toilettes est trois fois plus importante en milieu urbain (15%) qu'en milieu rural (5 %). En outre, dans 30 % des cas, les ménages utilisent des toilettes qui seraient considérées comme améliorées si elles n'étaient pas partagées. Cette proportion varie de 44 % en milieu urbain à 8 % en milieu rural. Concernant les toilettes non améliorées, on constate qu'elles sont utilisées par 59 % des ménages, essentiellement des ménages ruraux (88 %), ce qui augmente les risques de maladie diarrhéique et ne permet pas d'en faire diminuer la prévalence, notamment chez les enfants de moins de cinq ans.

Par rapport à la précédente enquête de 2005, on ne constate pratiquement aucun changement : la proportion de ménages utilisant des WC avec chasse d'eau n'a pas changé (5 % aux deux enquêtes) et celle des ménages ne disposant d'aucun type de toilettes est restée quasiment stable, passant de 10 % en 2005 à 9 % en 2011-2012.

Tableau 2.2 Type de toilettes utilisées par les ménages

Répartition (en %) des ménages et de la population de droit par type de toilettes/latrines, selon le milieu de résidence
Congo 2011-2012

Type de toilettes/latrines	Ménages Enquêtés					
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Toilettes améliorées, non partagées	15,2	4,7	11,3	18,0	5,5	13,5
Chasse d'eau/chasse manuelle connectée à un système d'égout	1,5	0,2	1,0	1,7	0,2	1,2
Chasse d'eau/chasse manuelle reliée à une fosse septique	5,1	0,2	3,3	5,8	0,3	3,8
Chasse d'eau/chasse manuelle reliée à une fosse d'aisances	1,1	0,1	0,7	1,3	0,1	0,9
Fosse d'aisances améliorée auto-aérée	0,5	0,1	0,4	0,6	0,1	0,4
Fosses d'aisances avec dalle	6,9	4,1	5,9	8,6	4,8	7,2
Toilettes partagées¹	43,5	7,6	30,3	41,3	7,7	29,2
Chasse d'eau/chasse manuelle connectée à un système d'égout	0,9	0,1	0,6	0,8	0,1	0,5
Chasse d'eau/chasse manuelle reliée à une fosse septique	4,6	0,1	2,9	4,2	0,1	2,7
Chasse d'eau/chasse manuelle relié à une fosse d'aisances	1,5	0,0	1,0	1,3	0,0	0,9
Fosse d'aisances améliorée auto-aérée	1,5	0,1	1,0	1,4	0,1	0,9
Fosse d'aisances avec dalle	35,0	7,3	24,8	33,6	7,4	24,2
Toilettes non améliorées	41,4	87,8	58,5	40,6	86,7	57,4
Fosse d'aisances sans dalle/trou ouvert	37,8	64,6	47,6	37,0	64,1	46,8
Seau	1,6	0,9	1,4	1,8	1,1	1,6
Toilettes/latrines suspendues	0,5	1,0	0,7	0,5	0,9	0,7
Pas de toilettes/nature	1,4	21,1	8,7	1,3	20,5	8,2
Autre	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	7 352	4 280	11 632	32 111	17 966	50 077

¹ Toilettes partagées qui seraient considérées comme "améliorées" si elles n'étaient pas partagées.

Lavage des mains

Au cours de l'enquête, on a demandé quels produits nettoyants les membres du ménage utilisaient pour se laver les mains. Le tableau 2.3 présente les résultats selon le milieu de résidence, les départements et l'indice de bien-être économique. Dans la quasi-totalité des cas, (82 %), les membres des ménages ont déclaré qu'ils trempaient les mains dans un seau ou une baignoire et qu'ils utilisaient du savon ou un détergent. Cette proportion est élevée quel que soit le milieu ou le département de résidence et le niveau de bien-être du ménage.

18 • Caractéristiques des ménages

Tableau 2.3 Lavage des mains

Répartition (en %) des ménages selon la façon dont les membres du ménage se lavent habituellement les mains selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2011-2012

Caractéristique sociodémographique	Utilise l'eau du robinet		Verse l'eau d'un seau/bassine		dans un seau/bassine		rivière/marigot/ Autre/Manquant		Total Effectif de ménages					
	Savon/ détergent ¹	Rien	Savon/ détergent ¹	Cendre/ sable	Savon/ détergent ¹	Cendre/ sable	Savon/ détergent ¹	Rien						
Résidence														
Urbain	3,9	0,1	9,3	0,0	0,2	82,8	0,2	3,3	0,1	0,0	0,0	100,0	7 352	
Rural	0,2	0,0	5,1	0,0	0,9	80,2	0,5	11,5	1,1	0,0	0,3	100,0	4 280	
Département														
Kouilou	0,4	0,0	2,1	0,0	0,1	91,5	0,0	5,3	0,4	0,1	0,1	100,0	340	
Niari	0,5	0,1	4,4	0,0	0,1	89,2	0,5	4,8	0,3	0,0	0,0	100,0	645	
Lékoumou	0,7	0,0	24,7	0,0	0,4	60,7	0,1	12,1	0,7	0,0	0,7	100,0	242	
Bouenza	0,2	0,0	1,0	0,0	0,0	90,0	0,2	8,2	0,2	0,0	0,0	99,9	1 201	
Pool	0,2	0,0	5,5	0,0	1,8	79,3	0,6	12,1	0,7	0,0	0,0	100,0	847	
Plateaux	0,0	0,1	5,4	0,0	2,4	70,3	0,4	20,7	0,6	0,0	0,1	100,0	460	
Cuvette	0,5	0,2	3,6	0,0	1,0	81,2	0,2	8,8	3,5	0,0	0,9	100,0	391	
Cuvette - Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	188	Sangha	0,5	0,0	6,0	0,0	1,0	86,9
Likouala	0,0	0,0	6,8	0,1	1,3	70,1	0,3	15,7	3,8	0,0	1,9	100,0	434	
Brazzaville	4,3	0,2	9,9	0,0	0,4	83,1	0,3	1,9	0,0	0,0	0,1	100,0	4 092	
Pointe-Noire	4,0	0,0	10,1	0,0	0,1	80,6	0,1	4,8	0,3	0,0	0,0	100,0	2 573	

Urbain 3,9 0,1 9,3 0,0 0,2 82,8 0,2 3,3 0,1 0,0 0,0 100,0 7 352 Rural 0,2 0,0 5,1 0,0 0,9 80,2 0,5 11,5 1,1 0,0 0,3 100,0 4 280

Département

Kouilou 0,4 0,0 2,1 0,0 0,1 91,5 0,0 5,3 0,4 0,1 0,1 100,0 340 Niari 0,5 0,1 4,4 0,0 0,1 89,2 0,5 4,8 0,3 0,0 0,0 100,0 645 Lékoumou 0,7 0,0 24,7 0,0 0,4 60,7 0,1 12,1 0,7 0,0 0,7 100,0 242 Bouenza 0,2 0,0 1,0 0,0 0,0 90,0 0,2 8,2 0,2 0,0 0,0 99,9 1 201 Pool 0,2 0,0 5,5 0,0 1,8 79,3 0,6 12,1 0,7 0,0 0,0 100,0 847 Plateaux 0,0 0,1 5,4 0,0 2,4 70,3 0,4 20,7 0,6 0,0 0,1 100,0 460 Cuvette 0,5 0,2 3,6 0,0 1,0 81,2 0,2 8,8 3,5 0,0 0,9 100,0 391 Cuvette - Ouest 0,0 0,0 0,5 0,0 0,1 68,5 2,2 28,6 0,0 0,0 0,0 100,0 188 Sangha 0,5 0,0 6,0 0,0 1,0 86,9 1,2 3,4 0,5 0,4 0,2 100,0 219 Likouala 0,0 0,0 6,8 0,1 1,3 70,1 0,3 15,7 3,8 0,0 1,9 100,0 434 Brazzaville 4,3 0,2 9,9 0,0 0,4 83,1 0,3 1,9 0,0 0,0 0,1 100,0 4 092 Pointe-Noire 4,0 0,0 10,1 0,0 0,1 80,6 0,1 4,8 0,3 0,0 0,0 100,0 2 573

Quintiles de bien-être économique

Le plus pauvre 0,1 0,0 4,8 0,0 1,2 75,3 0,7 15,8 1,6 0,0 0,6 100,0 2 403 Second 0,1 0,0 6,1 0,0 0,4 85,3 0,3 7,3 0,4 0,0 0,0 100,0 2 342 Moyen 0,6 0,0 8,6 0,0 0,5 87,0 0,5 2,4 0,1 0,0 0,1 100,0 2 373 Quatrième 4,2 0,1 9,7 0,0 0,1 82,7 0,0 2,9 0,2 0,0 0,0 100,0 2 317 Le plus riche 8,0 0,2 9,7 0,0 0,2 79,0 0,0 2,9 0,0 0,0 0,0 100,0 2 197 Ensemble 2,5 0,1 7,7 0,0 0,5 81,9 0,3 6,4 0,5 0,0 0,2 100,0 11 632

¹ Par "savon", on entend ici le savon ou un détergent en morceau, sous forme liquide ou en poudre.

2.2 CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT

Au cours de l'enquête, certaines questions ont été posées en vue de déterminer certaines caractéristiques des logements. Ces questions portaient, entre autres, sur certaines caractéristiques du logement retenues dans le cadre de l'EDSC-II telles que la disponibilité de l'électricité, les matériaux de revêtement du sol, des murs et du toit, le mode d'éclairage et l'endroit et le combustible utilisé pour cuisiner. Les résultats sont présentés au tableau 2.4.

Disponibilité de l'électricité

Dans l'ensemble, les résultats présentés au tableau 2.4 montrent qu'au Congo, moins d'un ménage sur deux (42 %) disposent de l'électricité. Cependant, par rapport à 2005, on constate une amélioration puisque à cette date, 34 % seulement des ménages en disposaient. Malgré ces progrès, des disparités demeurent et, en milieu rural, la quasi-totalité des ménages n'ont toujours pas l'électricité (88 % contre 41 % en milieu urbain).

Tableau 2.4 Caractéristiques du logement

Répartition (en %) des ménages en fonction de certaines caractéristiques du logement, et pourcentage utilisant du combustible solide pour cuisiner; Répartition (en%)des ménages en fonction de la fréquence à laquelle on fume dans le logement, selon le milieu de résidence, Congo 2011-2012

Caractéristique du logement	Électricité	Résidence		
		Urbain	Rural	Ensemble
	Oui 58,9 11,7 41,6 Non 41,0 88,2 58,4 Total 100,0 100,0 100,0			
Matériau de revêtement du sol				
Terre, sable	7,7 76,4 32,9	Planches en bois 0,1 0,7 0,3	Bandes de vinyle/Gerflex 7,8 1,2 5,4	Carrelage 9,0 1,0 6,1
Ciment	73,1 19,9 53,5	Moquette 2,2 0,8 1,7		
Total	100,0 100,0 100,0			
Matériau des murs				
Pas de mur	1,4 0,1 0,9	Bambou/cane/palme/tronc 0,0 3,5 1,3	Terre 0,2 6,5 2,5	Bambou avec boue 0,0 18,5 6,8
Brique en terre non cuite	1,6 8,4 4,1	Contre-plaqué 0,2 5,1 2,0	Bois de récupération 17,0 9,4 14,2	Ciment/parpaing 64,4 8,9 44,0
Pierres avec chaux/ciment	1,4 0,4 1,0	Briques cuites 8,4 27,3 15,4	Briques en terre non cuite mais recouverte 2,0 8,9 4,5	Autre 3,2 2,9 3,1
Total	100,0 100,0 100,0			
Matériau du toit				
Chaume/palmes/feuilles	0,1 24,3 9,0	Nattes/bambou 0,0 6,7 2,9	Planches en bois 0,3 0,0 0,2	Tôle 98,1 67,0 86,7
Bois	0,8 0,2 0,6	Béton/Ciment 0,5 0,0 0,3	Tuiles 0,2 0,5 0,3	Autre 0,0 0,2 0,1
Total	100,0 100,0 100,0			
Mode d'éclairage				
Électricité	54,4 9,8 38,0	Lampe à pétrole 39,9 79,7 54,6	Lampe à gaz 0,2 0,1 0,2	Boite avec une mèche et pétrole /gasoil/huile 0,2 0,5 0,3
Bougie	1,8 1,1 1,5	Torche 2,2 7,0 4,0	Feu de bois/branche/paille 0,0 0,0 0,3	Autre 1,1 0,8 1,0
Total	100,0 100,0 100,0			
Pièces utilisées pour dormir				
Une	48,0 45,8 47,2	Deux 33,3 34,2 33,6	Trois ou plus 17,8 19,7 18,5	Manquant 0,9 0,2 0,7
Total	100,0 100,0 100,0			
Endroit pour cuisiner				
Dans la maison	34,1 13,4 26,5	Dans un bâtiment séparé 4,7 43,6 19,0	À l'extérieur 59,0 42,1 52,8	Pas de repas préparé dans le ménage 2,0 0,9 1,6
Autre	0,2 0,1 0,2			
Total	100,0 100,0 100,0			
Combustible utilisé pour cuisiner				
Électricité	1,3 1,1 1,2	GPL/gaz naturel/biogaz 22,9 1,4 15,0	Pétrole 16,0 3,6 11,4	Charbon de bois 45,3 11,3 32,8
Bois	12,2 81,7 37,8	Sciure/copeaux de bois/autre 0,4 0,0 0,3	Pas de repas préparé dans le ménage 2,0 0,9 1,6	
Total	100,0 100,0 100,0			
Fréquence à laquelle on fume dans le logement				
Tous les jours	12,8 21,4 15,9	Une fois par semaine 2,4 2,4 2,4	Une fois par mois ou moins 0,5 0,6 0,6	Jamais 84,2 75,5 81,0
Total	100,0 100,0 100,0	Effectif 7 352 4 280 11 632		

GPL = Gaz propane liquéfié

¹ Inclut Charbon de bois, bois à brûler, sciure/copeaux de bois, et résidus agricoles.

Matériaux des murs et type de revêtement du sol et du toit

Certains types de revêtement du sol peuvent faciliter la propagation de certains germes, responsables de maladies. Pour cette raison, des questions ont été posées sur le type de revêtement du sol du logement. On observe que, globalement, 60 % des ménages vivent dans un logement dont le sol est en matériaux de construction adéquats, c'est-à-dire en ciment (54 %) et en carrelage (6 %). À l'opposé, dans 33 % des cas, les ménages vivent dans un logement dont le sol est recouvert de terre ou de sable. Le type de revêtement du sol varie de manière importante selon le milieu de résidence. En particulier, en ce qui concerne le sol en ciment, on note que la proportion varie de 73 % en milieu urbain à seulement 20 % en milieu rural où dans les trois quarts des cas (76 %), le sol des logements est recouvert de matériaux rudimentaires (terre ou sable).

En ce qui concerne le matériau des murs du logement, on constate que dans 44 % des cas, les ménages vivent dans un logement dont les murs sont en ciment/parpaing, matériaux plus fréquents en milieu urbain qu'en milieu rural (64 % contre 9 %). En outre, pour 15 % des ménages, le logement possède des murs en brique cuite et cette proportion est plus élevée en milieu rural qu'urbain (27 % contre 8 %). Les bois de récupération constituent le matériau des murs de 14 % des logements ; ce matériau est plus fréquemment utilisé en milieu urbain que rural (17 % contre 9 %). Les autres matériaux représentent moins de 7 % chacun.

Quant aux toits des logements, on constate que dans 87 % des cas, ils sont recouverts de tôles. En milieu urbain, ce type de matériau est présent dans la quasi-totalité des logements (98 %) contre 67 % en milieu rural où 24 % des ménages vivent dans un logement dont le toit est recouvert de chaume/palmes/feuilles.

Mode d'éclairage

Les résultats concernant le mode d'éclairage montrent que dans l'ensemble, 55 % des ménages s'éclairent à l'aide de lampes à pétrole. Cette proportion varie de 80 % en milieu rural à 40 % en milieu urbain où plus d'un ménage sur deux (54 %) s'éclaire à l'électricité. Globalement, 38 % des ménages utilisent l'électricité pour s'éclairer.

Endroit pour cuisiner et combustible utilisé pour cuisiner

Dans 53 % des cas, les cuisines sont situées à l'extérieur du logement. Cependant, en milieu urbain, environ un tiers des ménages disposent d'une pièce pour cuisiner à l'intérieur de la maison (34 %). Par comparaison, cette proportion n'est que de 13 % en milieu rural.

Concernant le combustible utilisé pour cuisiner, on constate que la plupart des ménages utilisent du bois (38 %) et le charbon de bois (33 %). Les ménages du milieu urbain utilisent plus fréquemment le charbon de bois que les autres combustibles (45 %) alors qu'en milieu rural, la quasi-totalité des ménages cuisinent avec le bois (82 %). Le gaz est utilisé par 15 % des ménages, essentiellement par ceux du milieu urbain (23%). Globalement, 71 % des ménages utilisent les combustibles solides : 93 % en milieu rural et 58 % en milieu urbain. Ces résultats témoignent de la forte pression exercée par les populations sur l'environnement.

Le tableau 2.4 présente aussi la répartition des ménages selon le nombre de pièces utilisées pour dormir. Dans 47 % des cas, les ménages utilisent une pièce pour dormir et dans 34 % des cas, deux pièces. En outre, seulement 19 % des ménages utilisent, au moins, trois pièces et, c'est en milieu rural, que cette proportion est la plus élevée (20 % contre 18 % en milieu urbain).

Le tableau 2.4 présente enfin une dernière information qui peut être utilisée pour évaluer la qualité de l'air à l'intérieur du logement et l'exposition passive au tabac. Il s'agit de la fréquence à laquelle on fume dans

le logement. Dans la quasi-totalité des cas, on ne fume jamais dans le logement (81 %) et cette proportion est un peu plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain (76 % contre 84 %). À l'opposé, dans 16 % des cas, on fume tous les jours dans le logement et cette proportion varie de 21 % en milieu rural à 13 % en milieu urbain.

2.3 BIENS POSSÉDÉS PAR LES MÉNAGES

Au cours de l'enquête, pour évaluer le niveau socio-économique des ménages, on a cherché à savoir si les ménages possédaient certains biens considérés comme des indicateurs de bien-être socio-économique,

Tableau 2.5 Biens possédés par les ménages

Pourcentage de ménages possédant certains équipements, des

s'ils possédaient des moyens de transport ainsi que des animaux de

agricole. Les résultats sont présentés au tableau 2.5

On constate que la lampe à pétrole est, avec le téléphone portable, le bien le plus fréquemment possédé par les ménages (respectivement 83 % et 82 %). À l'opposé, seulement 1 % des ménages possèdent un téléphone fixe. En ce qui concerne les moyens de transport, les résultats montrent que 5 % des ménages possèdent, pour se déplacer, une bicyclette ; cette proportion est plus élevée en

Un tiers des ménages (33 %) ont déclaré posséder de la terre agricole et, c'est en milieu rural, que cette proportion est la plus élevée (71 % contre 11 % en milieu urbain). Enfin, 20 % des ménages possèdent des animaux de ferme et, ici aussi, c'est en milieu rural que cette proportion est la plus élevée (42 % contre 8 % en urbain).

Indice de bien-être économique

L'indice de bien-être économique du ménage est construit à partir des données sur les biens des ménages et en utilisant l'analyse en composante principale. Les informations sur les biens des ménages comprennent des informations provenant du questionnaire Ménage de l'EDSC-II sur la possession par les ménages de certains biens de consommation tels que la télévision, la radio ou la voiture. Ces informations concernent aussi certaines caractéristiques du logement comme la disponibilité de l'électricité, le type d'approvisionnement en eau, le type de toilettes, le matériau de revêtement du sol, le nombre de personnes par pièce pour dormir et le combustible utilisé pour cuisiner.

On a affecté à chacun de ces biens et caractéristiques un poids (score ou coefficient) généré à partir d'une analyse en composante principale. Les scores des biens qui en résultent sont standardisés selon une distribution normale standard de moyenne 0 et d'écart type 1 (Gwatkin, Rutstein, Johnson, Pande et Wagstaff, 2000). On attribue ensuite à chaque ménage un score pour chaque bien et on fait la somme de tous les scores par ménage. Les individus sont classés en fonction du score total du ménage dans lequel ils résident. L'échantillon est ensuite divisé en quintile de population, chaque quintile correspondant à un niveau allant de 1

moyens de transport de la terre agricole et du bétail/animaux de ferme selon le milieu de résidence, Congo 2011-2012

Résidence

milieu rural qu'en milieu urbain (11 % contre 2 %).

Radio 58,7 41,5 52,4 Télévision 65,8 14,4 46,9 Téléphone portable 91,9 64,0 81,7 Téléphone fixe 1,6 0,2 1,1 Ordinateur fixe/mobile 8,6 1,0 5,8 Réfrigérateur 28,1 3,4 19,0 Réchaud à gaz/cuisinière 27,4 2,7 18,3 Réchaud à pétrole 45,4 14,9 34,2 Lampe à pétrole 79,9 88,6 83,1 Lampe à gaz 1,3 0,3 1,0 Montre 59,5 23,4 46,2

Moyens de transport

Bicyclette 2,1 10,6 5,3 Motocyclette/scooter 3,6 6,8 4,8 Voiture/camion 6,0 0,9 4,1 Pirogue sans moteur 0,2 9,6 3,7 Pirogue 0,1 0,8 0,3

Possession de terre agricole 10,7 71,3 33,0

Possession d'animaux de ferme¹ 7,5 41,5 20,0

Effectif 7 352 4 280 11 632 ¹Vaches, taureaux, cochons, chèvres,

moutons, poulets ou autres volaille.

Biens possédés par le ménage
Urbain Rural Ensemble

ferme et de la terre
Possession

(le plus pauvre) à 5 (le plus riche). Les résultats sont présentés au tableau 2.6.

22 • Caractéristiques des ménages

Tableau 2.6 Quintiles de bien-être économique

Répartition (en %) de la population de droit par quintile de bien-être économique et coefficient de Gini, selon le milieu de résidence et la région, Congo 2011-2012

Milieu de	résidence/région Résidence	Quintiles de bien-être économique				Effectif d'enquêtés Coefficient de Gini
		Le plus pauvre Quatrième	Second Moyen	Le plus riche Total		
Urbain						
		0,0	13,8	27,4	28,7	30,1
Rural						
		100,0	32	111	24,4	55,7
Département						
	Kouilou	54,7	38,6	5,7	0,9	0,2
	Niari	1	254	31,6	32,6	26,4
	Pool	15,1	16,8	9,2	100,0	2
	Plateaux	844	42,1	60,0	28,0	6,8
	Cuvette-Ouest	3,5	1,7	100,0	0,9	100,0
	Sangha	1	839	46,5	43,8	28,1
	Likouala	9,1	9,6	9,3	100,0	1
	Brazzaville	675	48,5	65,7	24,7	5,0
	Pointe-Noire	2,1	2,5	100,0	833	49,5
	Ensemble	37,9	34,0	16,5	8,6	3,0
		100,0	898	43,1	63,2	24,0
		8,0	3,5	1,2	100,0	2
		226	50,2	0,0	9,7	27,8
		30,7	31,8	100,0	433	23,0
		0,0	15,6	28,2	24,3	31,9
		100,0	11	269	31,9	

Les résultats montrent que c'est dans le milieu urbain et, en particulier à Brazzaville et à Pointe Noire qu'est concentrée la population la plus riche (respectivement, 59 %, 63 % et 56 %). À l'opposé, en milieu rural, seulement 6 % appartiennent aux deux quintile les plus riches. On note, en particulier, que dans les départements du Plateaux et de la Cuvette-Ouest, au moins les deux tiers de la population sont classés dans le quintile le plus pauvre (respectivement 68 % et 66 %). Cette proportion est également élevée dans les départements de la Likouala (63 %) et de la Lékoumou (60 %).

2.4 CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION DES MÉNAGES

Au cours de l'enquête ménage, des informations démographiques et socio-économiques ont été recueillies sur tous les résidents habituels des ménages qui constituent la population de droit ainsi que sur la population de fait composée des résidents habituels et des visiteurs qui ont passé la nuit ayant précédé l'enquête dans le ménage. Les différences entre ces deux populations sont minimales et comme les enquêtes passées et les recensements sont basés sur les populations de fait, les tableaux concernant les ménages présentés dans ce chapitre sont basés sur la population de fait, sauf indication contraire.

Structure par âge et sexe de la population

Le tableau 2.7 présente la répartition de la population de fait des ménages par sexe et milieu de résidence et selon le groupe d'âges. Parmi les 48 823 personnes habitant dans les ménages enquêtés au cours de l'EDSC-II, 23 630 sont des hommes et 25 193 des femmes, soit un rapport de masculinité de 93,8 hommes pour 100 femmes. Les hommes sont donc légèrement sous-représentés dans la population par rapport aux femmes. De plus, avec un taux de masculinité de 93 % en rural et de 94 % en urbain, on constate que le léger déséquilibre de la structure par sexe en faveur des femmes touche de manière identique les deux milieux de résidence. La structure par âge de la population révèle aussi que la population congolaise est jeune : en effet, près des deux tiers ont moins de 25 ans (62 %) et près de la moitié ont moins de 15 ans (44 %). Les 65 ans et plus ne représentent que 3 % de la population. En outre, les résultats montrent que, dans la majorité des cas (64 %), la population congolaise vit en milieu urbain ; seulement 36 % des personnes enquêtées vivent en milieu rural.

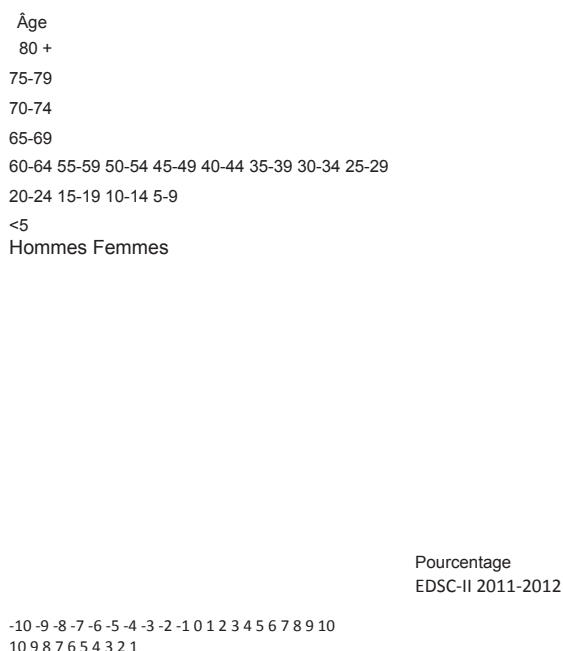
Tableau 2.7 Population des ménages par âge, selon le sexe et le milieu de résidence

Répartition (en %) de la population de fait des ménages par groupe d'âges quinquennal, selon le sexe et le milieu de résidence Congo, 2011-2012

Groupe d'âges	Femme			Ensemble			Homme			Urbain			Rural			Ensemble															
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble													
<5	16,7	16,5	16,6	20,7	18,6	19,6	18,2	17,3	17,7	5-9	13,6	12,6	13,1	17,4	15,8	16,6	15,0	13,8	14,4	10-14	11,9	11,1	11,5	13,2	11,0						
12,0	12,4	11,0	11,7	15-19	10,3	10,2	10,3	8,2	8,0	8,1	9,6	9,4	9,5	20-24	8,3	11,1	9,8	4,7	6,5	5,6	7,0	9,4	8,3	25-29	8,0	9,7	8,9	5,1			
6,8	6,0	7,0	8,6	7,8	30-34	7,7	7,3	7,5	5,4	5,9	5,7	6,9	6,8	6,8	35-39	7,0	6,2	6,6	5,4	5,9	5,7	6,4	6,1	6,3	40-44	4,6	3,7	4,1	5,2	4,2	4,7
4,8	3,8	4,3	45-49	3,8	3,1	3,4	4,1	3,6	3,8	3,9	3,2	3,6	50-54	2,9	3,0	2,9	2,8	3,7	3,3	2,8	3,3	3,1	55-59	1,7	1,6	1,7	2,0	3,0	2,5	1,8	2,1
2,0	60-64	1,4	1,6	1,5	1,9	2,1	2,0	1,6	1,8	1,7	65-69	0,8	0,8	0,8	1,4	1,6	1,5	1,0	1,1	1,1	70-74	0,8	0,6	0,7	1,1	1,5	1,3	0,9	1,0	0,9	
75-79	0,2	0,4	0,3	0,7	0,8	0,7	0,4	0,5	0,5	80 +	0,2	0,4	0,3	0,6	1,0	0,8	0,4	0,6	0,5	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0			
100,0	100,0	100,0	Effectif	15	075	15	996	31	071	8	556	9	196	17	752	23	630	25	193	48	823										

La répartition par âge de la population à un moment donné est représentée par la pyramide des âges (graphique 2.1). La pyramide du Congo qui présente une base élargie qui se rétrécit rapidement au fur et à mesure que l'on avance vers les âges élevés est significative des populations à fécondité et à mortalité élevée. Par ailleurs, la structure par âge présente certaines irrégularités au niveau de chaque sexe. Mis à part le léger déficit d'hommes souligné précédemment, on observe, chez les femmes et les hommes, mais de manière plus nette chez les femmes, un rétrécissement prononcé des effectifs au groupe d'âges 15-19 ans. Il s'agit certainement, en partie, d'un transfert des effectifs de ce groupe d'âges vers celui de 10-14 ans, âges auxquels les femmes ne sont pas encore éligibles pour être enquêtées.

Graphique 2.1 Pyramide des âges de la population



24 • Caractéristiques des ménages

Taille et composition des ménages

Dans l'ensemble, le tableau 2.8 indique que plus des trois quarts des ménages sont dirigés par un homme (77 %). Les résultats selon le milieu de résidence montrent que les ménages dirigés par une femme sont légèrement plus fréquents en milieu rural (25 %) qu'en milieu urbain (22 %). La comparaison avec les données de l'EDSC-I ne fait apparaître aucun changement de la proportion de ménages ayant, à leur tête, une

femme (23 % dans les deux enquêtes).

Tableau 2.8 Composition des ménages

Répartition (en %) des ménages par sexe du chef de ménage et par taille du ménage; taille moyenne du ménage; pourcentage de ménages avec des orphelins et des enfants de moins de 18 ans vivant sans leurs parents, selon le milieu de résidence, Congo 2011-2012

Caractéristique	Chef de ménage	Résidence			
		Urbain	Rural	Ensemble	
		Homme	77,9	75,3	77,0
		Femme	22,1	24,7	23,0
		Total	100,0	100,0	100,0
Nombre de membres habituels					
		1	11,6	15,7	13,1
		2	13,5	13,8	13,6
		3	17,3	14,4	16,2
		4	16,3	15,1	15,9
		5	13,1	13,4	13,2
		6	9,9	9,8	9,9
		7	7,6	7,9	7,7
		8	3,8	4,4	4,0
		9+	6,9	5,4	6,4
		Total	100,0	100,0	100,0
		Taille moyenne du ménage	4,4	4,2	4,3
Pourcentage de ménages avec des orphelins et des enfants de moins de 18 ans vivant sans leurs parents					
	Enfants vivants sans leurs parents ¹	22,2	20,3	21,5	
	Orphelin double	1,0	1,1	1,0	
	Orphelin simple ²	8,9	8,7	8,8	
Enfant orphelin et/ou vivant sans leurs parents		25,4	23,9	24,8	
Effectif de ménages		7 352	4 280	11 632	

Note: Le tableau est basé sur la population de droit des ménages, c'est-à-dire les résidents habituels.

¹ Les enfants vivant sans leurs parents sont les enfants de moins de 18 ans qui vivent dans un ménage dans lequel il n'y a ni leur père, ni leur mère.

² Comprend les enfants dont l'un des parents est décédé et dont l'état de survie de l'autre est inconnu.

En moyenne, un ménage congolais compte 4,3 personnes et cette moyenne est légèrement plus faible en milieu rural (4,2) qu'en milieu urbain (4,4). Près de sept ménages sur dix comprennent entre 2 et 6 personnes (69 %). Les ménages de grande taille (9 personnes et plus) sont un peu plus fréquents en milieu urbain qu'en milieu rural (7 % contre 5 %).

De par son influence positive sur les comportements en matière de santé, telles que la recherche de soins médicaux et la vaccination des enfants ou encore l'utilisation de méthodes contraceptives, le niveau d'instruction des membres d'un ménage compte parmi les caractéristiques les plus importantes qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie.

Dans le cadre de l'enquête ménage, des données ont été collectées sur le niveau d'instruction atteint et sur la dernière classe achevée à ce niveau par chaque membre du ménage; trois niveaux d'instruction ont été pris en considération : le primaire, le secondaire et le supérieur. En outre, pour chaque niveau d'instruction, on a demandé si l'enquêté avait complété, ou non, le cycle d'étude. Les résultats sur le niveau d'instruction sont présentés au tableau 2.9.1 pour les femmes et au tableau 2.9.2 pour les hommes.

Tableau 2.9.1 Niveau d'instruction de la population des ménages: Femme

Répartition (en %) de la population de fait des femmes des ménages âgées de six ans et plus, en fonction du plus haut niveau d'instruction atteint ou achevé et nombre médian d'années complétées, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo, 2011-2012

Caractéristique sociodémographique	Aucun	Primaire incomplet	Primaire complet ¹	Secondaire incomplet	Secondaire complet ²	Supérieur	Ne sait pas/manquant	Nombre	
								Total	Effectif médian d'années complétées
Groupe d'âges									
6-9	6,8	93,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0	2 681
10-14	1,0	10-14	1,8	62,2	11,5	24,3	0,0	0,0	0,3
15-19	4,2	15-19	3,7	17,2	7,4	70,0	0,7	0,9	0,0
20-24	0,2	371	7,5	20-24	5,1	15,4	6,1	60,5	5,0
25-29	0,0	100,0	2 372	7,9	25-29	5,3	18,7	7,3	54,7
30-34	0,0	100,0	2 178	7,6	30-34	5,8	17,7	7,6	57,1
35-39	0,0	100,0	1 713	7,8	35-39	7,4	20,1	6,8	54,2
40-44	0,0	100,0	1 537	7,4	40-44	8,7	15,7	5,2	63,3
45-49	0,0	100,0	969	7,6	45-49	14,5	15,7	6,5	55,6
50-54	0,0	100,0	818	7,7	50-54	27,8	24,9	6,1	28,0
55-59	0,0	100,0	824	4,4	55-59	34,6	26,4	7,1	17,3
60-64	0,0	100,0	453	0,0	65+	80,4	11,2	3,0	2,8
65+	0,0	100,0	819	0,0					
Résidence									
Urbain	6,9	26,8	6,7	49,6	4,2	5,2	0,6	100,0	12 858
Rural	19,0	47,1	6,0	26,2	0,5	0,5	0,8	100,0	7 193
Département									
Kouilou	17,7	47,4	7,9	26,6	0,2	0,1	0,0	100,0	501
Niari	17,8	40,2	7,2	32,7	1,4	0,7	0,0	100,0	1 149
Lékoumou	25,2	42,5	5,3	25,9	0,4	0,5	0,1	100,0	425
Bouenza	20,5	46,2	4,1	27,6	0,6	0,7	0,3	100,0	2 307
Pool	15,0	45,7	8,0	29,3	0,8	0,4	0,8	100,0	1 330
Plateaux	21,0	48,5	4,8	23,4	0,2	0,3	1,6	100,0	741
Cuvette	10,4	40,9	5,6	37,3	0,6	1,3	3,9	100,0	650
Cuvette-Ouest	12,7	50,0	9,0	27,3	0,5	0,3	0,1	100,0	326
Sangha	20,1	44,1	1,9	31,8	0,3	1,6	0,3	100,0	377
Likouala	13,6	47,0	9,4	28,1	1,0	0,3	0,6	100,0	843
Brazzaville	7,0	23,6	6,0	50,5	5,3	6,6	1,0	100,0	6 841
Pointe-Noire	5,4	28,6	7,7	50,4	3,5	4,1	0,1	100,0	4 562
Quintiles de bien-être économique									
Le plus pauvre	24,3	49,8	6,1	18,7	0,1	0,0	1,0	100,0	4 018
Second	14,3	42,9	7,3	33,8	0,8	0,3	0,6	100,0	4 051
Moyen	7,6	32,3	6,9	48,6	2,1	1,9	0,5	100,0	3 953
Quatrième	5,9	24,5	7,0	54,0	4,0	4,0	0,4	100,0	3 976
Le plus riche	4,1	20,6	5,0	51,0	7,5	11,0	0,8	100,0	4 053
Ensemble	11,3	34,1	6,5	41,2	2,9	3,5	0,7	100,0	20 051

¹ A achevé avec succès 6 classes du niveau primaire.

² A achevé avec succès 7 classes du niveau secondaire.

26 • Caractéristiques des ménages

Tableau 2.9.2 Niveau d'instruction de la population des ménages: Homme

Répartition (en %) de la population de fait des hommes des ménages âgés de six ans et plus, en fonction du plus haut niveau d'instruction atteint ou achevé et nombre médian d'années complétées, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo, 2011-2012

Caractéristique sociodémographique	Aucun	Groupe d'âges	Primaire incomplet	Primaire complet ¹	Secondaire incomplet	Secondaire complet ²	Supérieur	Ne sait pas/manquant	Nombre	
									Total	Effectif médian d'années complétées
6-9										
10-14										
15-19										
20-24										
25-29										
30-34										
35-39										
40-44										
45-49										
50-54										
55-59										
60-64										
65+										
Résidence										
Urbain 3,7 27,7 6,1 45,3 6,0 10,7 0,6 100,0 12 141 7,7 Rural 7,1 45,5 6,1 35,7 2,1 2,7 0,7 100,0 6 492 4,6										

Département

Kouilou 5,9 46,5 8,0 36,8 1,2 1,5 0,0 100,0 463 4,8 Niari 8,9 40,2 6,7 35,8 3,6 4,7 0,1 100,0 1 017 5,1 Lékoumou 9,3 50,1 6,9 28,0 1,5 3,6 0,5 100,0 384 4,0 Bouenza 5,8 44,4 4,5 39,0 1,9 4,1 0,4 100,0 2 008 5,0 Pool 5,0 47,6 8,5 33,3 2,3 2,2 1,2 100,0 1 149 4,6 Plateaux 9,0 44,2 5,7 37,5 0,8 1,9 0,8 100,0 675 4,6 Cuvette 3,5 39,9 6,0 41,9 3,4 3,3 2,0 100,0 618 5,7 Cuvette-Ouest 5,4 47,3 7,9 34,9 1,9 2,4 0,1 100,0 293 4,7 Sangha 9,4 43,6 2,3 37,5 1,3 5,2 0,5 100,0 332 4,6 Likouala 6,7 42,8 8,1 34,7 4,3 2,7 0,7 100,0 784 5,0 Brazzaville 3,8 24,8 5,8 44,1 6,6 13,8 1,0 100,0 6 570 8,1 Pointe-Noire 3,5 29,3 6,1 48,3 5,6 7,1 0,2 100,0 4 340 7,5

Quintiles de bien-être

économique

Le plus pauvre 9,7 50,9 6,3 30,5 1,1 0,7 0,8 100,0 3 483 3,8 Second 5,6 43,2 6,4 40,1 2,4 2,0 0,4 100,0 3 531 5,1 Moyen 2,7 32,0 7,5 48,2 3,8 5,4 0,4 100,0 3 858 6,7 Quatrième 3,9 26,3 5,2 47,4 6,7 9,5 1,0 100,0 3 797 7,8 Le plus riche 3,1 19,9 5,2 42,2 8,5 20,4 0,6 100,0 3 964 9,1 Ensemble 4,9 33,9 6,1 41,9 4,6 7,9 0,7 100,0 18 633 6,5

¹ A achevé avec succès 6 classes du niveau primaire.

² A achevé avec succès 7 classes du niveau secondaire.

Caractéristiques des ménages • 27

Globalement, les résultats mettent en évidence des variations importantes du niveau d'instruction, cela quelle que soit la catégorie sociodémographique. Tout d'abord on constate que la proportion de femmes sans niveau d'instruction est deux fois plus élevée que celle des hommes (11 % contre 5 %). Cet écart est plus important en milieu rural où pratiquement une femme sur cinq n'a aucun niveau d'instruction (19 % contre 7 % chez les hommes). On note ensuite des écarts entre les départements : c'est dans celui de la Lékoumou que les proportions de femmes et d'hommes sans instruction sont les plus élevées (respectivement 25 % et 9 %) et, à l'opposé, c'est à Pointe-Noire qu'elles sont les plus faibles (respectivement, 5 % et 4 %). On constate que le niveau d'instruction varie aussi selon le statut économique du ménage puisque du quintile le plus pauvre au plus riche les proportions de femmes et d'hommes sans instruction diminuent, passant respectivement de 24 % à 4 % et de 10 % à 3 %.

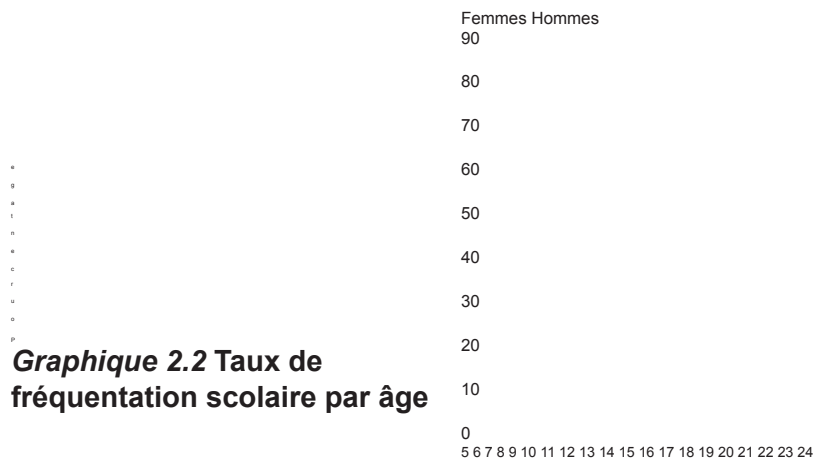
On constate que, quel que soit le milieu de résidence, seulement 7 % des femmes et 6 % des hommes ont atteint un niveau primaire complet. Les proportions de celles et ceux qui ont achevé un cycle secondaire sont de 3 % et 5 % et seulement 8 % d'hommes et deux fois moins de femmes (4 %) ont atteint un niveau supérieur. Les résultats selon l'âge font apparaître une amélioration de la scolarisation des générations anciennes aux plus récentes : en effet, chez les femmes, la proportion de celles sans niveau d'instruction est passée de 80 % parmi celles de 65 ans et plus à 2 % parmi les jeunes de 10-14 ans. Chez les hommes, ces proportions sont passées de 80 % à 1 % dans les mêmes groupes d'âges.

Les tableaux 2.9.1 et 2.9.2 présentent également le nombre médian d'années complétées. Celui-ci est estimé à 5,5 pour les femmes et à 6,5 pour les hommes. Dans les deux grandes villes (Brazzaville et Pointe Noire) et dans les ménages du quintile le plus riche, il est estimé à respectivement 7,5, 6,7 et 8,4 pour les femmes et à 8,1, 7,5 et 9,1 pour les hommes.

Taux de fréquentation scolaire

Le principal indicateur du niveau d'accès de la population au système éducatif est le niveau de fréquentation scolaire des personnes en âge d'aller à l'école. Au cours de l'EDSC-II, des questions relatives à la fréquentation scolaire ont été posées pour toutes les personnes âgées de 5 à 24 ans. Le graphique 2.2 qui présente les taux de fréquentation scolaire par âge détaillé et par sexe, montre que le taux de scolarisation des filles et des garçons augmente globalement jusqu'à l'âge de 12 ans. Jusqu'à cet âge, les taux de fréquentation scolaire des garçons et des filles ne sont pas très différents. Au-delà de cet âge, et en particulier à partir de 16 ans, les écarts se creusent au détriment des filles. En effet, à 16 ans par exemple, 71 % des jeunes filles fréquentent encore l'école contre 84 % des garçons. À l'âge de 19 ans, ces proportions sont respectivement de 46 % et 55 %.

28 • Caractéristiques des ménages



Graphique 2.2 Taux de fréquentation scolaire par âge

Le tableau 2.10 présente deux indicateurs de la fréquentation scolaire : le taux net et le taux brut de fréquentation scolaire. Plus précisément, ces deux indicateurs ont pour objectif de mesurer le niveau général de

participation à un niveau d'études donné. Le taux net de fréquentation scolaire mesure la fréquentation scolaire parmi les enfants d'âges scolaires officiels fixés, au Congo, à 6-11 ans pour le niveau primaire et à 12-18 ans pour le niveau secondaire. Le taux brut mesure la fréquentation scolaire des jeunes de n'importe quel âge dans la population d'âge officiel d'un niveau d'études donné. Un écart important entre les taux brut et net signifie qu'une proportion importante d'enfants fréquentant un niveau d'études donné ont un âge qui ne correspond pas à l'âge officiel. Ces taux sont présentés pour le niveau primaire et le niveau secondaire, par sexe, selon le milieu et la région de résidence et selon l'indice de bien-être économique.

Le taux brut de fréquentation scolaire pour le niveau primaire s'établit à 123 %. L'écart entre les filles et les garçons est peu important (122 % contre 124 %). Par contre, on note un écart de 11 points de pourcentage entre le milieu rural et le milieu urbain (118 % contre 129 %). Dans les deux villes, ce taux brut au niveau primaire est moins élevé à Brazzaville (112 %) qu'à Pointe-Noire (125 %). Dans les départements, les écarts sont peu importants, les taux bruts variant d'un minimum de 122 % dans le Pool à un maximum de 142 % dans la Cuvette-Ouest. Les résultats selon les quintiles de bien-être économique montrent que ce taux décroît du quintile le plus pauvre au quintile le plus riche, passant de 129 % à 117 %.

Le taux brut de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire s'établit à 78 %. Il varie peu entre les sexes. Par contre, l'écart entre les milieux de résidence est important : 50 % en milieu rural contre 93 % en milieu urbain. C'est dans les deux grandes villes du pays que ce taux de fréquentation au niveau secondaire est le plus élevé (99 % à Brazzaville et 89 % à Pointe Noire). Dans le reste du pays, il varie d'un maximum de 70 % dans la Cuvette à 30 % dans le Kouilou.

Tableau 2.10 Taux de fréquentation scolaire

Taux net de fréquentation scolaire (TNF) et taux brut de fréquentation scolaire (TBF) de la population de fait des ménages, par sexe et niveau d'études, et indice de parité entre les genres selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2011-2012

Caractéristique sociodémographique	Taux net de fréquentation scolaire ¹			Taux brut de fréquentation scolaire ²			Indice de parité entre les genres ³
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
NIVEAU PRIMAIRE							
Résidence							
Urbain	91,3	91,9	91,6	1,01	118,3	118,3	1,00
Rural	92,0	91,8	91,9	1,00	131,6	127,0	0,96
Département							
Kouilou	88,6	88,0	88,3	0,99	133,8	131,4	0,98
Niari	90,9	91,2	91,1	1,00	130,5	125,2	0,96
Lékoumou	91,8	88,2	90,2	0,96	133,9	126,3	0,94
Bouenza	93,6	93,4	93,5	1,00	128,3	126,5	0,99
Pool	91,2	94,7	92,9	1,04	124,3	120,3	0,97
Plateaux	88,6	89,0	88,8	1,00	134,7	117,8	0,87
Cuvette	96,1	94,3	95,2	0,98	132,6	126,0	0,95
Cuvette - Ouest	94,7	94,0	94,3	0,99	147,3	136,2	0,92
Sangha	85,1	82,6	83,9	0,97	130,2	123,3	0,95
Likouala	91,7	92,9	92,3	1,01	130,0	141,1	1,09
Brazzaville	90,0	90,6	90,3	1,01	112,8	111,2	0,99
Pointe-Noire	93,2	93,1	93,2	1,00	124,0	124,9	1,02
Quintiles de bien-être économique							
Le plus pauvre	89,5	90,6	90,0	1,01	132,0	126,4	0,96
Second	91,5	93,7	92,6	1,02	124,1	129,2	1,04
Moyen	92,5	91,8	92,1	0,99	126,2	119,9	0,95
Quatrième	92,6	90,6	91,6	0,98	118,1	114,1	0,97
Le plus riche	92,4	92,6	92,5	1,00	115,2	117,8	1,05
Ensemble	91,6	91,8	91,7	1,00	123,7	122,0	0,99
NIVEAU SECONDAIRE							
Résidence							
Urbain	65,6	67,8	66,8	1,03	91,7	94,4	0,93
Rural	42,8	30,8	37,1	0,72	56,8	41,9	0,74
Département							
Kouilou	26,5	21,4	24,0	0,81	33,1	25,9	0,78
Niari	41,5	42,7	42,1	1,03	58,2	57,5	0,99
Lékoumou	37,9	36,4	37,2	0,96	53,6	54,8	1,02
Bouenza	53,4	39,9	46,8	0,75	68,8	49,4	0,72
Pool	35,4	35,5	35,5	1,00	45,6	43,1	0,95
Plateaux	47,9	29,9	40,4	0,62	65,7	38,5	0,59
Cuvette	55,1	45,4	50,9	0,82	73,2	65,5	0,89
Cuvette - Ouest	38,8	38,5	38,7	0,99	63,9	59,2	0,93
Sangha	39,7	34,9	37,2	0,88	60,9	50,9	0,84
Likouala	47,8	28,4	37,7	0,59	69,4	42,7	0,62
Brazzaville	70,4	69,9	70,1	0,99	96,5	101,7	1,05

Pointe-Noire 60,7 67,9 64,5 1,12 86,8 90,4 88,7 1,04 **Quintiles de bien-être économique**

Le plus pauvre 31,8 20,6 26,5 0,65 43,7 26,2 35,4 0,60 Second 43,9 40,7 42,3 0,93 62,5 49,6 56,3 0,79 Moyen 59,5 52,8 56,2 0,89 75,3 78,5 76,9 1,04 Quatrième 70,9 71,3 71,1 1,01 98,1 105,0 101,7 1,07 Le plus riche 79,5 82,5 81,1 1,04 114,7 111,9 113,2 0,98 Ensemble 57,3 55,7 56,5 0,97 78,9 77,2 78,1 0,98

¹ Le taux net de fréquentation scolaire (TNF) pour le niveau primaire est le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau primaire (6-11 ans) qui fréquente l'école primaire. Le taux net de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire est le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau secondaire (12-18 ans) qui fréquente l'école secondaire. Par définition le taux net de fréquentation ne peut excéder 100 %.

² Le taux brut de fréquentation scolaire (TBF) au niveau primaire est le nombre total d'élèves du niveau primaire, exprimé en pourcentage de la population d'âge officiel de fréquentation du niveau primaire. Le taux brut de fréquentation scolaire au niveau secondaire est le nombre total d'élèves du niveau secondaire, exprimé en pourcentage de la population d'âge officiel de fréquentation du niveau secondaire. S'il y a pour un niveau donné un nombre important d'élèves plus âgés ou plus jeunes que l'âge officiel pour ce niveau, le TBF peut excéder 100 %.³ L'indice de parité entre les genres pour le primaire est le ratio du TBF au niveau primaire des filles sur le TBF des garçons. L'indice de parité entre les genres pour le secondaire est le ratio du TBF au niveau secondaire des filles sur le TBF des garçons.

30 • Caractéristiques des ménages

D'après l'UNESCO, le taux net est « une mesure plus précise de l'étendue de la participation à un niveau scolaire des enfants appartenant au groupe officiellement en âge de fréquenter ce niveau ». On constate au tableau 2.10 que le taux net de fréquentation scolaire pour le niveau primaire est de 92 %, ce qui signifie que la majorité de la population de 6-10 ans, âge officiel de fréquentation du niveau primaire, fréquente l'école primaire. De plus, on ne constate pratiquement pas d'écart entre les sexes et les milieux de résidence (92 %). Dans les départements, on observe des variations, le taux net de fréquentation scolaire variant d'un minimum de 88 % dans le Kouilou et 89 % dans les Plateaux à un maximum de 95 % dans la Cuvette. L'analyse des résultats selon les quintiles de bien-être économique ne fait pas apparaître d'écart important.

Pour le niveau secondaire qui concerne, rappelons-le, la population âgée de 12-18 ans, le taux net de fréquentation scolaire s'établit à 57 %. Cela signifie que plus de la moitié de la population d'âge officiel de niveau secondaire fréquente effectivement ce niveau. Ce taux est nettement plus faible en milieu rural qu'en urbain (37 % contre 67 %). Dans les départements, le taux net pour le secondaire varie d'un maximum de 51 % dans la Cuvette à un minimum de 24 % dans le Kouilou. En outre, les résultats selon les quintiles font apparaître une augmentation du taux net de fréquentation scolaire au niveau secondaire avec l'amélioration du statut économique du ménage, le taux passant de 27 % dans les ménages les plus pauvres à 81 % dans les plus riches.

Le tableau 2.10 présente également l'indice de parité de genre qui est le rapport entre le taux de fréquentation scolaire des femmes et celui des hommes. Plus l'indice de parité est proche de 1, moins l'écart entre les taux de fréquentation scolaire entre les genres est important. Un indice égal à 1 indique l'égalité totale. Dans le cas du Congo, quelle que soit la catégorie de taux ou quel que soit le niveau d'études, l'indice est soit égal à 1, soit très proche, ce qui traduit une quasi-égalité entre les filles et les garçons sur le plan de la fréquentation scolaire. Avec un indice de 0,87 pour le niveau primaire et 0,59 pour le niveau secondaire, c'est dans les Plateaux que l'écart de fréquentation scolaire au détriment des filles est le plus important. Il faut aussi souligner que dans les ménages les plus pauvres, l'indice de parité entre les genres n'est que de 0,60 pour le niveau secondaire.

HOMMES ENQUÊTÉS **3** CARACTÉRISTIQUES DES FEMMES ET DES

Frédéric POUMBOU

Principaux résultats

- La majorité de la population congolaise vit en milieu urbain. Brazzaville et Pointe-Noire concentrent 61 % des femmes et 64 % des hommes.
- Les proportions de femmes sans niveau d'instruction sont élevées dans quatre départements : la Lékoumou (17 %), la Bouenza et la Sangha (14 % chacun) et les Plateaux (11 %). À l'opposé, à Brazzaville et à Pointe-Noire, seulement 3 % des femmes n'ont toujours aucun niveau d'instruction.
 - À Brazzaville et à Pointe-Noire, respectivement, 21 % et 10 % des hommes ont atteint le niveau supérieur contre seulement 2 % dans le Kouilou et la Cuvette-Ouest.

C

e chapitre porte sur les caractéristiques sociodémographiques des femmes enquêtées de 15-49 ans et des hommes de 15-59 ans. Tout comme le questionnaire ménage, les questionnaires individuels ont permis de recueillir des informations sur l'âge, l'état matrimonial, le milieu de résidence et le niveau

d'instruction des enquêtés. Ces variables seront utilisées comme variables d'analyse dans la suite de ce rapport. En outre, dans ce chapitre, sont également analysés les résultats sur l'alphabétisation, l'accès aux médias, l'activité économique, la couverture médicale et la consommation de tabac.

3.1 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES ENQUÊTÉS

L'âge est une variable fondamentale dans l'analyse des phénomènes démographiques. Cependant, il est parfois difficile de le saisir avec précision, à cause de la défaillance de l'état civil ou de l'analphabétisme des populations.

Au cours de l'enquête, un soin particulier a donc été accordé à l'estimation de l'âge. On demandait d'abord aux enquêtés leur date de naissance, puis leur âge. L'enquêteur procédait ensuite au contrôle de cohérence entre ces deux informations. Dans le cas où l'enquêté ne connaissait pas sa date de naissance, il fallait recourir à la vérification d'un document officiel (acte de naissance, carte d'identité, etc.). Lorsque aucun document n'était disponible, l'enquêteur devait procéder à une estimation de l'âge de l'enquêté, soit par comparaison avec l'âge d'autres membres du ménage, soit par déduction à partir des événements marquants de la vie de l'enquêté (mariage, décès, etc.), soit encore par l'utilisation d'un calendrier historique du pays.

Les répartitions des femmes et des hommes de 15-49 ans par groupe d'âges quinquennal, présentées au tableau 3.1, montrent que les proportions de chaque groupe d'âges diminuent au fur et à mesure que l'âge augmente. Les proportions varient, chez les femmes, de 20 % dans le groupe d'âges 15-19 ans à 7 % dans le groupe 45-49 ans et de 21 % à 9 % chez les hommes des mêmes groupes d'âges.

Tableau 3.1 Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Répartition (en %) des femmes et des hommes enquêtés de 15-49 ans selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2011-2012

Caractéristique sociodémographique	Groupe d'âges Pourcentage	Femme Homme		Pourcentage pondéré Effectif pondéré	Effectif non pondéré
		pondéré Effectif non pondéré	pondéré Effectif non pondéré		
15-19	20,3	2 198	2 163	21,2	999
20-24	18,8	2 029	1 800	15,3	724
25-29	18,7	2 019	1 964	15,5	730
30-34	14,4	1 558	1 524	14,6	690
35-39	12,6	1 358	1 441	14,0	662
40-44	8,4	912	1 066	10,8	512
45-49	6,9	746	861	8,6	405
50-54	4,5	486	743	2,6	122
55-59	2,6	122	198	1,1	80
60-64	1,2	56	57	0,8	84
65-69	1,8	85	91	0,3	36
70-74	0,2	10	20	0,2	10
75-79	0,2	10	20	0,2	10
80-84	0,2	10	20	0,2	10
85-89	0,2	10	20	0,2	10
90-94	0,2	10	20	0,2	10
95-99	0,2	10	20	0,2	10
100	0,2	10	20	0,2	10
Religion					
Catholique	31,4	3 396	2 710	33,1	1 565
Protestant	21,6	2 337	2 514	13,4	635
Musulman	1,2	135	102	3,5	167
Adventiste/Jehova	0,8	84	94	1,8	85
Animiste	0,3	36	52	0,2	10
Eglise de réveil	33,4	3 618	3 686	28,3	1 335
Autre	0,7	78	87	1,2	57
Ethnie					
Aucune	3,0	325	497	13,3	627
Manquant	0,0	4	5	0,0	0
Kongo	54,2	5 862	4 403	53,9	2 547
Punu	4,7	505	513	2,8	134
Duma	1,0	112	164	1,0	46
Mbéré/Mbéli/Kélé	1,8	190	499	1,8	86
Téké	13,3	1 438	1 771	13,5	640
Mbochi	11,3	1 226	1 409	11,3	534
Sangha	2,8	303	684	2,6	124
Kota	0,4	40	62	0,7	31
Makaa	0,3	31	76	0,7	33
Oubanguiens	0,9	94	175	0,8	40
Pygmée	0,7	71	180	0,6	26
Etranger	8,4	910	854	9,6	451
Autre	0,3	32	24	0,6	31
État matrimonial					
Célibataire	25,9	2 804	2 464	43,3	2 047
Marié	10,7	1 162	1 513	8,4	397
Vivant ensemble	47,4	5 128	5 237	40,3	1 901
Divorcé/séparé	14,1	1 525	1 378	7,7	363
Veuf	1,9	201	227	0,3	15
Résidence					
Urbain	68,6	7 422	3 549	70,4	3 327
Rural	31,4	3 397	7 270	29,6	1 396
Département					
Kouilou	2,4	263	909	2,3	108
Niari	5,4	587	930	5,1	239
Lékoumou	1,8	198	743	1,6	77
Bouenza	10,3	1 112	1 003	8,8	416
Pool	5,8	630	994	5,3	250
Plateaux	3,0	322	724	3,4	159
Cuvette	3,1	336	769	3,2	152
Cuvette - Ouest	1,3	144	685	1,3	61
Sangha	1,7	188	733	1,5	72
Likouala	4,0	430	914	3,6	168
Brazzaville	35,9	3 879	1 180	36,9	1 741
Pointe-Noire	25,2	2 730	1 235	27,1	1 279
Niveau d'instruction					
Aucun	5,8	624	901	2,6	123
Primaire	23,8	2 575	3 619	16,0	756
Secondaire 1 ^{er} cycle	49,8	5 387	5 016	44,7	2 110
Secondaire 2 nd cycle	15,4	1 670	1 023	24,1	1 138
Supérieur	5,2	563	260	12,6	595
Quintiles de bien-être économique					
Le plus pauvre	16,7	1 810	4 046	15,2	716
Second	19,6	2 118	2 877	16,7	790
Moyen	20,7	2 235	1 422	21,6	1 020
Quatrième	21,7	2 349	1 301	22,1	1 044
Le plus riche	21,3	2 307	1 173	24,4	1 153

Note: Le niveau d'instruction correspond au plus haut niveau d'instruction atteint, qu'il ait été achevé ou non. na = non applicable

34 • *Caractéristiques des femmes et des hommes enquêtés*

Le tableau 3.1 présente les résultats concernant certaines caractéristiques sociodémographiques des enquêtés. Concernant la religion, on constate qu'environ un tiers des enquêtés sont de religion catholique (31 % des femmes et 33 % des hommes), et 22 % de femmes contre 13 % d'hommes sont protestants. Par ailleurs, 33 % des femmes ont déclaré appartenir à des églises de réveil contre 28 % chez les hommes. On relève aussi une proportion non négligeable d'hommes sans religion (13 % contre 3 % de femmes).

S'agissant de l'appartenance ethnique, les résultats indiquent que plus de la moitié des femmes et des hommes enquêtés sont du groupe Kongo (54 % dans les deux cas). Le groupe Tékés vient en seconde position (13 % des femmes et 14 % des hommes) suivi du groupe Mbochi (11 % dans les deux cas). La proportion d'étrangers parmi les personnes enquêtées est de 8 % chez les femmes et 10 % chez les hommes.

Le tableau 3.1 présente également les résultats sur l'état matrimonial. À l'EDSC-II, ont été considérés comme étant en union toutes les femmes et tous les hommes éligibles, mariés officiellement ou non, ainsi que toutes celles ou tous ceux vivant en union consensuelle. Selon cette définition, on constate que 58 % des femmes étaient en union : 11 % étaient mariées et 47 % vivaient en union consensuelle. Chez les hommes, ces proportions sont respectivement de 49 %, 8 % et 40 %. À l'opposé, plus d'une femme sur quatre (26 %) était célibataire au moment de l'enquête contre 43 % chez les hommes. La proportion des femmes divorcées/séparées est environ deux fois plus élevée que celle des hommes : 14 % contre 8 %. De même, la proportion de veuves est plus élevée que celle des veufs (1,9 % contre 0,3 %).

Les résultats selon le milieu de résidence montrent que plus de la moitié des enquêtés vivent en milieu urbain (69 % des femmes et 70 % des hommes) et environ un tiers vivent en milieu rural (31 % des femmes et 30 % des hommes). Sur le plan départemental, on constate que Brazzaville (36 % des femmes et 37 % des hommes) et Pointe-Noire (25 % des femmes et 27 % des hommes) concentrent 61 % des femmes et 64 % des hommes. Hormis ces deux grandes villes, c'est le département de la Bouenza qui est le plus peuplé (10 % des femmes et 9 % des hommes). À l'opposé, c'est le département de la Cuvette-Ouest qui se caractérise par la proportion la plus faible d'enquêtés (1 % dans les deux cas).

Les résultats en fonction du niveau d'instruction montrent que la proportion de femmes sans aucun niveau d'instruction est deux fois plus élevée que celle des hommes (6 % contre 3 %). Les femmes ayant le niveau primaire sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes (24 % contre 16 %). Au niveau secondaire 1^{er} cycle, on note que la proportion de femmes ayant atteint ce niveau est légèrement plus élevée que celle des hommes (50 % contre 45 %). Par contre, cette tendance s'inverse à partir du secondaire 2nd cycle, niveau que seulement 15 % des femmes ont atteint contre 24 % pour les hommes. Au niveau supérieur, l'écart entre les sexes se creuse davantage, seulement 5 % des femmes contre 13 % des hommes ayant atteint ce niveau.

Enfin, le tableau 3.1 présente la répartition des hommes et des femmes selon l'indice de bien-être économique du ménage. On ne note pas de différence entre les femmes et les hommes. En effet, parmi les femmes, 17 % vivent dans un ménage classé dans le quintile le plus pauvre et, à l'opposé, 21 % vivent dans un ménage du quintile le plus riche. Chez les hommes ces proportions représentent, respectivement, 15 % et 24 %.

3.2 NIVEAU D'INSTRUCTION PAR CARACTÉRISTIQUE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Les tableaux 3.2.1 et 3.2.2 présentent la répartition des femmes et des hommes selon certaines caractéristiques sociodémographiques en fonction du plus haut niveau d'instruction atteint.

Tableau 3.2.1 Niveau d'instruction: Femme

Répartition (en %) des femmes de 15-49 ans en fonction du plus haut niveau d'instruction atteint ou achevé et nombre médian d'années d'instruction achevées, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2011-2012

Caractéristique sociodémographique	Groupe d'âges	Plus haut niveau d'instruction atteint				Nombre médian		complétées Effectif de femmes		
		Sans instruction Primaire	incomplet 1 complet	Secondaire Primaire incomplet	Secondaire complet ² Supérieur	Total d'années				
	15-24	3,7	16,1	6,2	66,3	3,3	4,4	100,0	7,9	4 227
	25-29	5,2	17,9	7,9	53,5	7,5	7,9	100,0	7,5	2 019
	30-34	5,7	18,1	7,5	55,5	7,5	5,7	100,0	7,7	1 558
	35-39	6,9	18,2	7,1	57,8	4,6	5,5	100,0	7,5	1 358
	40-44	7,5	16,0	5,4	63,6	3,5	4,0	100,0	7,7	912
	45-49	15,1	15,9	7,7	55,4	3,6	2,3	100,0	7,3	746
	Résidence									
	Urbain	3,3	9,9	5,7	67,1	6,7	7,3	100,0	8,4	7 422
	Rural	11,1	32,5	9,4	45,4	1,0	0,6	100,0	5,5	3 397
	Département									
	Kouilou	9,7	38,9	11,5	39,3	0,4	0,2	100,0	5,1	263
	Niari	8,7	25,2	7,1	55,1	2,4	1,4	100,0	6,7	587
	Lékoumou	16,6	29,8	5,5	46,8	0,8	0,5	100,0	5,4	198
	Bouenza	14,2	33,1	6,0	44,3	1,3	1,2	100,0	5,3	1 112
	Pool	5,6	30,6	11,9	49,4	1,7	0,8	100,0	6,0	630
	Plateaux	11,2	36,0	5,1	46,2	0,9	0,6	100,0	5,2	322
	Cuvette	3,8	21,7	7,5	64,6	0,8	1,6	100,0	6,9	336
	Cuvette -Ouest	3,3	29,1	14,0	52,0	1,3	0,4	100,0	6,2	144
	Sangha	14,2	25,9	5,0	51,7	1,1	2,2	100,0	6,1	188
	Likouala	9,9	23,5	14,7	49,6	1,9	0,4	100,0	6,1	430
	Brazzaville	3,1	7,4	4,7	66,6	8,7	9,4	100,0	8,7	3 879
	Pointe-Noire	2,8	10,9	7,3	68,4	4,9	5,7	100,0	8,1	2 730
	Quintiles de bien-être économique									
	Le plus pauvre	15,3	38,8	10,6	35,1	0,1	0,1	100,0	4,7	1 810
	Second	7,9	27,6	9,0	53,6	1,4	0,4	100,0	6,2	2 118
	Moyen	3,2	13,4	7,5	69,4	3,8	2,7	100,0	7,9	2 235
	Quatrième	2,2	7,4	5,4	71,5	7,1	6,5	100,0	8,5	2 349
	Le plus riche	2,5	3,3	2,7	66,1	10,6	14,7	100,0	9,5	2 307
	Ensemble	5,8	17,0	6,8	60,3	4,9	5,2	100,0	7,7	10 819

¹ A achevé avec succès 6 classes du niveau primaire.

² A achevé avec succès 7 classes du niveau secondaire.

36 • Caractéristiques des femmes et des hommes enquêtés

Tableau 3.2.2 Niveau d'instruction: Homme

Répartition (en %) des hommes de 15-49 ans en fonction du plus haut niveau d'instruction atteint ou achevé et nombre médian d'années d'instruction achevées, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2011-2012

Caractéristique sociodémographique	Groupe d'âges	Plus haut niveau d'instruction atteint				Nombre médian		complétées Effectif d'hommes		
		Sans instruction Primaire	incomplet 1	Secondaire Primaire incomplet	Secondaire complet ² Supérieur	Total d'années				
	15-24	1,6	13,0	2,9	70,2	4,7	7,6	100,0	8,4	1 723
	25-29	4,6	12,8	5,1	57,5	5,4	14,5	100,0	8,4	730
	30-34	2,6	14,4	5,7	57,8	7,6	12,0	100,0	8,7	690
	35-39	2,8	10,9	6,0	53,2	11,8	15,2	100,0	9,0	662
	40-44	3,0	8,5	4,1	60,3	8,3	15,8	100,0	9,0	512
	45-49	2,5	7,0	1,8	60,2	5,2	23,3	100,0	10,5	405
										Résidence
										Urbain 2,3 8,5 3,5 61,9 8,2 15,7 100,0 9,2 3 327
										Rural 3,4 20,0 5,6 62,7 3,0 5,3 100,0 7,5 1 396
										Département
										Kouilou 1,4 20,5 12,8 61,2 2,1 1,9 100,0 7,1 108
										Niari 2,6 16,7 6,5 63,3 5,5 5,4 100,0 8,2 239
										Lékoumou 5,3 28,0 7,0 49,6 2,5 7,5 100,0 6,9 77
										Bouenza 3,2 15,9 2,3 69,6 1,4 7,5 100,0 8,1 416
										Pool 2,3 23,8 5,5 60,7 2,4 5,3 100,0 7,3 250
										Plateaux 3,2 25,0 5,0 62,4 1,6 2,6 100,0 7,2 159
										Cuvette 2,2 10,7 3,8 69,4 6,3 7,6 100,0 8,5 152
										Cuvette -Ouest 1,7 17,7 9,6 65,8 2,9 2,1 100,0 7,8 61
										Sangha 5,7 19,9 1,8 64,1 0,7 7,7 100,0 7,7 72
										Likouala 3,0 13,3 6,2 65,8 6,9 4,8 100,0 7,8 168
										Brazzaville 2,2 5,8 3,4 57,6 9,8 21,2 100,0 9,9 1 741
										Pointe-Noire 2,7 11,5 3,6 65,0 7,0 10,2 100,0 8,7 1 279
										Quintiles de bien-être économique
										Le plus pauvre 4,5 26,9 6,3 59,8 1,5 1,1 100,0 6,6 716
										Second 1,7 18,5 6,0 66,6 3,0 4,2 100,0 7,9 790
										Moyen 0,8 11,4 4,2 67,4 7,8 8,5 100,0 8,6 1 020
										Quatrième 3,0 7,1 3,7 64,1 7,5 14,6 100,0 8,9 1 044
										Le plus riche 3,3 2,8 1,8 54,0 10,8 27,3 100,0 11,1 1 153
										Ensemble 15-49 2,6 11,9 4,1 62,1 6,7 12,6 100,0 8,7 4 723
										Ensemble 15-59 2,9 12,2 4,5 60,7 6,7 13,0 100,0 8,7 5 145

¹ A achevé avec succès 6 classes du niveau primaire.

² A achevé avec succès 7 classes du niveau secondaire.

Quel que soit le sexe, le niveau d'instruction augmente des générations les plus anciennes aux générations les plus récentes. En effet, la proportion de femmes sans niveau d'instruction varie de 15 % parmi celles de 45-49 ans à 3 % parmi celles de 15-19 ans ; on note également que si seulement 4 % des femmes de 45-49 ans ont un niveau secondaire complet, cette proportion concerne 8 % des femmes de 25-29 ans. On constate la même évolution en ce qui concerne le niveau supérieur puisque de 2 % à 45-49 ans la proportion est passée à 8 % parmi celles de 25-29 ans. Chez les hommes, les variations sont irrégulières mais, globalement, on note une même tendance à l'amélioration du niveau d'instruction des générations anciennes aux plus récentes.

Les résultats selon le milieu de résidence révèlent des disparités importantes en matière d'instruction et ces inégalités sont plus prononcées chez les femmes que chez les hommes. En effet, en milieu urbain, 3 % des femmes n'ont aucun niveau d'instruction contre 11 % en milieu rural alors que chez les hommes, l'écart est extrêmement faible (2 % en urbain contre 3 % en rural). De même, en milieu rural, 20 % des hommes et 33 % des femmes n'ont pas achevé le cycle primaire contre respectivement 9 % et 10 % en milieu urbain. Par

contre, on note que les proportions de femmes et d'hommes ayant complété un niveau primaire sont légèrement plus élevées en milieu rural qu'urbain. Par contre, les proportions de femmes et d'hommes ayant atteint un niveau secondaire complet et supérieur sont nettement plus élevées en milieu urbain que rural.

Caractéristiques des femmes et des hommes enquêtés • 37

Par ailleurs, on constate des disparités assez importantes entre les départements de résidence. Les proportions de femmes sans niveau d'instruction sont élevées dans quatre départements : la Lékoumou (17 %), la Bouenza et la Sangha (14 % chacun) et les Plateaux (11 %). À l'opposé, à Brazzaville et à Pointe-Noire, seulement 3 % des femmes n'ont aucun niveau d'instruction et plus des deux tiers ont un niveau secondaire incomplet. En outre, à Brazzaville et à Pointe Noire, respectivement 9 % et 6 % des femmes ont atteint un niveau supérieur. Dans les autres départements ces proportions ne dépassent pas 2 %. Chez les hommes, on note également un clivage entre Brazzaville et Pointe-Noire et les autres départements, surtout en ce qui concerne le niveau supérieur : dans ces deux villes, respectivement, 21 % et 10 % des hommes ont atteint le niveau supérieur contre seulement 2 % dans le Kouilou et la Cuvette-Ouest.

Les résultats selon les quintiles de bien-être économique mettent en évidence une relation positive entre le niveau de richesse du ménage et le niveau d'instruction des enquêtés. Chez les femmes, où les inégalités sont plus accentuées, la proportion de celles sans niveau d'instruction varie de 15 % parmi celles qui vivent dans un ménage classé dans le quintile le plus pauvre à environ 3 % dans les trois derniers quintiles. À l'opposé, la proportion de celles ayant un niveau supérieur augmente avec le niveau de richesse du ménage, variant de 0,1 % à 15 %. Chez les hommes, les variations de la proportion d'hommes sans instruction sont irrégulières et aucune tendance en fonction du niveau de richesse du ménage n'apparaît. Par contre, la proportion d'hommes ayant atteint le niveau supérieur augmente de manière importante au fur et à mesure que le niveau de vie du ménage s'améliore, passant de 1 % dans les ménages du quintile le plus pauvre à 27 % dans les plus riches.

3.3 ALPHABÉTISATION

Au cours de l'EDSC-II, on a demandé aux enquêtés qui n'avaient aucun niveau d'instruction et à ceux qui n'avaient atteint que le niveau primaire de lire une phrase simple, les enquêtés ayant atteint le niveau secondaire ou plus étant considérés d'office comme étant alphabétisés. Trois modalités ont été retenues : « *Peut lire toute la phrase* », « *Peut lire une partie de la phrase* », ou « *Ne peut pas lire du tout* ».

Les tableaux 3.3.1 et 3.3.2 présentent la répartition des femmes et des hommes par niveau d'instruction atteint et niveau d'alphabétisation selon certaines caractéristiques sociodémographiques. Il en ressort que 17 % de femmes et 8 % d'hommes de 15-49 ans ne savent pas lire. Chez les femmes, 8 % peuvent lire partiellement une phrase et 4 % peuvent lire la phrase entière. Chez les hommes, ces proportions sont respectivement de 6 % et de 5 %. En ajoutant à ces proportions celles des femmes et des hommes de niveau secondaire ou plus, qui sont considérés comme étant alphabétisés, la proportion de femmes alphabétisées passe à 82 % et celle des hommes à 92 %.

38 • *Caractéristiques des femmes et des hommes enquêtés*

Tableau 3.3.1 *Alphabétisation: Femme*

Répartition (en %) des femmes de 15-49 ans par niveau d'instruction atteint et niveau d'alphabétisation et pourcentage de femmes alphabétisées selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2011-2012

Caractéristique sociodémographique	Secondaire ou supérieur Peut lire	une phrase entière Peut lire une	Pas d'instruction ou niveau primaire			l'enquêtée/ Manquant	Pas de carte dans la		1 Effectif de femmes
			partie de la phrase Ne peut pas lire	Aveugle/ malvoyant langue de	Total Pour		alphabétisé centage		
Groupe d'âges									
15-24	74,1	3,1	7,2	15,1	0,1	0,5	100,0	84,4	4 227
15-19	74,2	3,8	7,2	14,0	0,1	0,6	100,0	85,2	2 198
20-24	73,9	2,4	7,2	16,1	0,0	0,4	100,0	83,5	2 029
25-29	68,9	4,1	9,3	16,7	0,3	0,7	100,0	82,3	2 019
30-34	68,7	4,4	8,5	18,3	0,0	0,2	100,0	81,6	1 558
35-39	67,9	5,4	9,4	16,7	0,0	0,5	100,0	82,8	1 358
40-44	71,1	3,1	6,2	19,0	0,2	0,4	100,0	80,4	912
45-49	61,2	3,3	7,8	26,2	0,9	0,5	100,0	72,4	746
Résidence									
Urbain	81,1	3,3	5,9	9,2	0,1	0,4	100,0	90,2	7 422
Rural	47,1	4,9	12,7	34,4	0,3	0,6	100,0	64,7	3 397
Département									
Kouilou	39,9	2,4	22,8	34,5	0,1	0,2	100,0	65,1	263
Niari	59,0	5,4	9,9	25,4	0,0	0,3	100,0	74,3	587
Lékoumou	48,1	6,6	12,3	32,9	0,0	0,1	100,0	67,0	198
Bouenza	46,7	4,8	9,0	38,5	0,7	0,3	100,0	60,5	1 112
Pool	51,9	4,0	18,2	25,0	0,3	0,5	100,0	74,2	630
Plateaux	47,6	2,1	8,3	41,6	0,1	0,2	100,0	58,1	322
Cuvette	67,0	5,0	6,7	20,7	0,0	0,5	100,0	78,7	336
Cuvette -Ouest	53,7	4,3	16,5	25,1	0,1	0,5	100,0	74,4	144
Sangha	54,9	3,0	10,6	31,3	0,0	0,2	100,0	68,5	188
Likouala	51,9	4,8	12,0	28,6	0,0	2,7	100,0	68,7	430
Brazzaville	84,8	2,7	4,1	7,9	0,2	0,3	100,0	91,6	3 879
Pointe-Noire	79,0	4,2	7,6	8,7	0,0	0,5	100,0	90,8	2 730
Quintiles de bien-être économique									
Le plus pauvre	35,4	4,9	14,8	44,0	0,1	0,8	100,0	55,1	1 810
Second	55,5	5,2	13,4	25,1	0,4	0,4	100,0	74,1	2 118
Moyen	75,9	3,5	7,6	12,2	0,4	0,4	100,0	87,1	2 235
Quatrième	85,1	3,8	4,0	6,9	0,0	0,2	100,0	92,8	2 349
Le plus riche	91,5	1,7	2,3	3,9	0,0	0,5	100,0	95,5	2 307
Ensemble	70,4	3,8	8,0	17,1	0,2	0,5	100,0	82,2	10 819

¹ C'est-à-dire les femmes qui ont, au moins, fréquenté l'école secondaire et celles qui peuvent lire une phrase entière ou une partie de phrase.

Tableau 3.3.2 Alphabétisation: Homme

Répartition (en %) des hommes de 15-49 ans par niveau d'instruction atteint et niveau d'alphabétisation et pourcentage d'hommes alphabétisés selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2011-2012

Caractéristique sociodémographique	Secondaire ou supérieur Peut lire	une phrase entière Peut lire une	partie de la phrase Ne peut pas lire	Aveugle/ malvoyant langue de	l'enquêté/ Manquant	Pas de carte dans la		1 Effectif centage	d'hommes
						Total	Pour		
Groupe d'âges									
15-24	82,5	4,5	5,4	7,4	0,0	0,2	100,0	92,4	1 723
25-29	77,5	5,5	7,2	9,4	0,0	0,4	100,0	90,2	730
30-34	77,4	5,7	6,7	9,9	0,0	0,4	100,0	89,7	690
35-39	80,3	5,6	7,0	6,9	0,0	0,2	100,0	92,8	662
40-44	84,4	3,5	5,8	5,1	0,2	1,0	100,0	93,7	512
45-49	88,7	2,6	3,0	5,0	0,3	0,5	100,0	94,3	405
Résidence									
Urbain	85,7	4,5	4,8	4,7	0,0	0,2	100,0	95,1	3 327
Rural	71,0	5,2	8,6	14,4	0,1	0,6	100,0	84,8	1 396
Département									
Kouilou	65,2	5,4	9,7	19,5	0,0	0,2	100,0	80,2	108
Niari	74,2	4,5	10,2	9,8	0,0	1,3	100,0	88,9	239
Lékoumou	59,6	4,4	15,1	20,9	0,0	0,0	100,0	79,1	77
Bouenza	78,5	3,2	6,1	11,7	0,2	0,2	100,0	87,9	416
Pool	68,4	3,3	10,8	16,6	0,2	0,6	100,0	82,5	250
Plateaux	66,7	4,7	10,6	17,5	0,5	0,0	100,0	82,1	159
Cuvette	83,3	7,1	3,3	6,0	0,0	0,3	100,0	93,7	152
Cuvette - Ouest	70,9	11,5	4,2	13,1	0,0	0,3	100,0	86,6	61
Sangha	72,5	2,4	10,1	15,0	0,0	0,0	100,0	85,0	72
Likouala	77,5	5,2	3,6	12,4	0,0	1,4	100,0	86,3	168
Brazzaville	88,5	3,7	3,4	4,1	0,0	0,3	100,0	95,7	1 741
Pointe-Noire	82,2	6,3	6,7	4,6	0,0	0,2	100,0	95,2	1
279 Quintiles de bien-être économique									
Le plus pauvre	62,4	6,6	10,4	19,7	0,2	0,7	100,0	79,4	716
Second	73,8	5,8	10,5	9,2	0,1	0,6	100,0	90,1	790
Moyen	83,6	5,5	5,9	4,9	0,0	0,1	100,0	95,0	1 020
Quatrième	86,2	4,4	4,6	4,8	0,0	0,0	100,0	95,2	1 044
Le plus riche	92,1	2,3	1,3	3,8	0,0	0,4	100,0	95,8	1 153
Ensemble 15-49 81,4 4,7 5,9 7,6 0,0 0,4 100,0 92,1 4 723									
50-59 69,7 13,3 5,5 8,9 2,1 0,6 100,0 88,4 422 Ensemble 15-59 80,4 5,4 5,9 7,7 0,2 0,3 100,0 91,8 5 145									

¹ C'est-à-dire les hommes qui ont, au moins, fréquenté l'école secondaire et qui peuvent lire une phrase entière ou une partie de phrase.

40 • Caractéristiques des femmes et des hommes enquêtés

On note que le taux d’alphabétisation des femmes est plus élevé dans les jeunes générations que dans les anciennes (85 % à 15-19 ans contre 72 % à 45-49 ans) et en milieu urbain qu’en milieu rural (90 % contre 65 %). Au niveau des départements, c’est dans les Plateaux (58 %) que l’on enregistre le taux d’alphabétisation le plus faible ; à l’opposé, Brazzaville et Pointe Noire détiennent les taux les plus élevés (respectivement 92 % et 91 %). Chez les hommes, par contre, on ne note pas d’écart important entre les jeunes générations et celles plus anciennes (94 % à 45-49 ans contre 93 % à 15-19 ans). Cependant, concernant le milieu de résidence, on observe les mêmes variations que chez les femmes, c’est-à-dire qu’en milieu urbain la proportion d’hommes alphabétisés est plus élevée qu’en milieu rural (95 % contre 85 %). Sur le plan départemental, c’est la Lékoumou qui détient le taux le plus faible d’hommes alphabétisés (79 %) et Brazzaville le taux le plus élevé (96 %).

Enfin, les résultats, surtout ceux concernant les femmes, mettent en évidence une relation positive entre l’alphabétisation et le niveau de bien-être économique du ménage. En effet, on constate que les proportions de femmes et d’hommes alphabétisés augmentent des ménages les plus pauvres aux plus riches passant respectivement de 55 % à 96 % et de 79 % à 96 % (graphique 3.1). En outre, il faut souligner que dans le quintile le plus riche, la proportion de femmes alphabétisées est identique à celle des hommes (96 % dans les deux cas).

Graphique 3.1 Proportion de femmes et d’hommes de 15-49 ans alphabétisés

CONGO	82	
MILIEU DE RÉSIDENCE		95
Urbain	85	90
Rural	65	92

		Le plus riche	74
QUINTILE DE			Homme Femme
BIEN-ÊTRE	Le plus	55	
	pauvre		90
			95
		Second	Pourcentage
			87
			95
		Moyen	79
			93
			96
		Quatrième	96

EDSC-II 2011-2012

Caractéristiques des femmes et des hommes enquêtés • 41

3.4 CARACTÉRISTIQUES DES COUPLES

Au cours de l'enquête, 2 248 couples ont été interviewés afin d'étudier leurs caractéristiques, notamment la différence d'âge et de niveau d'instruction, susceptibles

d'influencer le dialogue entre conjoints ou la participation de

chacun, particulièrement de la **conjointes**
Différence Pourcentage **Écart d'âges entre** couples

femme, à la prise de décision. Le tableau 3.4 présente les résultats concernant les différentiels d'âge et de niveau d'instruction entre les hommes et les femmes vivant en couple.

Concernant l'âge, il ressort que dans 64 % des couples, le mari est plus âgé que la

des couples, la femme est plus âgée que son mari. Dans 72 % des couples, la différence d'âges est inférieure à 10 ans : 32 % des cas où l'homme a 0-4 ans de plus que sa femme et 40 % des cas où l'écart est de 5-9 ans. Dans près d'un quart des couples (23 %), la différence d'âges est d'au moins 10 ans dont 6 % dans lesquels le mari a, au moins, 15 ans de plus que sa femme.

Par ailleurs, les résultats selon le niveau d'instruction montrent que dans la quasi-totalité des couples, les deux conjoints sont instruits (92 %) ; dans seulement 6 % des couples, l'homme est instruit et la femme ne l'est pas.

3.5 EXPOSITION AUX MÉDIAS

Les médias (radio, télévision et presse écrite) permettent de mettre à la disposition d'un public assez

Tableau 3.4 Caractéristiques différentielles des couples

Répartition (en %) des couples par différence d'âges entre conjoints et différence de niveau d'instruction, Congo 2011-2012

Effectif de

femme, d'au moins 5 ans ; dans seulement 4 %
Femme plus âgée 4,2 95 Même âge/homme plus âgé de 0-4 ans 32,1 722 Homme plus âgé de 5-9 ans 40,3 906 Homme plus âgé de 10-14 ans 17,4 390 Homme plus âgé de 15 ans ou plus 6,0 134

Niveau d'instruction du couple

Homme et femme, aucun 1,1 26 Femme instruite, homme non 1,2 27 Homme instruit, femme non 5,8 131 Homme et femme instruits 91,8 2 064

Total 100,0 2 248

vaste des messages ciblés. Ils constituent de ce fait un canal fondamental pour la mise en œuvre de stratégies d'Information, Éducation et Communication en faveur, entre autres, de la santé de la reproduction, de la planification familiale et de la lutte contre le VIH/Sida. Les tableaux 3.4.1 et 3.4.2 présentent les résultats sur l'exposition aux médias respectivement pour les femmes et les hommes enquêtés.

42 • Caractéristiques des femmes et des hommes enquêtés

Tableau 3.4.1 Exposition aux médias : Femme

Pourcentage de femmes de 15-49 ans qui, habituellement, lisent un journal, regardent la télévision et/ou écoutent la radio, au moins, une fois par semaine, selon certaines caractéristiques sociodémographiques Congo 2011-2012

Caractéristique sociodémographique	Groupe d'âges	Lit un journal, au moins, une fois	Regarde la télévision, au moins, une fois	Écoute la radio, au moins, une fois par semaine	Les trois médias, au moins, une fois par semaine																																																
					Aucun média, au moins, une fois	Effectif de	femmes																																														
	15-19	15,4	56,4	34,4	6,6	32,0	2 198	20-24	18,1	60,0	33,5	9,3	30,0	2 029	25-29	19,0	55,9	33,7	8,9	32,9	2 019	30-34	20,1	53,6	33,3	10,6	35,7	1 558																									
	35-39	22,9	47,0	41,4	12,0	36,2	1 358	40-44	18,7	39,6	39,4	8,9	42,7	912	45-49	16,9	36,7	31,7	6,8	46,7	746																																
Résidence																																																					
	Urbain	22,7	67,1	38,5	11,7	23,2	7 422	Rural	9,6	20,9	27,6	3,1	60,0	3 397	Département																																						
	Kouilou	3,7	16,1	23,8	1,1	67,7	263	Niari	9,6	33,2	31,9	3,7	48,9	587	Lékoumou	7,0	14,9	28,9	1,7	63,8	198	Bouenza	7,5	32,6	26,3	3,8	55,8	1 112	Pool	9,2	13,4	27,7	1,9	61,4	630	Plateaux	9,7	21,0	26,5	2,2	60,6	322	Cuvette	14,9	40,4	39,3	5,8	40,5	336				
	Cuvette -Ouest	7,5	23,2	29,7	1,4	57,1	144	Sangha	10,3	23,8	37,3	3,1	49,6	188	Likouala	15,4	23,5	30,2	5,7	57,2	430	Brazzaville	27,8	71,3	38,5	13,3	18,9	3 879	Pointe-Noire	19,5	67,1	39,1	11,6	24,8	2 730	Niveau d'instruction																	
	Aucun	0,1	24,5	17,6	0,0	65,7	624	Primaire	3,0	28,3	25,9	1,3	57,3	2 575	Secondaire 1 ^{er} cycle	17,9	56,4	36,8	7,8	30,0	5 387	Secondaire 2nd cycle ou plus																															
	Le plus pauvre	5,5	8,3	19,4	0,9	74,1	1 810	Second	9,7	19,1	27,9	1,8	60,2	2 118	Moyen	18,2	46,5	38,6	7,1	34,0	2 235	Quatrième																															
	Le plus riche	23,2	84,2	37,8	12,5	10,9	2 349																																														
Ensemble																												18,6	52,6	35,1	9,0	34,8	10 819																				

Tableau 3.4.2 Exposition aux médias: Homme

Pourcentage d'hommes de 15-49 ans qui, habituellement, lisent un journal, regardent la télévision et/ou écoutent la radio, au moins, une fois par semaine, selon certaines caractéristiques sociodémographiques Congo 2011-2012

Caractéristique sociodémographique	Groupe d'âges	Lit un journal, au moins,	une fois par semaine	Regarde la télévision, au moins, une fois par semaine	Écoute la radio, au moins, une fois par semaine	Les trois médias, au moins, une fois par semaine	Aucun média, au moins, une fois par semaine	Effectif d'hommes
Résidence								
Urbain 11,8 57,3 34,4 5,0 29,7 3 327 Rural 11,4 13,4 31,3 1,7 57,1 1 396								
Département								
Kouilou 7,8 4,7 24,6 0,4 68,9 108 Niari 5,4 34,4 43,0 2,5 43,6 239 Lékoumou 7,3 4,0 26,3 0,7 69,9 77 Bouenza 7,5 26,1 24,6 1,4 58,2 416 Pool 24,5 10,7 45,9 1,6 38,8 250 Plateaux 3,7 5,1 19,6 0,7 76,7 159 Cuvette 7,7 33,0 37,8 3,8 43,4 152 Cuvette-Ouest 6,1 8,6 23,4 0,3 67,7 61 Sangha 11,0 17,1 36,1 1,6 50,3 72 Likouala 15,1 19,3 28,2 4,4 57,7 168 Brazzaville 14,3 66,7 39,6 6,7 19,9 1 741 Pointe-Noire 9,9 46,9 27,1 3,3 39,5 1 279								
Niveau d'instruction								
Aucun 4,4 41,0 24,8 0,0 46,1 123 Primaire 1,1 21,9 22,8 0,4 62,0 756 Secondaire 1 ^{er} cycle 6,1 38,8 29,0 1,1 43,6 2 110 Secondaire 2 nd cycle ou plus 23,5 61,2 44,1 9,6 19,6 1 734								
Quintiles de bien-être économique								
Le plus pauvre 8,3 3,2 23,9 0,5 69,9 716 Second 10,5 17,2 31,1 1,7 55,1 790 Moyen 9,3 36,4 35,6 2,6 39,5 1 020 Quatrième 11,0 63,7 38,3 4,3 25,2 1 044 Le plus riche 17,2 78,1 34,7 9,0 16,0 1 153								
Ensemble 15-49 11,7 44,3 33,4 4,1 37,8 4 723 50-59 21,9 37,0 61,0 11,2 29,0 422 Ensemble 15-59 12,5 43,7 35,7 4,6 37,1 5 145								

44 • *Caractéristiques des femmes et des hommes enquêtés*

Il ressort des résultats que 35 % des femmes et 38 % des hommes de 15-49 ans ne sont exposés, habituellement, à aucun média, au moins, une fois par semaine. Chez les femmes, comme chez les hommes, c'est la télévision qui est le média le plus suivi : 53 % des femmes et 44 % des hommes ont déclaré regarder habituellement la télévision, au moins une fois par semaine. Par ailleurs, 19 % des femmes contre 12 % des hommes lisent un journal, et 35 % des femmes contre 33 % des hommes de 15-49 ans écoutent la radio. Globalement, très peu de femmes (9 %) et d'hommes de 15-49 ans (4 %) sont exposés, habituellement, aux trois médias (radio, télévision et journal).

Les écarts selon l'âge sont peu importants. Par contre, le milieu de résidence semble influencer le niveau d'exposition aux médias, la proportion de femmes exposées à aucun média étant environ trois fois plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (60 % contre 23 %). Chez les hommes cet écart est relativement plus faible (57 % contre 30 %). Au niveau des départements, on observe également des variations importantes. Trois départements se distinguent par une forte proportion de femmes et d'hommes qui n'ont été exposés à aucun média : le Kouilou (68 % des femmes et 69 % des hommes), la Lékoumou (respectivement 64 % et 70 %) et les Plateaux (respectivement 61 % et 77 %). Brazzaville se caractérise par les proportions les plus faibles de personnes n'ayant utilisé aucun média : 19 % des femmes et 20 % des hommes.

L'exposition aux médias varie fortement avec le niveau d'instruction, surtout chez les femmes. En effet, la proportion de femmes qui ne sont exposées à aucun média diminue avec l'augmentation du niveau d'instruction, passant de 66 % parmi les femmes sans instruction à 12 % parmi celles ayant un niveau secondaire 2nd cycle ou plus. Chez les hommes, cette proportion diminue aussi, passant de 62 % à partir du niveau primaire à 20 % chez ceux de niveau secondaire 2nd cycle ou plus.

Enfin, les résultats des tableaux 3.4.1 et 3.4.2 montrent une relation positive entre l'accès aux médias et le niveau de bien-être du ménage. Quel que soit le sexe, la proportion de personnes qui n'ont été exposées à aucun média diminue avec l'amélioration du niveau de bien-être du ménage. Elle varie, chez les femmes, de 74 % chez les plus pauvres à 6 % chez les plus riches ; chez les hommes, ces proportions sont respectivement de 70 % et 16 %.

3.6 ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Lors de l'enquête, des questions relatives à l'emploi ont été posées aux hommes et aux femmes. Ces questions ont permis d'identifier les hommes et les femmes qui travaillaient au moment de l'enquête, c'est-à

dire au cours des sept jours qui avaient précédé l'enquête, et ceux qui avaient effectué un travail quelconque, à un certain moment, au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête.

À ceux et celles qui travaillaient au moment de l'enquête ou qui avaient effectué un travail au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, une série de questions ont été posées sur le travail effectué. Des questions ont été posées aux femmes sur la régularité de l'emploi et sur le type de rémunération selon le type d'emploi. Le Tableau 3.5.1 présente les données relatives au travail des femmes. Parmi les femmes enquêtées, 67 % avaient effectué un travail quelconque au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête : la grande majorité (64 %) avait travaillé récemment, c'est-à-dire au cours des sept derniers jours avant l'enquête. Le pourcentage de femmes ayant travaillé récemment augmente avec l'âge passant d'un minimum de 30 % chez celles de 15- 19 ans à un maximum de 90 % chez celles de 45-49 ans. Selon l'état matrimonial, les résultats montrent que ce sont les femmes en rupture d'union (77 %) qui sont proportionnellement les plus nombreuses à avoir travaillé récemment contre 74 % de celles en union et 34 % des femmes célibataires. Le nombre d'enfants influence l'activité de la femme, puisque la proportion de femmes ayant récemment travaillé varie de 66 % quand elles ont 1-2 enfants à 87 % quand elles en ont cinq ou plus.

Tableau 3.5.1 Emploi: Femme

Répartition (en %) des femmes de 15-49 ans en fonction du fait qu'elles travaillent ou non, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2011-2012

Caractéristique sociodémographique	Groupe	d'âges		Travaille actuellement		l'enquête Total	Effectif de femmes									
		A travaillé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête	Ne travaille pas	N'a pas travaillé au cours des 12 mois ayant précédé												
		15-19	29,9 2,0 68,1 100,0 2 198	20-24	53,1 3,1 43,8 100,0 2 029	25-29	69,4 2,1 28,5 100,0 2 019	30-34	78,6 3,1 18,3 100,0 1 558	35-39	83,1 3,5 13,5 100,0 1 358	40-44	85,8 1,8 12,4 100,0 912	45-49	89,8 0,6 9,6 100,0 746	
État matrimonial																
		Célibataire	34,4 2,6 63,0 100,0 2 804	En union	74,0 2,3 23,7 100,0 6 289	En rupture d'union	76,9 2,7 20,4 100,0 1 726									
Nombre d'enfants vivants																
		0	34,7 2,4 62,9 100,0 2 612	1-2	65,5 2,7 31,7 100,0 4 013	3-4	77,6 2,9 19,5 100,0 2 608	5+	87,3 1,2 11,5 100,0 1 585							
Résidence																
		Urbain	56,8 2,6 40,6 100,0 7 422	Rural	80,2 2,2 17,6 100,0 3 397											
Département																
		Kouilou	82,8 3,4 13,7 100,0 263	Niari	72,6 2,9 24,5 100,0 587	Lékoumou	76,2 0,4 23,5 100,0 198	Bouenza	75,2 1,7 23,1 100,0 1 112	Pool	82,6 1,0 16,4 100,0 630	Plateaux	81,9 0,8 17,1 100,0 322	Cuvette	73,8 3,6 22,6 100,0 336	
		Cuvette - Ouest	73,1 6,0 20,9 100,0 144	Sangha	59,1 6,7 34,3 100,0 188	Likouala	77,5 1,0 21,4 100,0 430	Brazzaville	57,0 3,1 40,0 100,0 3 879	Pointe-Noire	55,7 2,0 42,3 100,0 2 730					
Niveau d'instruction																
		Aucun	75,0 1,1 24,0 100,0 624	Primaire	74,3 2,0 23,7 100,0 2 575	Secondaire 1 ^{er} cycle	63,1 2,0 34,9 100,0 5 387	Secondaire 2 nd cycle ou plus	52,0 4,5 43,4 100,0 2 233							
Quintiles de bien-être économique																
		Le plus pauvre	85,5 1,5 13,0 100,0 1 810	Second	69,9 2,6 27,6 100,0 2 118	Moyen	59,9 3,2 36,8 100,0 2 235	Quatrième	57,8 3,1 39,1 100,0 2 349	Le plus riche	52,8 1,7 45,5 100,0 2 307	Ensemble ¹	64,2 2,5 33,4 100,0 10 819			

¹ "Travaille actuellement" concerne les femmes qui ont travaillé au cours des sept derniers jours, y compris celles qui n'ont pas travaillé au cours des sept derniers jours mais qui ont un emploi régulier et qui étaient absentes parce qu'elles étaient en congé, malades ou en vacances ou pour d'autres raisons.

¹ Y compris les manquants

Les données selon le milieu de résidence font apparaître un écart important entre le milieu urbain où 57 % des femmes avaient récemment travaillé et le milieu rural où cette proportion atteint 80 %. De même, selon les départements, la proportion de femmes ayant eu une activité au cours des sept derniers jours varie fortement, d'un maximum de 83 % dans le Kouilou à un minimum de 56 % à Pointe-Noire et 57 % à Brazzaville. En outre, les proportions de femmes ayant eu une activité récente diminuent avec le niveau d'instruction, passant d'un maximum de 75 % parmi celles sans instruction à un minimum de 52 % parmi

celles ayant un niveau secondaire 2nd cycle ou plus. Enfin, les résultats selon les quintiles de bien-être montrent que c'est dans le quintile le plus riche que la proportion de femmes actives au cours des sept derniers jours est la plus faible (53 %) contre un maximum de 86 % dans le quintile le plus pauvre.

46 • Caractéristiques des femmes et des hommes enquêtés

Les résultats du tableau 3.5.2 concernant les hommes de 15-49 ans montrent que 80 % avaient effectué un travail quelconque au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête : la quasi-totalité (76 %) avait travaillé au cours des sept derniers jours avant l'enquête. Le pourcentage d'hommes qui avaient travaillé récemment augmente avec l'âge : de 33 % parmi ceux de 15-19 ans, la proportion atteint 87 % à 25-29 ans et, au-delà de cet âge, la quasi-totalité des hommes était récemment en activité. Selon l'état matrimonial, les résultats montrent, comme chez les femmes, que les hommes en union et ceux en rupture d'union étaient proportionnellement les plus nombreux à avoir travaillé au cours des sept jours qui précédaient l'enquête (respectivement 94 % et 91 % contre 52 % de célibataires).

Tableau 3.5.2 Emploi: Homme

Répartition (en %) des hommes de 15-49 ans en fonction du fait qu'ils travaillaient ou non, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2011-2012

Caractéristique sociodémographique	Groupe d'âges		Travaille actuellement		l'enquête Total
	A travaillé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête	Ne travaille pas actuellement ¹	N'a pas travaillé au cours des 12 mois ayant précédé	Effectif d'hommes	
15-19	33,4	5,3	61,3	100,0	999
20-24	63,4	6,0	30,7	100,0	724
25-29	86,7	5,2	8,1	100,0	730
30-34	94,0	2,9	3,1	100,0	690
35-39	96,9	2,2	0,9	100,0	662
40-44	93,5	4,6	1,9	100,0	512
45-49	94,9	2,2	2,9	100,0	405
État matrimonial					
Célibataire	52,2	5,9	41,9	100,0	2 047
En union	94,3	2,9	2,8	100,0	2 298
En rupture d'union	90,7	4,0	5,3	100,0	378
Nombre d'enfants vivants					
0	52,1	5,7	42,2	100,0	2 001
1-2	90,2	3,7	6,1	100,0	1 329
3-4	97,2	2,0	0,7	100,0	781
5+	94,6	3,6	1,8	100,0	612
Résidence					
Urbain	73,9	4,6	21,5	100,0	3 327
Rural	80,3	3,4	16,3	100,0	1 396
Département					
Kouilou	90,0	0,5	9,5	100,0	108
Niari	70,2	12,9	16,9	100,0	239
Lékoumou	72,9	1,9	25,1	100,0	77
Bouenza	71,3	5,1	23,6	100,0	416
Pool	85,6	0,5	13,9	100,0	250
Plateaux	78,7	4,0	17,4	100,0	159
Cuvette	87,5	6,9	5,5	100,0	152
Cuvette - Ouest	76,0	7,6	16,4	100,0	61
Sangha	74,9	4,4	20,7	100,0	72
Likouala	77,1	1,5	21,4	100,0	168
Brazzaville	73,4	6,0	20,6	100,0	1 741
Pointe-Noire	76,8	1,1	22,1	100,0	1 279
Niveau d'instruction					
Aucun	98,5	1,0	0,5	100,0	123
Primaire	84,5	3,1	12,3	100,0	756
Secondaire 1 ^{er} cycle	72,7	3,9	23,4	100,0	2 110
Secondaire 2 nd cycle ou plus	74,1	5,4	20,5	100,0	1 734
Quintiles de bien-être économique					
Le plus pauvre	82,2	3,5	14,3	100,0	716
Second	77,3	3,0	19,7	100,0	790
Moyen	77,1	3,6	19,2	100,0	1 020
Quatrième	71,9	5,5	22,5	100,0	1 044
Le plus riche	73,1	5,0	21,9	100,0	1 153
Ensemble 15-49 75,8 4,3 20,0 100,0 4 723					
50-59 95,4 2,6 2,0 100,0 422 Ensemble 15-59 77,4 4,1 18,5 100,0 5 145					

¹ "Travaille actuellement" concerne les hommes qui ont travaillé au cours des sept derniers jours, y compris ceux qui n'ont pas travaillé au cours des sept derniers jours mais qui ont un emploi régulier et qui étaient absents parce qu'ils étaient en congé, malades ou en vacances ou pour d'autres raisons.

Par rapport au milieu de résidence, on note que la proportion d'hommes qui travaillaient dans les sept derniers jours avant l'enquête est légèrement plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (80 % contre 74 %). Les résultats montrent également que la quasi-totalité des hommes sans niveau d'instruction (99 %) exerçaient une activité contre 85 % de ceux qui ont un niveau d'instruction primaire et 74 % de ceux ayant un niveau secondaire 2nd cycle ou plus. Enfin, comme chez les femmes, la proportion d'hommes actifs diminue

des ménages du quintile le plus pauvre à ceux du plus riche passant de 82 % à 73 %

Les tableaux 3.6.1 et 3.6.2 présentent les résultats concernant le type d'occupation des femmes et des hommes de 15-49 ans au cours des 12 mois qui précédaient l'enquête.

Tableau 3.6.1 Occupation: Femme

Répartition (en %) des femmes de 15-49 ans ayant eu un emploi au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par type d'occupation, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2011-2012

Caractéristique sociodémographique	Cadre/technicien/	direction Ventes et services	Employée Manuel qualifié Manuel non	qualifié Employée	de maison Agriculture Manquant	Effectif de femmes Total				
Groupe d'âges										
15-19	0,1	0,8	59,4	10,2	0,1	0,0	27,3	2,1	100,0	702
20-24	3,2	0,9	59,2	11,3	0,3	0,5	22,1	2,5	100,0	1 141
25-29	7,2	1,7	55,1	8,5	0,7	1,1	23,8	1,9	100,0	1 444
30-34	9,1	1,5	52,8	5,5	1,2	1,0	27,6	1,3	100,0	1 273
35-39	6,7	2,3	51,4	2,1	1,3	3,2	32,9	0,1	100,0	1 175
40-44	7,3	1,3	46,2	2,8	0,8	1,8	39,1	0,8	100,0	799
45-49	6,4	0,4	43,0	2,7	1,0	0,8	43,8	1,9	100,0	675
État matrimonial										
Célibataire	6,0	3,2	57,5	10,1	0,8	0,3	17,2	4,8	100,0	1 038
En union	6,1	1,0	50,0	6,1	0,7	1,1	34,0	1,0	100,0	4 795
En rupture d'union	6,0	1,1	60,2	4,6	1,2	2,5	23,7	0,7	100,0	1 375
Nombre d'enfants vivants										
0	7,3	2,8	58,1	10,9	1,1	0,5	15,5	3,9	100,0	968
1-2	6,8	1,7	59,3	8,2	0,8	0,6	20,9	1,8	100,0	2 739
3-4	6,5	0,8	52,4	4,4	1,0	2,1	32,1	0,7	100,0	2 098
5+	3,2	0,6	38,3	2,6	0,3	1,8	52,7	0,4	100,0	1 402
Résidence										
Urbain	8,8	2,2	69,8	8,7	1,1	2,0	5,3	2,1	100,0	4 409
Rural	1,8	0,1	26,6	2,7	0,3	0,2	67,8	0,5	100,0	2 799
Département										
Kouilou	1,5	0,0	25,6	2,1	0,5	0,1	70,1	0,1	100,0	227
Niari	4,6	0,5	34,6	6,2	0,1	0,5	52,9	0,6	100,0	444
Lékoumou	2,3	0,6	15,0	2,4	0,9	0,8	77,5	0,6	100,0	151
Bouenza	2,1	0,7	24,7	6,4	0,2	0,1	65,4	0,3	100,0	855
Pool	2,2	0,0	25,9	3,4	0,4	0,0	67,9	0,2	100,0	526
Plateaux	1,5	0,0	16,5	2,7	0,1	0,0	78,6	0,6	100,0	267
Cuvette	3,7	0,2	43,8	0,7	1,1	0,8	49,0	0,7	100,0	260
Cuvette-Ouest	1,7	0,2	52,0	1,1	0,4	0,2	44,2	0,2	100,0	114
Sangha	2,3	0,5	50,6	1,7	0,3	0,4	40,1	4,1	100,0	124
Likouala	1,9	0,1	42,2	0,8	0,3	0,1	53,5	1,1	100,0	338
Brazzaville	9,8	2,9	72,0	6,3	0,5	2,2	2,9	3,5	100,0	2 328
Pointe-Noire	8,1	1,3	72,6	12,1	2,1	1,3	0,4	100,0	1 574	
Niveau d'instruction										
Aucun	0,0	0,0	24,9	3,4	0,7	1,4	69,5	0,1	100,0	474
Primaire	0,0	0,1	38,5	6,4	0,4	1,8	52,5	0,2	100,0	1 965
Secondaire 1 ^{er} cycle	2,5	1,0	64,9	7,9	0,4	1,4	20,9	1,0	100,0	3 506
Secondaire 2 nd cycle ou plus	27,7	4,7	53,2	3,3	2,5	0,0	3,2	5,4	100,0	1 263
Quintiles de bien-être économique										
Le plus pauvre	0,3	0,0	16,9	1,6	0,1	0,0	80,7	0,5	100,0	1 573
Second	1,9	0,0	47,7	5,4	0,2	0,9	43,3	0,6	100,0	1 535
Moyen	4,2	1,2	70,9	9,2	1,6	3,8	8,2	0,9	100,0	1 412
Quatrième	7,5	1,9	70,6	10,9	1,4	0,7	4,8	2,1	100,0	1 430
Le plus riche	18,9	4,3	64,8	5,3	0,8	0,9	1,3	3,7	100,0	1 258
Ensemble	6,1	1,4	53,0	6,4	0,8	1,3	29,6	1,5	100,0	7 208

48 • Caractéristiques des femmes et des hommes enquêtés

Tableau 3.6.2 Occupation: Homme

Répartition (en %) des hommes de 15-49 ans ayant eu un emploi au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par type d'occupation, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2011-2012

Caractéristique sociodémographique	Effectif d'hommes	Cadre/technicien/	direction Ventes et services	Employé Manuel qualifié Manuel non	Employé de maison Agriculture	Manquant Total				
Groupe d'âges										
15-19	2,9	3,0	18,0	36,2	10,8	1,4	15,2	12,5	100,0	386
20-24	3,9	1,1	24,0	40,0	6,9	0,5	15,0	8,7	100,0	502
25-29	5,8	3,2	33,4	31,3	6,9	1,6	14,9	2,9	100,0	671
30-34	10,6	2,7	28,3	28,4	9,1	0,1	18,9	2,0	100,0	668
35-39	14,0	2,4	28,6	22,6	6,8	1,0	21,5	3,1	100,0	656
40-44	12,3	2,6	27,9	17,6	7,3	0,0	29,4	3,1	100,0	502
45-49	18,8	4,4	16,6	22,1	8,6	0,0	27,1	2,4	100,0	393
État matrimonial										
Célibataire	6,3	2,4	22,6	36,2	9,0	1,3	12,0	10,3	100,0	1 189
En union	11,3	2,9	28,4	23,7	7,4	0,1	24,0	2,1	100,0	2 233
En rupture d'union	11,6	2,5	25,9	29,3	7,0	1,9	21,3	0,5	100,0	358
Nombre d'enfants vivants										
0	6,5	2,6	23,6	33,1	8,8	1,2	14,2	10,1	100,0	1 156
1-2	10,3	2,6	31,8	30,3	7,6	1,0	13,9	2,5	100,0	1 248
3-4	10,8	4,3	25,3	26,1	8,5	0,1	23,9	1,1	100,0	775
5+	13,4	1,3	21,6	16,8	5,9	0,0	38,8	2,3	100,0	601
Résidence										
Urbain	10,9	3,4	32,8	34,1	9,3	0,9	3,2	5,4	100,0	2 612
Rural	7,0	1,2	12,0	14,8	4,8	0,2	57,4	2,6	100,0	1 169
Département										
Kouilou	1,8	0,7	9,3	13,1	9,3	0,0	64,8	1,1	100,0	97
Niari	6,6	3,2	27,6	23,3	5,5	0,3	32,3	1,1	100,0	199
Lékoumou	12,8	1,8	23,3	10,9	2,7	0,9	46,0	1,6	100,0	57
Bouenza	9,6	1,3	17,8	18,2	10,3	0,0	41,5	1,2	100,0	318
Pool	6,2	1,6	10,9	13,3	2,2	0,2	65,3	0,3	100,0	216
Plateaux	6,1	1,0	8,0	10,5	2,5	0,0	67,7	4,2	100,0	132
Cuvette	5,9	1,2	14,1	22,1	5,7	0,0	43,3	7,7	100,0	144
Cuvette - Ouest	4,7	0,4	12,4	19,8	7,4	0,4	53,7	1,0	100,0	51
Sangha	6,7	3,6	17,2	14,3	5,4	0,6	46,1	6,1	100,0	57
Likouala	11,9	0,4	12,3	11,2	10,8	0,7	47,9	4,8	100,0	132
Brazzaville	12,5	4,3	33,7	32,5	4,9	1,2	2,3	8,5	100,0	1 382
Pointe-Noire	9,1	2,2	31,1	38,5	13,9	0,6	3,0	1,7	100,0	996
Niveau d'instruction										
Aucun	3,5	2,5	50,0	7,0	9,5	0,0	25,4	2,1	100,0	123
Primaire	1,1	0,7	20,0	31,6	9,4	1,2	34,9	1,2	100,0	663
Secondaire 1 ^{er} cycle	3,7	3,0	26,6	32,6	6,5	0,8	23,8	2,9	100,0	1 617
Secondaire 2 nd cycle ou plus	21,5	3,4	27,0	23,1	8,7	0,3	7,9	8,2	100,0	1 378
Quintiles de bien-être										

économique

Le plus pauvre 2,7 0,3 6,3 8,2 2,8 0,0 77,4 2,3 100,0 614 Second 6,7 1,2 19,3 32,2 8,6 1,0 29,1 1,8 100,0 634 Moyen 6,7 1,4 29,9 41,7 10,2 0,9 7,1 2,0 100,0 824 Quatrième 10,0 4,5 35,5 31,3 10,0 0,5 3,5 4,8 100,0 809 Le plus riche 19,2 5,1 33,5 23,6 6,8 0,8 1,1 10,0 100,0 900

Ensemble 15-49 9,7 2,7 26,4 28,1 7,9 0,7 20,0 4,5 100,0 3 781 50-59 25,6 1,7 16,0 19,0 6,5 0,7 29,7 0,8 100,0 414 Ensemble 15-59 11,3 2,6 25,3 27,2 7,8 0,7 21,0 4,1 100,0 4 194

Environ une femme sur deux qui travaillait au cours des 12 derniers mois travaillait dans les ventes et services (53 %). Cette proportion est plus élevée en milieu urbain (70 %) qu'en milieu rural (27 %) où 68 % des femmes sont employées dans l'agriculture. En outre, 6 % des femmes occupaient un emploi manuel qualifié et dans une même proportion (6 %), les femmes travaillaient comme cadre ou technicien.

Les résultats montrent que la majorité des femmes qui n'ont aucun niveau d'instruction travaillaient dans l'agriculture (70 %) contre seulement 3 % de celles ayant un niveau secondaire 2nd cycle ou plus. Les résultats selon les quintiles de bien-être économique montrent que, dans les ménages les plus riches, près des deux-tiers des femmes (65 %) travaillaient dans les ventes et services et 19 % occupaient un emploi de cadre. À l'opposé, dans les ménages les plus pauvres, la quasi-totalité des femmes travaillaient dans l'agriculture (81 %).

Caractéristiques des femmes et des hommes enquêtés • 49

Chez les hommes, on constate, qu'au cours des 12 derniers mois, un sur cinq (20 %) travaillait dans l'agriculture, 26 % dans les Ventes et services et 28 % occupaient un emploi manuel qualifié. Cette proportion est nettement plus élevée que chez les femmes (6 %). En outre, les variations selon les caractéristiques sociodémographiques sont pratiquement identiques à celles constatées chez les femmes.

Le tableau 3.7 présente la répartition des femmes ayant eu un emploi au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques de l'emploi.

Tableau 3.7 Type d'emploi: Femme

Répartition (en %) des femmes de 15-49 ans ayant eu un emploi au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête en fonction du type de rémunération, du type d'employeur et de la régularité de l'emploi, selon le secteur agricole et non-agricole, Congo 2011-2012

Caractéristique de l'emploi	Type de revenu		Travail non agricole		Manquant	Total	
	Travail agricole	Travail non agricole	Travail agricole	Travail non agricole			
			Argent seulement	61,3	86,2	70,7	78,6
			Argent et en nature	26,9	4,1	1,2	10,8
			En nature seulement	4,2	0,3	0,0	1,5
			Pas rémunérée	7,4	9,2	27,4	8,9
			Manquant	0,2	0,2	0,7	0,2
			Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Type d'employeur							
Employée par un membre de la			famille	5,5	4,0	1,0	4,4
Employée par quelqu'un qui n'est pas			membre de la famille	0,3	18,0	52,0	13,3
			Travaille à son propre compte	94,0	78,0	46,4	82,3
			Manquant	0,3	0,0	0,7	0,1
			Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Régularité de l'emploi							
			Toute l'année	76,3	67,5	62,9	70,0
			Saisonnier	11,0	8,7	31,0	9,7
			Occasionnel	12,4	23,8	5,4	20,2
			Manquant	0,3	0,0	0,7	0,1
			Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de femmes ayant eu un			emploi au cours des 12 derniers mois	2 134	4 967	107	7 208

Note: Le total comprend les femmes dont l'information sur le type d'emploi est manquante et qui ne sont pas présentées séparément.

Dans l'ensemble, 82 % des femmes travaillaient à leur propre compte, 70 % travaillaient toute l'année et dans 79 % des cas, les femmes ont été rémunérées en argent seulement pour le travail effectué. À l'opposé, 9 % n'ont pas été rémunérées. La comparaison des résultats entre le travail agricole et non agricole montre que les conditions de travail sont différentes. Tout d'abord, 61 % des femmes qui travaillaient dans le domaine agricole ont été rémunérées en argent seulement contre 86 % quand le travail effectué n'était pas dans l'agriculture. En outre, 4 % des femmes travaillant ailleurs que dans l'agriculture ont été payées en argent et en nature contre 27 % quand le travail est agricole. Les résultats selon le type d'employeur font également apparaître des différences entre les femmes travaillant dans les domaines agricole et non agricole. Ainsi, dans le domaine non agricole, 78 % des femmes travaillaient à leur propre compte contre 94 % des femmes occupées dans le domaine agricole. Parmi les femmes ayant un emploi non agricole, 68 % travaillaient toute l'année contre 76 % parmi celles qui travaillaient dans le domaine agricole. Parmi ces dernières, 11 % ont un emploi saisonnier contre 9 % parmi celles qui exerçaient un emploi ailleurs que dans l'agriculture.

50 • Caractéristiques des femmes et des hommes enquêtés

3.7 COUVERTURE MÉDICALE

Au cours de l'enquête, des questions ont été posées pour savoir si les enquêtés avaient une assurance médicale. Dans le cas d'une réponse positive, on a cherché à connaître le type d'assurance médicale. Les résultats sont présentés aux tableaux 3.8.1 pour les femmes et 3.8.2 pour les hommes.

Tableau 3.8.1 Couverture médicale: Femme

Pourcentage de femmes de 15-49 ans ayant une assurance médicale, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2011-2012

Caractéristique sociodémographique	Résidence		assurance communautaire		assurance privée		Effectif de femmes	
	Sécurité sociale	Autre	assurance fournie par l'employeur	Souscription individuelle à une	Autre	Aucune		
	Urbain	0,2 2,4 1,1 0,4 0,1 95,9 7 422	Rural	0,1 0,2 0,6 0,2 0,0 99,1 3 397	Niveau d'instruction			
	Aucun	0,0 0,0 0,0 0,7 0,0 99,3 624	Primaire	0,0 0,2 0,3 0,1 0,0 99,4 2 575	Secondaire 1 ^{er} cycle		0,1 1,3 0,8 0,4 0,1 97,4 5 387	
	Secondaire 2 nd cycle ou plus	0,6 4,7 2,2 0,5 0,2 92,2 2 233	Quintiles de bien-être économique					
	Le plus pauvre	0,0 0,0 0,6 0,1 0,0 99,3 1 810	Second	0,0 0,1 0,3 0,1 0,0 99,5 2 118	Moyen		0,0 0,8 0,4 0,3 0,0 98,6 2 235	
	Quatrième	0,2 1,6 1,0 0,4 0,2 96,6 2 349	Le plus riche	0,5 5,3 2,2 0,9 0,2 91,3 2 307				
	Ensemble	0,2 1,7 0,9 0,4 0,1 96,9 10 819						

Tableau 3.8.2 Couverture médicale: Homme

Pourcentage d'hommes de 15-49 ans ayant une assurance médicale, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2011-2012

Caractéristique sociodémographique	Résidence		assurance communautaire		assurance privée		Effectif d'hommes	
	Sécurité sociale	Autre	assurance fournie par l'employeur	Souscription individuelle à une	Autre	Aucune		
	Urbain	0,6 2,5 1,3 0,3 0,1 95,6 3 327	Rural	0,0 0,9 1,1 0,1 0,0 97,8 1 396	Niveau d'instruction			
	Aucun	0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 100,0 123	Primaire	0,0 0,6 0,5 0,1 0,0 98,8 756	Secondaire 1 ^{er} cycle		0,4 1,2 1,5 0,0 0,0 96,9 2 110	
	Secondaire 2 nd cycle ou plus	0,6 3,9 1,3 0,6 0,1 94,1 1 734	Quintiles de bien-être économique					
	Le plus pauvre	0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 100,0 123	Second	0,0 0,1 0,3 0,1 0,0 99,5 2 118	Moyen		0,0 0,8 0,4 0,3 0,0 98,6 2 235	
	Quatrième	0,2 1,6 1,0 0,4 0,2 96,6 2 349	Le plus riche	0,5 5,3 2,2 0,9 0,2 91,3 2 307				
	Ensemble	0,2 1,7 0,9 0,4 0,1 96,9 10 819						

Le plus pauvre 0,0 0,1 1,0 0,1 0,0 98,8 716 Second 0,0 1,2 1,3 0,1 0,0 97,6 790 Moyen 0,2 1,1 2,5 0,0 0,0 96,3 1 020
 Quatrième 0,3 1,7 0,8 0,5 0,0 96,6 1 044 Le plus riche 1,2 5,1 0,6 0,5 0,2 93,4 1 153
 Ensemble 15-49 0,4 2,1 1,2 0,3 0,0 96,2 4 723 50-59 0,5 1,7 1,9 0,0 0,0 96,0 422 Ensemble 15-59 0,4 2,0 1,3 0,2 0,0 96,2 5
 145

La quasi-totalité des femmes et des hommes ont déclaré ne pas avoir d'assurance médicale (respectivement 97 % et 96 %) ; ce constat demeure valable, quelles que soient les caractéristiques sociodémographiques (milieu de résidence, niveau d'instruction et quintile de bien-être). Les types d'assurance les plus fréquentes sont l'assurance fournie par l'employeur (2 % chez les hommes comme chez les femmes) et la mutuelle de santé/assurance communautaire (1 % chez les hommes et chez les femmes).

3.8 CONSOMMATION DE TABAC

Au cours de l'enquête, on a demandé aux femmes et aux hommes s'ils fumaient actuellement des cigarettes ou s'ils fumaient/consommaient du tabac sous d'autres formes. Les résultats sont présentés aux tableaux 3.9.1 pour les femmes et 3.9.2, pour les hommes.

Tableau 3.9.1 Consommation de tabac: Femme

Pourcentage de femmes de 15-49 ans qui fument des cigarettes, la pipe ou qui consomment du tabac sous d'autres formes, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2011-2012

Caractéristique sociodémographique	consomme			Consommation de tabac Ne		
	Cigarettes	Pipe	Autre tabac	femmes	pas de tabac	Effectif de
Groupe d'âges						
15-19	0,1	0,0	0,6	99,0	2 198	
20-24	0,5	0,0	0,6	99,0	2 029	
25-29	0,3	0,0	0,9	98,8	2 019	
30-34	0,3	0,1	1,4	98,3	1 558	
35-39	0,2	0,0	2,6	97,1	1 358	
40-44	1,8	0,1	4,3	94,2	912	
45-49	2,0	0,7	3,7	94,6	746	
Résidence						
Urbain	0,5	0,1	0,9	98,6	7 422	
Rural	0,7	0,1	3,0	96,4	3 397	
Département						
Kouilou	1,0	0,1	2,7	96,6	263	
Niari	0,8	0,0	3,3	96,2	587	
Lékoumou	3,0	1,2	2,6	95,3	198	
Bouenza	0,1	0,0	4,0	95,9	1 112	
Pool	0,4	0,1	0,6	99,2	630	
Plateaux	0,6	0,2	3,5	95,5	322	
Cuvette	0,2	0,0	1,9	97,9	336	
Cuvette- Ouest	0,7	0,0	0,7	98,8	144	
Sangha	2,7	0,0	4,1	93,2	188	
Likouala	0,4	0,0	4,6	95,1	430	
Brazzaville	0,4	0,0	0,7	98,7	3 879	
Pointe-Noire	0,5	0,2	0,5	99,0	2 730	
Niveau d'instruction						
Aucun	1,6	0,2	5,5	93,2	624	
Primaire	0,7	0,3	2,4	96,9	2 575	
Secondaire 1 ^{er} cycle	0,4	0,0	1,3	98,3	5 387	
Secondaire 2 nd cycle ou plus	0,2	0,0	0,1	99,6	2 233	
Quintiles de bien-être économique						
Le plus pauvre	1,0	0,2	4,0	95,2	1 810	
Second	0,2	0,0	2,2	97,6	2 118	
Moyen	0,7	0,2	1,0	98,2	2 235	
Quatrième	0,3	0,0	0,8	98,8	2 349	
Le plus riche	0,4	0,0	0,4	99,2	2 307	
Ensemble	0,5	0,1	1,5	97,9	10 819	

